

**DOCUMENTS
D'ÉTUDES ORIENTALES**

**UNE PETITE CITÉ
CARAVANIÈRE : SUHNÉ**

PAR

ALBERT DE BOUCHEMAN

Avec 11 planches hors texte

INSTITUT FRANÇAIS DE DAMAS

DOCUMENTS
D'ÉTUDES ORIENTALES

TOME VI

DOCUMENTS D'ÉTUDES ORIENTALES
DE L'INSTITUT FRANÇAIS DE DAMAS

ALBERT DE BOUCHEMAN

UNE PETITE CITÉ
CARAVANIÈRE : SUHNÉ

Avec 11 planches hors texte

INTRODUCTION

Suḥné est une bourgade de la Palmyrène désertique, habitée par des caravaniers presque tous d'origine nomade. Les obligations d'une vie quasi-urbaine, le conformisme ou la piété expliquent chez ses habitants d'assez nombreuses coutumes analogues à celles des villageois syriens. Un certain snobisme, des réminiscences du passé, et leur vie errante de chameliers les rapprochent, en même temps, des Bédouins qui les entourent. L'opposition de ces deux tendances n'est pas sans conséquences curieuses.

Mais, avant d'adopter telles ou telles manières, la première des nécessités qui s'imposent aux sédentaires des oasis est de subsister. Aux Soukhniotes qui vivent un peu de leurs terres, davantage des tribus, et surtout des produits de la steppe, il faut des prodiges d'ingéniosité pour ne pas mourir. Or, ils ont parfois réussi à prospérer.

Décrire cette adaptation de sédentaires pauvres à la vie du désert, comme nous l'avons tenté ci-dessous, ne présenterait pourtant — surtout dans un cadre aussi étroit et en face d'institutions aussi sommaires — qu'un simple intérêt de curiosité, si les faits économiques, sociaux et politiques n'étaient les mêmes à Suḥné et dans toutes les villes caravanières (1) et ne se retrouvaient semblables au fond — malgré la diversité des formes — sur tout le pourtour de l'Arabie.

On comprendra donc qu'après avoir étudié les types de populations les plus caractéristiques du désert de Syrie, et avant même de livrer le résultat d'enquêtes sur les grands nomades ou sur la sédentarisation, nous ayons tenu

(1) Par cité caravanière, il faut entendre, croyons-nous, comme le propose M. D. Schlumberger, une localité qui, au moment où on l'étudie, « tire l'essentiel de ses ressources du commerce de transit par caravanes » (Gnomon 11^e vol., fasc. 2, févr. 1935, p. 84). Par ailleurs, le titre de « cité » donné à Suḥné pourra paraître prétentieux. Nous l'avons adopté cependant, parce que cette agglomération, toute chétive qu'elle est, répond bien à la définition que donne M. William Marçais de la ville musulmane : « localité où se trouve une mosquée cathédrale, (c'est à dire une mosquée où se célèbre la prière du Vendredi) et un bazar. » (L'Islamisme et la vie urbaine, p. 96).

à donner une monographie assez détaillée d'un misérable village de la steppe. Sous des détails insignifiants, on peut découvrir, nous semble-t-il, et démonter — plus facilement peut-être que dans de véritables villes — les principaux rouages sociaux, politiques et économiques des cités caravanières, les y observer sous des formes primitives, voire même parfois à l'état pur. On peut discerner en outre comment ils se comportent en face du bouleversement économique et social qui ruine aujourd'hui le désert.

Nous saisissons ici l'occasion d'exprimer notre reconnaissance à M. R. Montagne qui nous a guidé dans cette étude, au R. P. Charles, à MM. J. Sauvaget, J. Lecerf, J. Weulersse, J. Cantineau, chargé de cours à la Faculté des Lettres d'Alger, qui ont bien voulu nous faire profiter de leur expérience, à M. Moaz qui a assuré l'illustration de cet article, aidé des conseils de M. Sauvaget, à M. Lescot qui en a revu les épreuves.

Nous avons trouvé en outre une aide précieuse auprès de l'Aviation du Levant et de la Compagnie Méhariste de Palmyre. Qu'il nous soit permis ici de leur exprimer notre gratitude.

BIBLIOGRAPHIE

- LADY ANNE BLUNT — *Bedouin tribes of the Euphrates*. Londres, Murray, 1879.
- MRS ISABEL BURTON — *The inner life of Syria, Palestine and the Holy Land*. Londres, Kegan Paul Trench & C^o, 1884.
- J. CANTINEAU — *Dialecte arabe de Palmyre*. Mémoires de l'Institut Français de Damas, 1934.
- KAZEM DAGHESTANI — *Etude sociologique sur la famille musulmane contemporaine en Syrie*. Paris, Leroux, 1932.
- CHARLES M. DOUGHTY — *Travels in Arabia Deserta*. Londres, Jonathan Cape, 1921.
- E. F. GAUTIER — *Le Sahara*. Collection Payot, 1932.
- R. P. JAUSSEN — *Coutumes des Arabes au pays de Moab*. Paris, Lecoffre, 1908.
- R. R. P. P. JAUSSEN ET SAVIGNAC — *Mission archéologique en Arabie*. Paris, Geuthner, 1909-1914.
- R. P. LAMMENS — *La Mecque à la veille de l'Hégire*. Mélanges de l'Université S. Joseph, Beyrouth, 1924.
- *La cité arabe de Taïf à la veille de l'Hégire*. Mélanges de l'Université S. Joseph, Beyrouth, 1922.
- C^{te} CARLO DE LANDBERG — *Langue des Bédouins 'Anézé*. Leyde, Brill, 1905.
- A. LATRON — *Notes sur la propriété rurale dans la Syrie centrale*. Asie Française, avril 1933, p. 130.
- *La vie rurale en Syrie et au Liban*. Mémoires de l'Institut Français de Damas, 1936.
- A. LODS — *Israël des origines au milieu du VII^e siècle*. La Renaissance du Livre, Paris, 1930.
- G. MARÇAIS — *Les Arabes en Berbérie du VI^e au VII^e siècle*. Constantine, D. Braham ; Paris, Ernest Leroux, 1913.
- W. MARÇAIS — *L'Islamisme et la vie urbaine*. Compte rendu des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres pendant l'année 1928. Bulletin de Octobre - Décembre, p. 86.
- R. MONTAGNE — *Les Šemmar du Neǧd*. Revue des Études Islamiques, 1932.
- C^t V. MÜLLER — *En Syrie avec les Bédouins*. Paris, Ernest Leroux, 1931.
- ALOÏS MUSIL — *Palmyrena, The Middle Euphrates, Northern Neǧd, The manners and customs of the Rwala Bedouins*. American Geographical Society Oriental Explorations and Studies, New-York, J. K. Wright, 1928.
- C. NIEBHUR — *Voyage de M. Niebhur en Arabie*. Suisse, 1780.

- B^{on} MAX VON OPPENHEIM — *Vom Mittelmeer zum Persischen Golf*. Berlin, 1899-1900.
- ABRAHAM PARSONS — *Travels in Asia and Africa*. Londres, 1808.
- H. S^r J. B. PHILBY — *Arabia*. Londres, Ernest Benn, 1930.
- R. P. POIDEBARD — *La trace de Rome dans le désert de Syrie*. Paris, Geuthner, 1934.
- ROUSSEAU (FILS) — *Description du Pachalik de Bagdad*. Paris, 1809.
- D. SCHLUMBERGER — Compte rendu de l'ouvrage de ROSTOVTZEF : *Caravan Cities*. Gnomon, février 1935
- J. B. TAVERNIER — *Les six voyages de monsieur J. B. Tavernier en Turquie, en Perse et aux Indes*. Paris, 1713.
- R. THOUMIN — *Notes sur l'aménagement et la distribution des eaux à Damas et dans sa Ghouta*. Bulletin d'Études Orientales, année 1934, T. IV.
- C. F. VOLNEY — *Voyage en Syrie et en Egypte*. Paris, Courcier, 1807.
- J. WEULERSSE — *Antioche, essai de géographie urbaine*. Bulletin d'Études Orientales, année 1934, T. IV.
- WOOD — *The ruins of Palmyra otherwise Tadmor in the desert*. Londres, 1753.

ainsi que nos publications :

- Note sur la rivalité de deux tribus moutonnières de Syrie, les Mawālī et les Ḥadidiyīn*.
Revue des Etudes Islamiques, année 1934, Cahier I.
- Matériel de la vie bédouine*. Documents d'Études Orientales, 1935, Tome III.

SYSTÈME DE TRANSCRIPTION (1)

ب	b		ق	q, g, ġ (= dz)
ت	t		ك	k, ć (= ts)
ث	ṭ		ل	l
ج	ǧ		م	m
ح	ħ		ن	n
خ	ħ̣		ه	h
د	d		و	w
ذ	ḍ		ي	y
ر	r			
ز	z			<i>Voyelles :</i>
س	s		اَ -	ā, ē
ش	š		يَ -	i
ص	ṣ		وُ -	u
ض	ḍ confondu avec ظ		اَ -	a, e
ط	ṭ		اَ -	e
ظ	ḍ confondu avec ض		اُ -	u, o
ع	ʿ		وُ -	aw, ō
غ	ǧ		يَ -	ey, ē
ف	f		آ، ء (final) :	é, a

(1) Nous avons conservé aux noms connus leur orthographe française courante.

CHAPITRE I

HISTOIRE

Après avoir rapidement décrit Suḥné, nous essayons dans les lignes qui suivent d'en dégager le passé légendaire et historique avec les faits et gestes des chefs : on y verra, comme dans tant d'établissements sédentaires d'Arabie, les anciens villageois s'opposer aux nomades sédentarisés ; dans les partis politiques actuels, aux effectifs renouvelés, cette rivalité se prolonge bien longtemps après la disparition presque totale des premiers maîtres du lieu. Momentanément, l'un ou l'autre des partis triomphe grâce à des alliés extérieurs — tribus ou gouvernements. Mais l'exploitation en commun de quelques fructueuses ressources — le pèlerinage, par exemple, pour lequel l'union est nécessaire — amènent, au milieu de ces luttes, des trêves appréciables. Enfin, au hasard des vicissitudes politiques, les clans exilés fondent des colonies commerciales en bordure de la steppe, colonies qui deviennent rapidement l'armature d'une « firme » puissante assurant l'exploitation du désert.

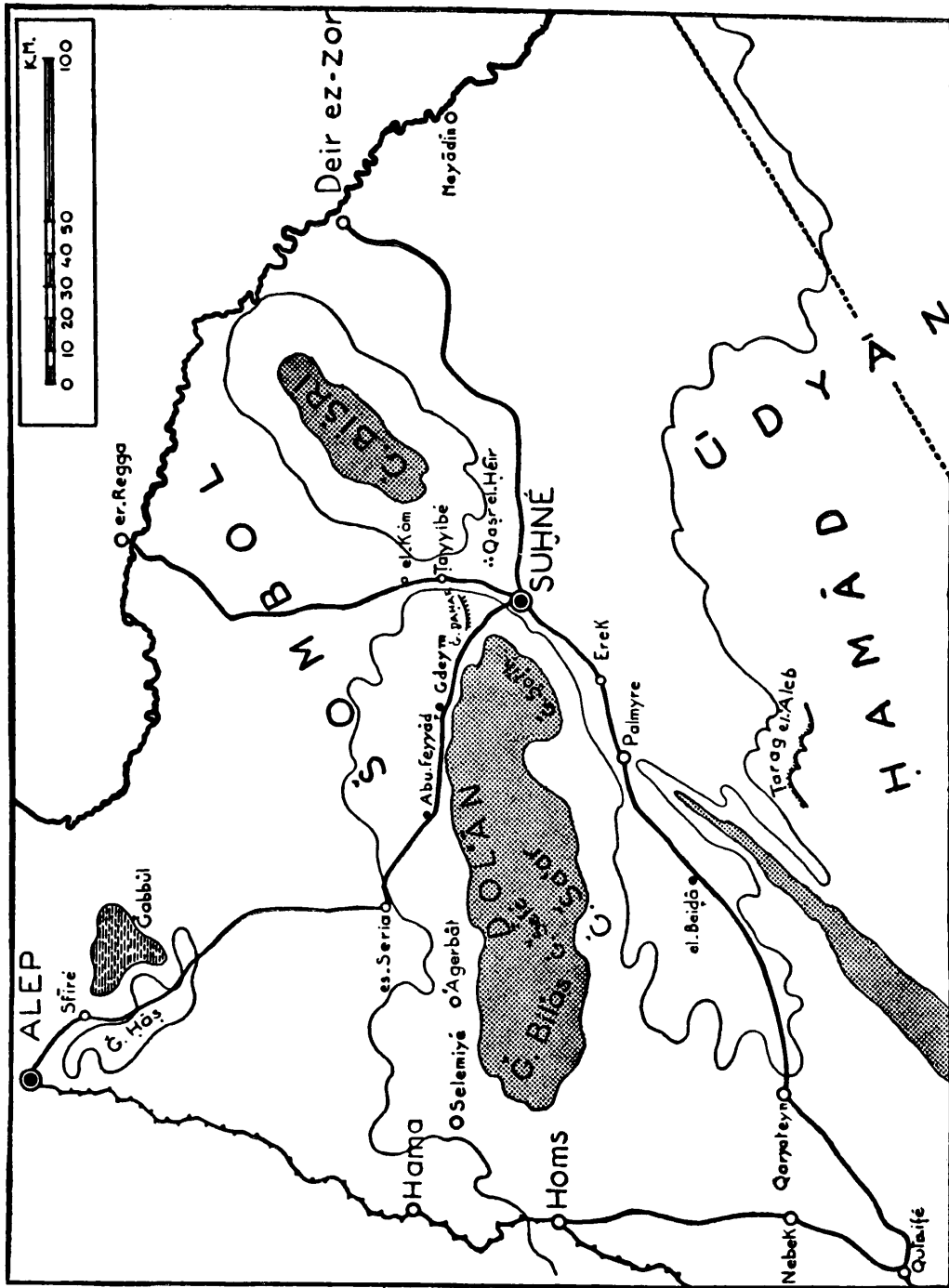
I. SITUATION ET DESCRIPTION (1).

Les Syriens appellent souvent Saḥānī (pl. de Suḥnī) les sédentaires de tous les Manāḍer(2). Ainsi le « Ḥāret es Saḥānī »(3) de Damas est peuplé d'habitants

(1) Cf. pl. I, II, III.

(2) On nomme ainsi, dans le langage des grands nomades, (de Neḍer, surveiller) le rebord Nord du Ḥamād, d'où l'on aperçoit les oasis de l'alignement Damas-Deir ez-Zor. Chez les sédentaires et les moutonniers, ce mot désigne ces villes elles-mêmes qui sont censées se surveiller l'une l'autre. (Le Ḥamād est la vaste région tabulaire sans réseau hydrographique organisé qui s'étend au Sud de la Palmyrène).

(3) Cf. Cantineau, *op. cit.*, t. I, p. 21.



de Palmyre, de Qaryateyn, voire de Ğerūd, presque à l'exclusion des véritables Soukhniotes(1). Sous ce nom, les « Arabes » (2) désignent fréquemment les colporteurs en tribu, quelle que soit leur origine (3). Ces dénominations témoignent du rayonnement de la petite cité, mais contribuent mal à la situer (4).

Suḥné, la plus septentrionale des Manāḍer, et, par conséquent, des établissements sédentaires de l'Arabie du Nord, se trouve à 75 km. N. E. de Palmyre et à 150 km. S. E. de Deir ez-Zor (5), sur la piste qui unit ces deux villes en longeant le pied des hauteurs du Šombol (6). Elle regarde vers l'Est et le Sud, vers le désert qu'aucune barrière naturelle ne clot et où ses fils se dispersent pour commercer avec les tribus. Vers le Nord et l'Ouest, malgré les montagnes, elle communique, par les trouées de Ṭayyibé et du W. el Kebīr, avec er-Regga sur l'Euphrate, Alep et Hama. (Dans toutes ces villes elle possède des colonies commerçantes). Sa situation fait penser à celle de Damas, de Qaryateyn, de Palmyre : « une source au pied d'un col » (7).

Dominée, au loin, vers le N. N. E., par les croupes arrondies du Ğ. Bišrī, à l'Ouest, par les reliefs abrupts des Ḍol'ān (8), au pied de la haute falaise blanche du Ğ. Ḍāḥek, Suḥné groupe ses maisons sur une légère élévation stérile. A l'Est et au Sud, les zones irrigables sont couvertes de champs, au milieu desquels quelques murailles délimitent trois îlots de vergers. Quelques jardins misérables occupent également le fond de 'Ain Feyyāḍ au Nord de la ville. Enfin à 1 km. au Sud, les restes d'une agglomération antique importante montrent que, depuis longtemps, le site est habité.

(1) Cf. ci-dessous, ch. V, Colonies.

(2) C'est à dire les Bédouins nomades par opposition aux Syriens sédentaires.

(3) Ceux-ci sont de même (et plus fréquemment encore) appelés « Qubeysāt » du nom de l'oasis commerçante voisine du moyen Euphrate.

(4) On comparera avec le nom de 'Ageyl, appliqué par extension à tous les sédentaires du Qasīm, à cause du rayonnement de cette corporation de marchands de chameaux.

(5) Le mot Zōr désigne, à l'origine, la végétation broussailleuse qui couvre les terrasses inférieures des vallées où coulent les fleuves du désert. Par extension, il sert à désigner les vallées de l'Euphrate et de ses affluents.

(6) Un « Šombol » est une mesure pour les grains variant autour de la charge ou de la demi-charge de chameau (cf. Latron : *La vie rurale en Syrie et au Liban*, ch. I.) Ce terme désigne la région productrice de blé à l'Est de Hama et, par extension, dans le langage du désert, le pays compris entre les pistes Homs-Palmyre, Palmyre-Deir ez-Zor, l'Euphrate et la Syrie sédentaire.

(7) Cf. Cantineau, *op. cit.*, t. I, p. 2.

(8) A 4 km. de Suḥné, (alt. 520 m.) le Ğ. Šoṭiḥ atteint 1100 m.

On ne trouve autour du village aucune trace de fortifications. L'enceinte de murs de boue dont parle Lady Blunt (1) n'est que l'entourage de cours et de maisons ; l'absence d'ouvertures vers la campagne fait que l'on s'y trompe, car les ruelles s'ouvrent dans les rentrants des constructions et parallèlement à un mur extérieur. Elles sont donc invisibles à faible distance et ne se prêtent guère aux galopades ni au tir des Bédouins (2). Seules deux rues étroites et parallèles sont nettement dessinées. Elles descendent à la source, direction vers laquelle des voies sont nécessaires ; l'une d'elles contient presque toutes les boutiques du village.

II. ORIGINES LÉGENDAIRES

Malgré les restes antiques nombreux qu'on y découvre, Musil ne semble pas avoir trouvé mention de Suḥné avant l'Islam. Mais les écrivains arabes la citent dès 1184 (3). En 1348 Ibn Baṭṭūṭa (4) la dit peuplée en majorité de chrétiens. La tradition veut pourtant qu'elle ait été juive autrefois. Mais cette tradition, générale dans toute la Palmyrène et le Moyen Euphrate (5), comme dans bien d'autres pays arabes (6), est ici moins précise qu'ailleurs, à Palmyre par exemple.

Les habitants actuels sont presque tous d'une origine nomade assez récente. Il ne serait pas surprenant pourtant que certains clans aient été fixés dans le voisinage avant de l'être à Suḥné même. Il semble, par exemple, que les Menī Reḥāma (7) ralliés aux Merāzgé, occupaient déjà Ṭayyibé vers le milieu du XVIII^e siècle. Rien d'impossible à ce que parmi les plus anciens

(1) Cf. Lady Blunt. *op. cit.*, p. 37.

(2) On peut voir là non pas une défense — jamais on n'a pensé que Suḥné puisse résister à un agresseur — mais une sage précaution. Lors de la construction de leur ville nouvelle, les Palmyriens se sont plaints des larges percées opérées vers la campagne, un seul fusil bédouin pouvant interdire toute circulation en ville. (cf. Cantineau, *op. cit.*, t. II, p. 136).

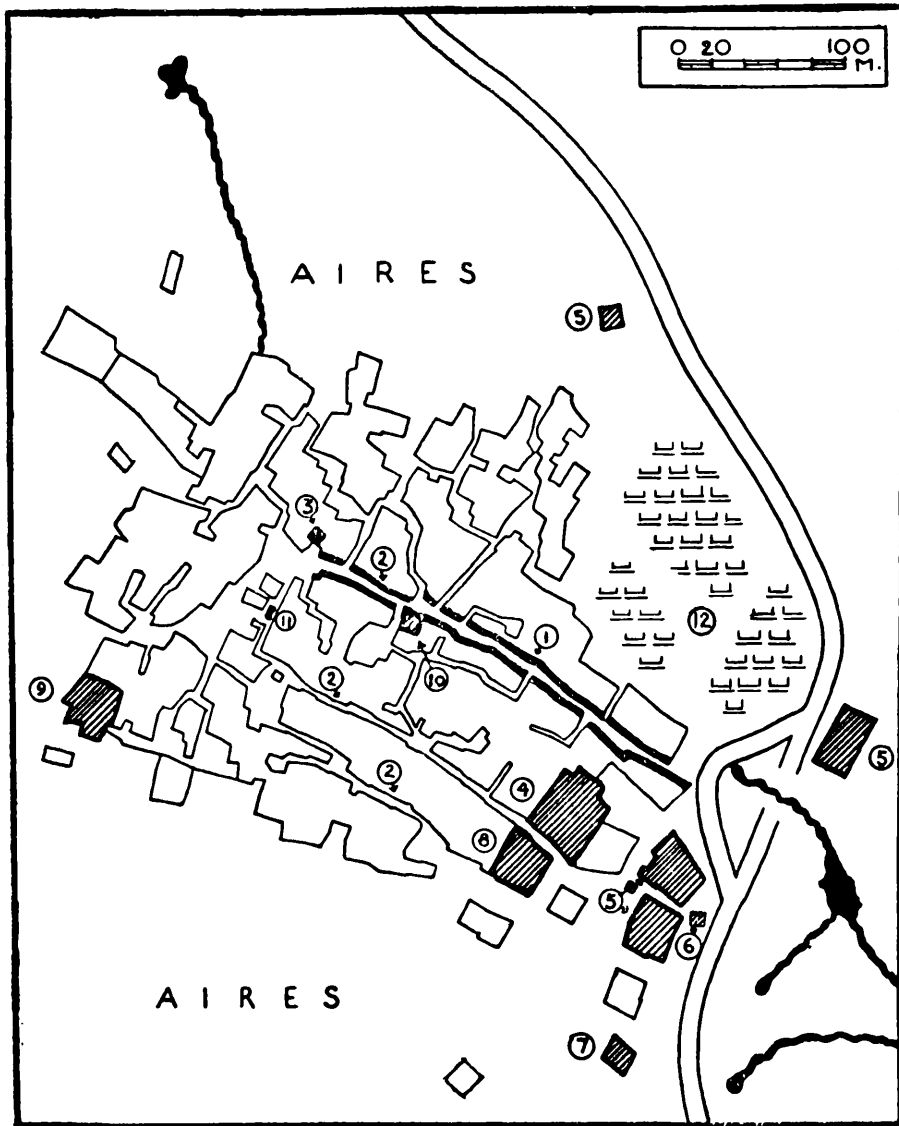
(3) Cf. Musil, *Palmyrena*, p. 251 et 252.

(4) Cité par Musil, *Palmyrena*, p. 82.

(5) Cf. Müller, *op. cit.*, p. 26 ; Cantineau, *op. cit.*, t. I, p. 18.

(6) Cf. Gautier, *op. cit.*, p. 103 ; G. Marçais, *op. cit.*, p. 573.

(7) Menī est mis pour Benī selon la prononciation Soukhniote.



PLAN DE SUHNE

(1) souq (rue du château); (2) rues descendant vers les sources; (3) qal'a; (4) ancien hân du Pèlerinage; (5) garages; (6) infirmerie récemment bâtie; (7) école récemment bâtie; (8) maison du Cheikh Aḥmed el 'Abd el 'Azīz; (9) maison de l'ancien chef Ġardāwī; (10) mosquée; (11) sanctuaire du Cheikh Ḥoḍer el Aḥḍar; (12) cimetière

On remarquera la situation du cimetière dominant la source principale et le parallélisme des rues descendant vers les points d'eau.

Au bord de la route par laquelle arrivent les influences de l'extérieur, apparaissent les bâtiments d'utilité publique, à plus forte raison les garages supplantant l'ancien hân. Le cœur du village, autrefois en (3), s'y transporte.

Soukhniotes, il se trouve des émigrés d'el Kōm, voire même — bien que nous n'ayons pu en trouver trace — de Qaşer el H̄eyr (1).

A l'origine, la ville appartenait aux Menī Şālḥé, puis vinrent les Menī 'Afwey qui racontent ainsi leur arrivée :

« Les Menī Şālḥé habitaient un grand château (2) dont ils ne sortaient guère. Notre ancêtre 'Afwey, venu de Ğezīré où nomadisait sa tribu(3), abreuvait ses moutons à Suḥné et, en redevance, devait souvent donner des bêtes aux habitants. Il alla chercher ses fils, et sous leur tente, on creusa un puits encore visible aujourd'hui ; c'est le «Bīr Menī 'Afwey», aux lisières Nord de la ville. La nuit, on y travaillait et l'on portait au loin les déblais ; le jour l'orifice était caché par le vaste chaudron de la famille. Bientôt on atteignit l'eau et les Saḥānī dirent à 'Afwey qui ne leur donnait plus de brebis : « O 'Afwey d'où abreuves-tu tes troupeaux ? — De Ṭayyibé, de Gdeym... » répondait-il. Mais, un jour, la supercherie fut découverte, 'Afwey battu et beaucoup de ses bêtes capturées. Il appela à la rescousse ses frères et ses fils et leur dit : « Le soir, les sédentaires se réunissent, boivent le café, puis chacun rentre chez soi pour dormir. J'irai donc me joindre à eux, puis, quand ils sommeilleront, je reviendrai vous chercher. Vous entrerez dans la ville et vous les tuerez ».

A l'heure dite, 'Afwey revint vers sa tente, se ceignit et appela les siens dans la nuit en ces termes qu'a retenus la légende : « Où sont mes gens et mes hommes ? Mes'ūd qui m'est cher ? Msē'ad qui m'est cher ? Sa'īd qui m'est cher » ? (4) Il les guida vers la porte du château qui — comme les portes d'alors — était une pierre que l'on soulevait. Il la tint supportée par sa tête. Ses parents entrèrent et massacrèrent tous ceux qui leur résistèrent. Mais quand 'Afwey voulut se dégager, la porte en retombant lui écrasa la tête. »

Les quelques survivants des Menī Şālḥé s'enfuirent à Alep et à Hama d'où au temps d'Abd ul Medjid, (1830-1861) ils revinrent accompagnés des Menī Ğanīmé.

(1) Abandonné au XVII^e siècle seulement. On trouve fréquemment des familles qui se savent originaires d'un site désertique aujourd'hui ruiné. (Ainsi certains Chrétiens de Qaryateyn proviennent de Başīrī).

(2) Au point le plus élevé de la ville ; il en reste un monticule de briques sèches et croulantes encore appelé « qal'a ».

(3) Certains disent que ces envahisseurs furent des 'Abbādé originaires des Kurdes Millī. Mais ils reconnaissent que leurs descendants actuels les plus authentiques sont les Menī 'Afwey qui, eux, se déclarent de source Na'īm.

(4) Ṭḥazzem 'Afwey ū ḡāl : « wayn zelmī ū rḡālī ? wayn Mes'ūd el ḡālī ? wayn Msē'ad el ḡālī ? wayn Sa'īd el ḡālī ? »

« Les six fils d'une veuve nommée Ġanīmē étaient, comme toute leur famille, au service de l'illustre maison 'Aḍem de Hama. Un jour que le chef de cette maison était en prison à Damas par suite de ses démêlés avec le Vali turc, le plus jeune des six frères surprit au bain les femmes du maître. Celui-ci, dès sa libération, priva de toute charge les enfants de Ġanīmē qui, jusque là, surveillaient ses villages et ils durent se réfugier à Suḥné. »

L'arrivée des Menī Ġanīmē et Menī Ṣālḥé amena l'exode des Menī 'Afwey vers Sfiré et Alep (1).

Nous n'avons pu recueillir de légendes concernant l'installation des autres clans. Il s'agit d'événements relativement récents (cent cinquante à cent ans, en général, quatre-vingts seulement pour les Menī 'Azzām). Comme dans beaucoup d'oasis, les arrivants étaient, en grande majorité, des nomades obligés de quitter leur tribu à la suite de quelque aventure fâcheuse. Les belles légendes ne servent bien des fois qu'à dissimuler la faute d'un ancêtre dont on rougirait si l'on n'avait depuis longtemps fait le silence sur elle. Aussi, tout en se rattachant à une tribu nomade, la famille sédentaire est souvent incapable de se réclamer plus spécialement d'une des fractions de cette tribu.

On raconte naturellement que la parenté naquit entre les Soukhniotes du fait qu'ils épousèrent tous les filles des Menī Ṣālḥé, premiers possesseurs du lieu. Ainsi cherche-t-on à reconstituer cet esprit de tribu dont les anciens nomades se trouvent tant privés du jour où ils se sont fixés au sol.

III. DONNÉES HISTORIQUES

C'est sans doute au cours du XVIII^e siècle que Suḥné, jusque là dominée par les Mawālī, tomba entre les mains des 'Anezé. Ḥsené puis Sba'a y exercèrent la primauté, sans réussir cependant à exproprier les premiers habitants (2).

Aux environs de 1800, la bourgade échappa, dit-on, aux Wahhabites de 'Abdallāh eben Sa'ūd qui venaient de piller Ereḳ et d'y tuer quatre-vingt-sept hommes ; en 1802 les Manāḍer furent complètement évacuées sous la menace

(1) Ce refuge au désert fréquent à cette époque aurait été pratiqué par les 'Aḍem eux-mêmes. Volney cite le cas de As'ad el 'Aḍem, pacha de Damas, qui, « déposé, se retire au désert avec les gens de sa maison pour éviter une plus grande disgrâce ». *op. cit.*, t. II, p. 145.

(2) Comparer avec Jaussen et Savignac, *op. cit.*, t. II, p. 161.

wahhabite. Plusieurs des colonies Soukhniotes dans les villes de Syrie, celles de Sfiré et de Hama, en particulier, furent alors fondées ou tout au moins renforcées.

Vers 1832, Suḥné tomba aux mains des Egyptiens qui y restèrent un an. Leur départ coïncida avec une nouvelle émigration sur Alep (1). Aux environs de 1840 la bourgade est réoccupée, car Ğāralla, chef de Palmyre, disgracié par ‘Abdo Aġa es-Sweydān, y trouve refuge (2).

Les Aġāwāt (pl. de Aġā) sont la seule autorité dont on ait gardé le souvenir avant l’arrivée des Turcs. Chefs héréditaires de troupes irrégulières au service de la Porte, ils occupaient des villes en bordure du désert (3), et avaient pour rôle de maintenir les tribus. La suzeraineté nominale de l’Aġa de Ḥesyé, lui-même vassal du Pacha de Homs, s’étendait sur Palmyre et Suḥné dès avant le XVII^e siècle peut-être. Les Soukhniotes prétendent que, dans leur village, elle ne fut effective — et encore bien faible — qu’après le passage des troupes égyptiennes (4). Il est probable cependant qu’ils voyaient parfois auparavant les soldats ‘Ageyl de l’Aġa ; ils les virent, à coup sûr, à partir de 1832.

Vers 1857, Deir ez-Zor fut occupé par les Ottomans et Palmyre à son tour vers 1862. Il faut donc placer vers cette époque l’arrivée à Suḥné de hauts personnages turcs qui dressèrent auprès de la source un camp de grandes tentes blanches dont on garde encore le souvenir et laissèrent à leur départ une petite garnison dépendant de er-Regga, depuis longtemps siège d’un gouvernement local.

(1) Ces abandons ne doivent pas nous surprendre. Palmyre a connu le même sort — comme aussi beaucoup d’oasis d’Arabie —. Cf. Cantineau, *op. cit.*, t. I, pp. 11 et 12. Comparer également avec Jaussen et Savignac, *op. cit.*, t. I, pp. 475 et 476.

(2) Cf. Rapport de Ḥanna Ğabbūr. Ce rapport a été utilisé en particulier par M. Cantineau. Vers 1856, Ğāralla reprend le pouvoir à Palmyre.

(3) Ḥesyé, Ğerūd et, plus récemment, — par fractionnement du domaine de l’Aġa de Ğerūd — Qaryateyn. Mrs Burton, décrit ainsi l’Aġa de Ğerūd vers 1870 (Da‘as Aġā) : « C’est un chef frontalier dont la famille est toute de combattants ; il a cent cinquante lances non enrégimentées avec lesquelles il est supposé maintenir les Bédouins en respect. Pendant quelque temps il fut employé par le gouvernement turc, mais il a fait si mauvais usage de son pouvoir et commis tant d’atrocités que le gouvernement lui retira sa protection. » (*op. cit.*, p. 165).

(4) A Palmyre cependant, elle s’exerçait depuis longtemps. Des voyageurs comme Wood, au milieu du XVIII^e siècle, passent par Ḥesyé et l’Aġa leur fournit une escorte.

Ces soldats pendant plus de vingt ans encore, furent des irréguliers de l'Āgā, 'Ageyl puis Tcherkesses ou Tchatchanes (1) ; des hommes astreints au service militaire les remplacèrent ensuite. On les supporta comme un mal nécessaire (2). Leur présence n'empêchait pas les nomades de percevoir les « taxes de fraternité » auxquelles ils ont droit : Les Mawālī, les Ḥsené, puis les Sba'a, ne cessèrent de dominer la région ; même les Šwayā des bords de l'Euphrate intervinrent — activement parfois — dans la politique de la cité. Les soldats turcs maintenaient cependant une sécurité relative (3). A partir de 1880, l'impôt fut perçu régulièrement ; vers 1890 — événement sans précédent — ils firent obtenir — des Ḥadīdiyyīn, il est vrai (4) — le prix du sang pour un Suḥnī assassiné.

La fourniture de chameaux au « Pèlerinage » de Damas, conjointement avec les autres Manāḍer, assura longtemps la prospérité de Suḥné. En 1880, cette fourniture passa à des Damascaïns. En servant les adjudicataires et surtout les pèlerins de Perse et d'Irak entre Deir et Damas, les profits furent encore appréciables. L'ouverture du chemin de fer du Hedjaz en 1903, puis la grande guerre, achevèrent ce commerce déjà très diminué.

IV. LUTTES POLITIQUES LOCALES

Il est bien difficile de déceler comment a été gouvernée Suḥné. On dit que le chef y a toujours été nommé et déposé par l'assemblée (Meḡles) des habitants influents ; mais cette assemblée ne fut jamais un organisme régulier, élu ou nommé ; les notables présents dans la ville exprimaient l'opinion publique. L'anarchie semble donc avoir régné presque sans interruption. Certains personnages, appuyés par les Bédouïns ou par le gouvernement, réussirent, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, à s'imposer à toute la cité. Mais, par la

(1) Cavaliers circassiens, troupe de police du gouvernement turc.

(2) Cf. Mrs Burton (*op. cit.*, p. 169) « Les gens de Qaryateyn sont très pauvres : ils ont les soldats pour les opprimer et les voler ; ils les haïssent et les craignent tant que, où un uniforme est vu, tous s'échappent du chemin comme si c'était un serpent. » Doughty, (*op. cit.*, t. II, p. 80), nous décrit de façon saisissante la misère des soldats turcs de Ḥeybar.

(3) Cf. Oppenheim, ch. VII, p. 260.

(4) Tribu nombreuse mais peu guerrière et peu estimée.

suite, et jusqu'à une époque très récente, les clans vécurent de nouveau à peu près indépendants, chacun d'eux se groupant autour d'un homme influent. A travers ces luttes confuses, on croit pouvoir démêler, cependant, l'opposition continue de deux partis se disputant, avec le commandement, la fourniture des chameaux du Ḥağğ ; d'une part, les Menī Mgeybel ralliés autour des 'Abd el 'Azīz (de la famille des Menī Ġanīmē) ; de l'autre, tous les autres clans — généralement sous la conduite des chefs des Menī 'Afwey—. Les premiers—de toute provenance — embrassent à l'origine la cause des Menī Ṣālḥé, anciens possesseurs de la ville ; autour des vainqueurs des Menī Ṣālḥé, les seconds groupent de préférence des nomades fixés par la suite à Suḥné.

Citons quelques uns des principaux chefs :

'Abd el 'Azīz des Menī Ġanīmē, le plus ancien dont on garde le souvenir, domine, au début du XIX^e siècle, Suḥné—et, dit-on, Hama(1)—. 'Alī el Ḥamed des Menī 'Afwey est au pouvoir presque à la même époque. Il est fournisseur de chameaux pour le Pélerinage (Mutsellem el Ḥağğ). Au milieu du XIX^e siècle paraît Ṣāleḥ aṭ Ṭallā^c, parent d'Abd el 'Azīz et le plus grand des chefs soukhniotes. Pourvoyeur du Ḥağğ, il y envoie jusqu'à deux mille animaux et, pour ce, communique directement avec la Porte par dessus la tête du «Bāṣāt el Ḥağğ».

Au début de son règne, Ṣāleḥ avait tué un de ses concitoyens. Devant la coalition des autres clans, il avait dû s'enfuir à Hama avec bon nombre des Menī Mgeybel, il y était devenu très influent (2). Selīm el Greyn des Merāzğé(3) gouverna pendant son absence jusqu'au jour où, s'appuyant sur le mécontentement des Saḥānī et sur les lances des Weldé, (4) Ṣāleḥ rentra vainqueur dans la cité. Selīm s'enfuit à Alep ; Ṣāleḥ aṭ Ṭallā^c fit preuve de modération, ce qui lui permit de gouverner Suḥné jusqu'à sa mort (vers 1875).

(1) Ou tout au moins, sans doute, la « clientèle » des 'Aḍem dans cette ville.

(2) « Il invitait, dit-on, les principaux personnages de la ville à le déchausser et frappait qui refusait ». Les Hamiotes firent contre lui une pétition au Sultan Abd ul-Medjid. Des troupes vinrent camper aux portes de Hama. Ṣāleḥ, convoqué, envoya un de ses esclaves surveiller la cuisine du commandant turc, craignant d'être empoisonné, puis il se rendit au bivouac ; trois jours, il attendit, sans être reçu, de l'aube jusqu'au premier «Allāh Akbar» de midi ; le troisième il fut accueilli, se lia avec l'officier, refusa une ruine qu'on lui offrait aux environs pour y fonder un village et fit la paix avec les Hamiotes.

(3) Appuyé par Derwīš el 'Alī des Menī 'Afwey et 'Arab el 'Assāf des Menī Ḥalaf.

(4) Tribu Ṣwayā des Zōr.

‘Abweyd er Raḥmān des Menī ‘Afwey semble avoir été, vers 1880, le dernier chef reconnu par la ville entière ; lui aussi est déposé parce qu’il défend mal ses concitoyens contre les exigences des Bédouins : il s’exile à Sfiré, et la colonie des Menī ‘Afwey dans cette bourgade prend alors toute son importance.

On ne trouve plus ensuite qu’une poussière de clans indépendants. Parmi les notables se distinguent : Rašīd el ‘Omeyyer des Menī Ḥalaf, qui obtint le prix du sang pour un Suḥnī assassiné (1) ; ‘Alī ed Derwiš et son frère Wahnāb des Menī ‘Afwey, avec qui émigrent nombre de leurs proches vers Sfiré (2).

Vers 1900, le pouvoir est partagé entre Rašīd el ‘Omeyyer des Menī Ḥalaf, Ğardāwī ed Derwiš des Menī ‘Afwey, et ‘Abd el ‘Azīz des Menī Mgeybel.

La situation se simplifie au fur et à mesure qu’‘Abd el ‘Azīz devient fort. Contre les Menī Mgeybel, toute la ville fait bloc autour de Mḥammed el ‘Īd des Menī ‘Aebān, reconstituant ainsi l’opposition qui avait, un demi-siècle plus tôt, chassé Šaleḥ aṭ Ṭallā‘ (3). En 1921, Mḥammed el ‘Īd est assassiné (4) ; un nouvel éparpillement des clans se produit.

Le Cheikh Mer‘ī des Menī ‘Afwey tente un suprême ralliement qui, après 1920, semble avoir quelques chances de succès ; hélas ! il est trop tard. A ‘Abd el ‘Azīz, (mort à el Qāym vers 1910) (5) a succédé son fils Aḥmed. Une troisième fois dans l’histoire de Suḥné, les Menī Mgeybel luttent seuls contre le reste de la ville. Bien qu’à certains moments la coalition groupe les trois quarts des habitants, la victoire est acquise à Aḥmed el ‘Abd el ‘Azīz qui s’appuie sur le Gouvernement, comme son grand-oncle Šaleḥ aṭ Ṭallā‘ s’appuyait sur les nomades Weldé.

L’absence totale d’organisme politique nous semble caractériser le peu d’ancienneté de la vie sédentaire chez la plupart des Soukhniotes : l’autorité

(1) Cf. ci-dessus p. 21.

(2) ‘Alī avait perdu la plupart de ses chameaux au Hedjaz. Désirant éviter le Pacha de Damas, il rentra du pèlerinage par Ğawf, toucha Suḥné et chercha refuge à Sfiré dans le vilayet d’Alep.

(3) Telle est la situation lors du passage de Musil en 1908 (Cf. *Palmyrena*, p. 82).

(4) Par les Mwaygé (fraction des Sba‘a ‘Ebedé). Il refusait de se laisser dépouiller par eux. Aucun prix du sang ne fut payé pour lui. Sur le lieu du meurtre à mi-chemin entre Suḥné et Ṭayyibé, on a élevé un cénotaphe, c’est un simple tas de pierres (Megām).

(5) En allant réclamer des chameaux volés par les Šammar à son ami Zwēmel des Singaré.

familiale est la seule que conçoivent ces rejetons coupés de leur tribu. Aussi cherchent-ils, lorsque les groupes sociaux se sont amalgamés, à faire renaître cette forme du commandement.

Des groupements obligés de fuir et prospérant à l'extérieur mais toujours avec l'espoir de rentrer dans leur patrie, on rapprochera, chez des Bédouins, tant d'exodes consécutifs à des défaites (Šammar), ou, chez des sédentaires, l'exil du Prophète à Médine, et les luttes politiques des villes du Hedjaz, comme de bien d'autres républiques marchandes.

CHAPITRE II

VIE MATÉRIELLE, FAMILIALE, RELIGIEUSE

Il est intéressant de passer en revue, la nourriture, le vêtement, la parure et les soins du corps, l'habitation, pour essayer de dégager, en chacune de ces matières, ce qui rapproche les Saḥānī des citadins qui leur ressemblent ou au contraire des Bédouins qui les entourent : les analogies entre leurs maisons et les tentes des nomades moutonniers, leurs ancêtres et leurs voisins, sembleront particulièrement frappantes. On verra jouer à ce propos et même à propos des cérémonies familiales, dont nous touchons un mot ensuite, les deux tendances, nomade et sédentaire, qui sollicitent en sens contraire la population du village.

Mais la vie religieuse, malgré de rares résonances désertiques, enchaîne bien Suḥnē à l'islam des citadins Syriens, des Hamiotes en particulier. On opposera cette ferveur à l'indifférence apparente des grands nomades et l'on évoquera à ce propos la mémoire du Prophète, lui aussi sédentaire et chamelier. (1)

I. VIE MATÉRIELLE

L'alimentation des Soukhniotes se rapproche de celle des nomades moutonniers (2). Ils ne consomment pas d'huile d'olive malgré un nombre

(1) W. Marçais, *op. cit.*, p. 89. « Les principes élémentaires de droit civil édictés par le livre saint ne valent que pour des commerçants sédentaires ».

(2) Leur pauvreté leur interdit presque légumes et fruits de Damas et de Homs qui passent en camion vers Deir ez-Zor. Ils se nourrissent de blé (décortiqué (burḡul) ou moulu en farine et cuit sous forme de pain) et en outre de laitages, d'huiles, de raisins secs (zebīb), de raisiné (debs), d'olives, et des produits de leurs jardins ; les condiments sont importés des villes.

appréciable d'oliviers dans leurs jardins ; leur cuisine est faite au « samen », (sorte de beurre), à la graisse de mouton ou encore à l'huile de térébinthe. Leurs dattes étant fort médiocres, ils achètent, comme les Bédouins, des dattes d'Irak. Comme eux encore, ils ne mangeraient guère de viande s'ils ne possédaient des volailles. Par contre — même chez les pauvres — le café est bien plus répandu qu'en tribu. Il en est de même, on le sait, dans les villes du Nedjd (1) : le nombre des cafetières peut, dans une maison moyenne, atteindre une douzaine, toutes de dimensions différentes : l'emblème de la générosité reste, on le voit, partout le même.

Par le vêtement, les Soukhniotes se rapprochent également des moutonniers plus que des autres sédentaires de la Palmyrène, actuellement très influencés par les modes syriennes citadines (2). Leur robe est le plus souvent de coton jaunâtre ou verdâtre comme celle des Ḥadīdiyyīn, des 'Omūr (3) ou de certains villageois de la région d'Alep, mais quelques uns arborent des chemises à longues manches (Rdūn) analogues à celles des grands nomades chameeliers, 'Anezé ou Šammar(!). Chez d'autres, cependant, l'élégance suprême consiste à porter des bottes alépine (ğezmē ḥalebiyyé) ou même depuis peu quelques vêtements européens (vestons, chaussures, chaussettes, fixe-chaussettes).

Les femmes de Suḥné sont habillées comme celles des moutonniers (4) ; elles ne sont donc pas voilées. Elles portent de nombreux bijoux (5), mais jamais des bracelets de chevilles comme les femmes de Deir

(1) Cf. Doughty, *op. cit.*, t. II, p. 337.

(2) Ils portent la chemise (gašīré) (c'est le tōb abyāḍ des Bédouins), le caleçon (serwāl), la robe de coton rayée (zebūn) ou unie (šāyé), le manteau ('aba) et la pelisse (farwa). La coiffure la plus commune est le voile de coton brun (fanīlé) maintenu par la cordelière ('agāl). Ils chaussent des brodequins rouges ou noirs dits boṣṭar ou med'ās, comme à Alep (et non merkūb comme à Tadmor ou zerbūl comme chez les Arabes). (Cf. pl. IV, 1 ; pl. VII, 1, et pl. VIII. Cf. également notre *Matériel de la vie bédouine*).

(3) Tribus moutonnières du Šombol.

(4) Cf. *Matériel de la vie bédouine*. Elles portent la chemise bleu foncé (qamīš) (tōb asmer des Bédouines), la robe noire (šāyē somrā), l'écharpe (šombor), le voile de tête (ḥatta), en fichu, pour les jeunes filles, en bandeau, pour les femmes mariées ; aux pieds, elles revêtent de grosses chaussures à talon ferré, généralement jaunes (meššāyē) (cf. pl. IV, 1).

(5) Bagues (ḥātem), bracelets d'argent (šuar), bracelets de perles (zōla), bracelets de verre (ma'ḍed) au-dessus du coude, boucles d'oreilles (ḥaleg eden).

ez-Zor et les Şlobiyyât(1). Quelques unes, par contre, ont des « ħzām », fleurs d'or à la narine, bijou d'Alep que l'on donne à l'occasion du mariage. Souvent cette parure est attachée par une chaînette au voile de tête « de peur que la narine ne tombe sous son poids » (1)

Le tatouage (degg) n'est pas, comme chez les 'Anezé, le travail exclusif des Romanichels (Nowar) ; certaines vieilles de Suĥné savent tatouer. Les hommes s'y soumettent parce que c'est un remède à certaines maladies, ou simplement par goût ; ils sont d'ailleurs relativement peu tatoués, plus que les grands nomades, sans doute, mais beaucoup moins que les sédentaires syriens— même ceux des autres Manāġer—. Par contre les femmes le sont sur tout le corps (2).

Les enfants ont la tête tondue, avec la mèche (ţerra) sur le front. Pour imiter les nomades, les jeunes gens laissent pousser leurs nattes (ġedāyl). Arrivés à un certain âge, les hommes sérieux se font raser le crâne conformément aux prescriptions de la religion.

Il arrive que les femmes — comme celles des Bédouins — coupent leurs chevelures à la mort d'un être cher. Personne ne se vante de cette superstition; mais on voit, parfois, suspendues dans les maisons, de belles nattes que pour rendre plus longues et plus lourdes, elles avaient autrefois paré de « ġerāmīl », cordons tressés de laine noire (3).

Cheveux et ongles sont d'habitude soigneusement enterrés.

L'habitation à Suĥné, est un « dār » (4), composé de plusieurs pièces

(1) Femmes des Şleyb, tribu méprisée.

(2) Au menton, elles ont des points noirs qui constituent la « moustache de Ĥamed » (şāreb Ĥamed) ; une ligne qui part du menton et passe entre les seins est dite « tatouage du nombril » (degg el mānī); le cercle autour du nombril, comme celui qu'on dessine au-dessus du coccyx s'appelle « sīwān » (c'est le nom de la tente ronde à un poteau central qu'utilisent souvent les commerçants en tribu) ; au bas-ventre, elles ont le fléau de la balance (gubbān) ; à la face intérieure de l'avant bras, sur laquelle elles s'appuient pour dormir, le coussin (moĥeddé) ; au dessus des chevilles des cercles dits « balezanes » (ĥaġūl) ; sur les cuisses des triangles dits « clôtures » (ĥarāys).

(3) Dit à Palmyre 'ogsa.

(4) Les maisons de Palmyre (ancien village) sont à peu près identiques.

donnant sur une cour d'où des escaliers montent aux terrasses (1). De même

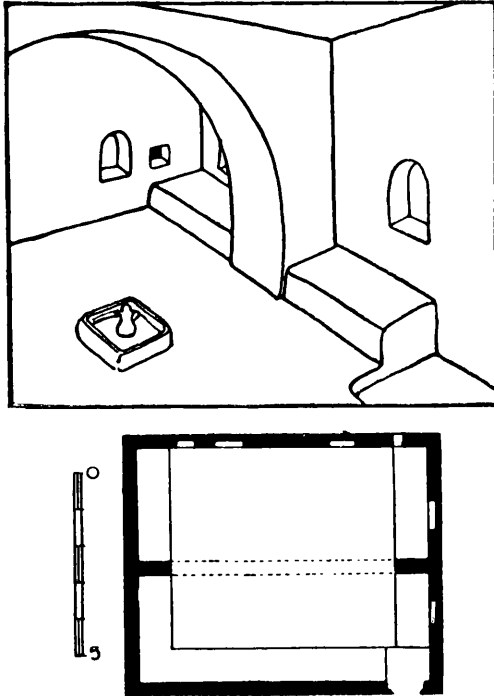


Fig. 3.

Pièce de réception (menzül) de l'ancien chef Şaleḥ aṭ Ṭalla' (cf. fig. 8, ch. III).

Le sol surélevé, les banquettes, et la vaste arcade qui soutient le plafond sont classiques chez tous les villageois du désert. Le foyer du café et l'orifice de communication avec le compartiment des femmes rappellent davantage les habitudes bédouines.

que les femmes dressent les tentes chez les nomades, à Suḥné elles édifient les maisons et certaines ont comme « maçonnes » une réputation bien assise.

La construction, récemment encore, était presque uniquement faite de pierres et de boue (tīn). Dans les murailles les plus négligées apparaissent des matériaux étranges (touques d'essence, carcasses de chameaux noyées dans la terre)(2), indices évidents d'une courte expérience du bâtiment.

Tous les ans, au printemps, on crépit les façades avec une terre blanche dite « ḥabara ». C'est à la même époque que l'on construit. Avant de prendre possession de sa demeure, on égorge une victime (debiḥa). C'est un sacrifice de fondation. Sur la porte on dessine avec du sang la marque de bétail de son clan (3).

A l'intérieur de la demeure, vu la rareté des bois, le plafond

(1) Seules deux maisons possèdent un étage.

(2) Il faut être bien près de la vie nomade pour utiliser des carcasses de chameaux, (cf. pl. V, 1,2). On sait que les Arabes emploient, faute de mieux, les ossements de ces animaux, comme instruments agricoles lorsqu'ils plantent quelques concombres dans un fond d'ouadi. A l'inexpérience dont témoignent des constructeurs qui se servent de matériaux aussi primitifs, on opposera la grande habileté dont font preuve les maçons des vieilles localités sédentaires (villages chrétiens de l'Anti-Liban par exemple).

(3) On pense aux portes des Juifs marquées en Egypte du sang d'un agneau ; cf. fig. 9.

de branches et de terre battue est supporté, chez les riches, par une ou plusieurs arcades de pierre (qanṭara), souvent assez larges et nécessitant l'intervention d'un maçon habile et la mise en place d'un bâti de bois. Le sol est en grande partie surélevé. Le centre de la pièce de réception (menzūl) est occupé, comme sous tente, par le foyer du café (1). Dans l'appartement des femmes, qui sert aussi de pièce aux provisions (beyt el-mūni), des murettes hautes de 0, m. 80 à 2 m. (qwāra) délimitent des magasins (ḥazné) ou même les compartiments (qet'ā) des différents ménages habitant ensemble la maison. De même, chez les nomades moutonniers, chaque femme se crée une chambre à elle à l'aide de la cloison de roseaux (zeribé). Entre la pièce de réception et l'appartement des femmes, de petits orifices d'aération sont souvent ménagés (2). On songe à la facilité des communications entre les deux compartiments des habitations bédouines — voire aux trous que les femmes pratiquent dans la « qāṭ'a » qui partage la tente, afin de regarder chez les hommes (3).

Autrefois, l'insécurité empêchait la ville de s'étendre. Les enfants mariés, quand ils ne partageaient pas la même chambre, restaient du moins autour de la même cour. Plus tard, tant il y a de ruines, les murs se sont écroulés et la cour est devenue une sorte de place publique sur laquelle s'ouvrent plusieurs demeures et étables. Ainsi, sans être aussi peu cachée que celle des campements, la vie est à Suḥné beaucoup moins secrète que dans tant de villes musulmanes.

(1) Cf. pl. VIII.

(2) Doughty, (*op. cit.*, t. I, p. 186) décrit de même une demeure de nomade sédentarisé, encore très voisine de la tente nomade.

(3) Cf. pl. VII, 2.

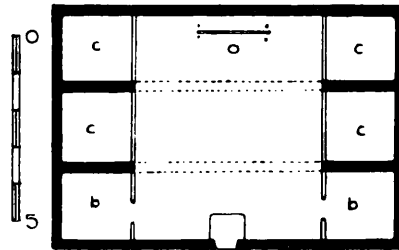


Fig. 4.

Beyt el-mūni chez Şagra bent Barakat.

On notera le métier à tisser, a. Les arcades délimitent des compartiments — b, b, servant de chambres à coucher — ou c, c, de magasins à provisions.

Depuis longtemps, les Soukhniotes souffraient de cet entassement. Aussi construit-on beaucoup, maintenant que la sécurité règne. Mais on fait venir

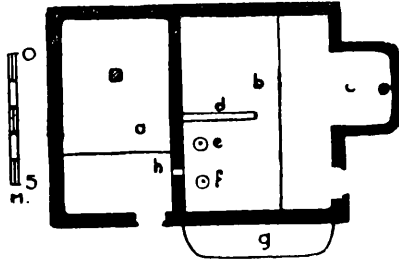


Fig. 5.

Demeure de l'ancien chef Ğardāwī ed-Derwīš, occupée aujourd'hui par un de ses fils (a, a, de la fig. 6); installation soukhniote type.

a, menzūl — b, beyt el-mūni — c, cuisine — d, murette délimitant deux compartiments — e, f, moulins à blé et à boṭum — g, mostobé (banquette extérieure)—h, orifice entre les deux compartiments.

(La photographie 2 de la pl. IV est prise de la porte vers e et f).

chacune possédant une large part du périmètre extérieur. Cependant, au sein de chaque fraction, des familles logées au centre de l'agglomération essaient sur leurs aires, bien loin de leurs demeures actuelles. Le quartier des Menī Mgeybel qui s'étend vers le S. O. restera uni, mais des éléments de ce groupement, les Menī Šālhé, les Ḥṭabā etc...formeront bientôt deux noyaux. Du jour où la famille est ainsi scindée, on tourne résolument le dos aux traditions du désert.

pour cela des maçons de l'extérieur. Dans de grandes cours carrées aux murs élevés, ceux-ci édifient de banales maisons de briques crues, témoignage de l'influence croissante des cités (1).

Alors que dans la plupart des localités, au bout d'un certain temps de vie sédentaire, les habitants se dispersent, à Suḥné, au contraire, ils restent encore étroitement groupés selon leur origine comme les tentes dans un campement (2). Le plan de la ville fournit sur la vie sociale des aperçus intéressants (3).

Mais la bourgade s'étend sur les aires à battre qui l'entourent, ce qui compliquera bientôt son plan. Sans doute, les grandes fractions ne seront-elles pas divisées,

(1) Cf. ci-dessous fig. 8.

(2) Les marques de tribu qui ornent leurs portes en témoignent.

(3) Cf. ci-dessous ch. III.

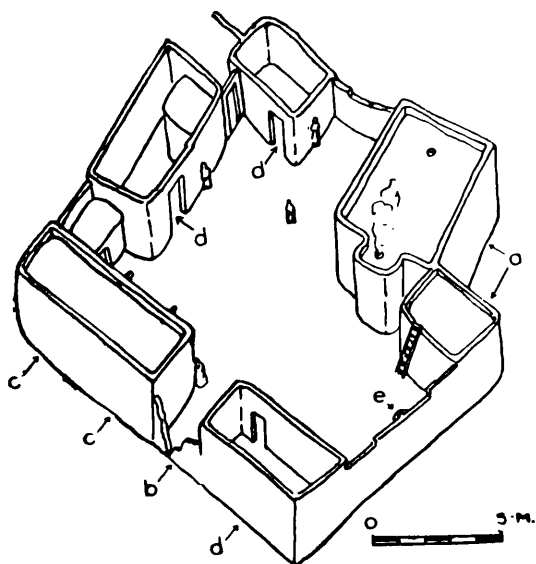


Fig. 6.

Maison de l'ancien chef Ğardāwī
ed-Derwiš des Menī 'Afwey.

(cf. fig. 2, p. 17).

On remarquera les dimensions de la cour — une grande cour était récemment encore un luxe réservé aux chefs. — La brèche (b) transforme cette cour en place publique autour de laquelle s'ouvrent, outre l'habitation de l'ancien chef (a), les demeures de ses enfants (c) et de nombreuses pièces sans toit (vu la rareté du bois) qui servent d'étables (d). En (e), le pressoir à boğum indispensable dans une maison soukhniote (cf. pl. IX).

II. LES CÉRÉMONIES FAMILIALES

Toutes imprégnées d'islamisme, ces cérémonies sont très voisines de celles des Syriens. Nous ne les décrivons donc pas. Voici pourtant quelques caractéristiques qui permettront d'y déceler les influences nomades et les influences sédentaires.

La CIRCONCISION était autrefois pratiquée par un Soukhniote ; bien que plusieurs en soient capables aujourd'hui, on préfère avoir recours à un opérateur des Benī 'Abbās de ez-Z'ēr, localité du pays de Rahā (Ourfa) en Turquie, au Nord d'Alep. Ces Benī 'Abbās exercent leur art dans les tribus, les Zōr et les Manāḡer.

MARIAGE. La coutume des cadeaux aux proches de la fiancée (1) augmente

(1) En particulier 'abā à l'oncle signalée par Daghestani, *op. cit.*, p. 28.

les dépenses de la dot (syāg), elle-même très variable : dix à cent livres or, en moyenne trente ; chez les chefs, elle est beaucoup plus élevée (1).

L'obligation de réunir des sommes considérables retarde souvent le mariage des jeunes gens (2).

On ne remet qu'une partie de la dot dite « Mgeddam » — les trois quarts environ —, le reste (M'aḥḥar) n'est versé qu'en cas de divorce (3). Deux jours avant le mariage, on affiche au souq, les publications (4). Les obstacles sont ceux reconnus par le droit religieux.

La plupart du temps, quand il ne réclame pas sa cousine paternelle, le jeune homme choisit une de ses cousines maternelles. Aussi se marie-t-on rarement hors de deux ou trois familles. On remarque cependant que les vieillards ont souvent pris femme chez les Šwāya : cela tient au fait que le gouvernement turc exemptait autrefois du service militaire les époux des étrangères que leur famille trop lointaine ne pouvait entretenir en l'absence du conjoint. Les nomades très récemment sédentarisés à Suḥné se marient sans répugnance dans la ville : c'est un moyen d'y être chez soi (5). De là certaines parentés par les femmes avec des individus encore bédouins : on n'en est pas médiocrement fier (6).

Le Ḥaṭīb intervient dans l'union pour rédiger le contrat et recevoir par des témoins le consentement des mariés. Depuis peu, il réclame le certificat médical prénuptial que la loi syrienne exige.

(1) Les filles de Ġardāwī, ancien chef, ont été données (à leurs cousins pourtant) moyennant 150 et 200 L. or. Les sœurs de Aḥmed el 'Abd el 'Azīz lui ont valu chacune 300 L. or ; mais, pour épouser une femme syrienne, lui même en a versé 400.

A titre de comparaison, citons les cours actuels : à Palmyre, 20 L. or en moyenne ; chez les 'Anezé, la dot est insignifiante (cinq chameaux chez les Sba'a). Déjà Doughty, lors de son passage, l'estimait chez les Fuqarā à deux chameaux et à quelques têtes de petit bétail, (*op. cit.*, t. I, p. 491). Par contre, chez les Beni Ḥāled (nomades), elle atteint toujours au moins 50 L. or.

(2) Aux fêtes le futur offre à sa promise une livre or, des vêtements et un repas, qu'elle partage avec ses amies et à l'issue duquel dansent garçons et filles, usage inconnu chez les grands nomades. Mais il n'offre pas soixante-dix pains (!) comme c'est, dit-on, la coutume à Palmyre.

(3) Cf. Daghestani, *op. cit.*, p. 29.

(4) En application sans doute de la législation syrienne.

(5) As'ad frère de Aḥmed el 'Abd el 'Azīz a ainsi épousé une fille des Qeneš.

(6) Cf. ci-dessous, p. 42, note 2.

Avant d'approcher sa femme, l'époux fait, dit-on, une prière de deux prosternations (Rek'a) (1).

FUNÉRAILLES. On opposera à l'absence presque totale de cérémonies chez les grands nomades, les visites de condoléances qui, chez les riches Soukhniotes, durent jusqu'à une semaine pendant laquelle on tue chaque jour une victime et où le Ḥaṭīb dit la « fātiḥa » après chaque repas.

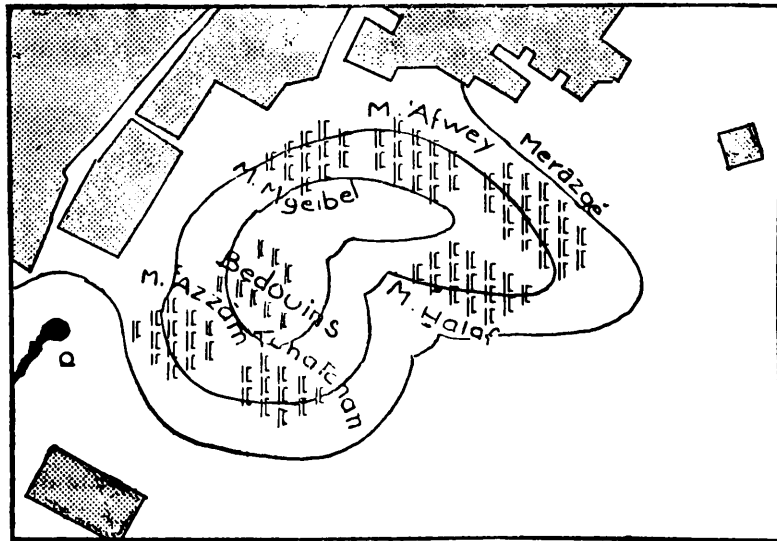


Fig. 7

Le cimetière. On remarquera le groupement par clans des défunts et la présence sur le monticule qui domine immédiatement la source (el-Ḥammām), donc à la meilleure place, des sépultures anciennes de Bédouins puis de soldats circassiens. Très récemment les Menī 'Azzām, eux aussi nomades sédentarisés, sont venus dresser leurs tombes plus près encore du point d'eau.

Les femmes, pendant le même temps, tapent sur des tambourins (deff), dansent et chantent les louanges du défunt. Par contre, le visage noirci, les vêtements déchirés, les chevelures coupées chez les très proches parentes du mort, sont des usages que l'on rencontre ici comme en tribu. Les visites aux tombeaux et l'eau qu'on y dépose sont aussi des coutumes communes aux nomades et aux sédentaires, de même que le sacrifice d'une

(1) La coutume de la cruche d'eau brisée par la mère ou la sœur de l'époux sur le seuil de la chambre nuptiale est connue à Suḥné. Cf. Daghestani, *op. cit.*, p. 52.

victime dite « unisé » trois jours après la mort (1) et la célébration de la fête de la *Ḍaḥiyé* (2).

Les femmes, qui édifient les maisons, maçonneront également les tombes. Les pierres dressées (*neṣāyib*) sont le plus souvent au nombre de deux pour les hommes et de trois pour les femmes. La tombe comporte toujours une ou deux petites auges où l'on met de l'eau.

Au cimetière, les défunts se retrouvent par clans et l'on a le plan ci-dessus.

Pour l'héritage, on se conforme aux prescriptions de l'Islam chaféite ; le *Ḥaṭīb* sert d'arbitre en cas de contestation ; s'il échoue, on fait appel au *cadi* de Palmyre.

III. VIE RELIGIEUSE

Les anciennes influences hamiotes et la présence d'une famille « sacerdotale » vénérée (3) rendent les gens de *Suḥné* très religieux, bien plus que leurs ancêtres nomades (4). La piété se conserve dans leurs colonies. A *el Kōm*, le meilleur emplacement du village est gardé pour la future mosquée. Dans la source qu'on vient de revivifier, une part d'eau lui est réservée ; une part de la terre mise en valeur par cette eau est déclarée « *waqf* » : gratuitement les habitants se succèdent à tour de rôle pour la cultiver (5). Faute de *Ḥaṭīb*, un vieil homme, *Aḥmed el 'Aṭeys̄*, dirige la prière (6) : on l'appelle le « *seyyed* » ou l'« *imām* » et il jouit, à ce titre, du respect général.

A *Suḥné*, les femmes jeûnent et on les voit souvent prier. Elles n'ont pas accès à la mosquée mais, le jeudi soir et les veilles des fêtes, elles allument des lampes aux autres sanctuaires qui sont relativement nombreux comme dans toutes les oasis d'Arabie. La ferveur musulmane la plus vive s'y associe, on le sait, à des pratiques bien peu orthodoxes (7).

(1) *Hbāṭa* chez les *Rwala*. (Cf. Musil, *Rwala*, p. 672).

(2) Il arrive, dit-on, à des riches de faire venir des bœufs de la région de l'Euphrate pour les offrir en sacrifice. C'est, sans aucun doute, une coutume importée des pays sédentaires, puisqu'il n'y a pas de bœufs à *Suḥné*.

(3) Si tant est que l'on puisse appeler « sacerdoce » les fonctions du *Ḥaṭīb*.

(4) Cf. pl. VII, 1.

(5) Cf. fig. 13.

(6) Il vient de mourir (1935).

(7) Cf. Musil, *Northern Nejd*, p. 257.

On vénère, en particulier, juste au-dessus de la bourgade, le tombeau du Cheikh Wāṣel(1). Ce personnage apparut en rêve à un Suḥnī (2), se nomma et demanda qu'une «qubbé»(3) soit élevée sur son sépulcre(4), ce qui fut fait. Du Cheikh Wāṣel on ignore tout. Certains en font un compagnon du Prophète(5); d'autres un Soukhniote d'avant l'Hégire. La longueur de sa tombe le situe en tout cas à une époque où les hommes étaient, croit-on, bien plus grands qu'aujourd'hui(6). On ne va pas à Cheikh Wāṣel en procession de printemps(7); mais le Ḥaṭīb, la tête ceinte d'un bandeau blanc (leffé), y conduit le vendredi les enfants en jouant du tambourin, et en faisant, si besoin est, des prières pour la pluie(8).

On vénère encore la tombe du Cheikh ʿAlī sur un monticule abrupt dominant la piste de Deir ez-Zor à 1 Km. N. E. de Suḥné.

Le cénotaphe (megām) du Cheikh Ḥoḍer el Aḥḍar, au milieu des maisons que surmonte la «qalʿa», est une minuscule coupole de briques élevée à l'emplacement où ce personnage aurait, dit-on, trouvé la mort — aux temps obscurs de l'« Ignorance » —. On lui immole parfois des victimes(9).

Le tombeau du Cheikh Brāhīm, abrité par un petit édifice, domine Ṭayyibé.

En dehors des lieux saints, on visite encore, les veilles de fête, les sépultures de ses proches. On y récite la fāṭiḥa que l'on fait précéder de la prière pour les morts. Après la phrase « wes-sāʿa qerbet », on a coutume d'ajouter : « wel ġerbī ʿammar wel ḥeyl beġib ʿmhār... », « l'heure s'approche... et que le vent d'ouest soit bienfaisant et que les juments mettent au monde des pouliches ». Ainsi transparait, dans cette évocation du paradis, au milieu des pieuses pratiques des sédentaires, quelques relents de vie bédouine. De même à la

(1) Cf. pl. VI, 1.

(2) Gweyrān el Aḥmed des Menī Mgeybel.

(3) Petite coupole de briques en forme de pain de sucre. Dans les villages de la région d'Alep presque toutes les maisons sont de ce type.

(4) Rapprocher de Cantineau, *op. cit.*, t. II, p. 93-94.

(5) Par analogie évidemment avec Mḥammed eben ʿAlī dont le sanctuaire domine Palmyre. Dans le cimetière abbasside de Derʿa repose également un Wāṣel que l'on dit compagnon du Prophète.

(6) On voit à Ġizel (40 Km, ouest de Palmyre) des tombeaux attribués aux Benī Helal, atteignant quatre ou cinq mètres de longueur. Cf. entre autres, à ce propos, Doughty, *op. cit.*, t. I, p. 387; t. II, p. 183.

(7) Comme les Palmyriens à leur sanctuaire de Mḥammed eben ʿAlī.

(8) Cf. pl. VI, 1.

(9) Cf. pl. VI, 2.

« Petite Fête » (‘Id eṣ-ṣḡīr), l’on offre aux pauvres le « déjeuner des jeûneurs » (foṭrat eṣ-ṣiyām) : un roṭol de farine, dattes ou raisins secs, par âme vivant dans la maison ; or, par âme, il faut entendre même les femmes, les enfants et également les juments de race.

LE ḤAṬĪB

Les Soukhniotes sont Chafeïtes. Leurs ministres du culte sont les Menī Srīr (4 maisons) dits aussi el Ḥṭabā (pl. de Ḥṭāḥ) et spécialement leur chef, le Cheikh ‘Alī eben Gāsem. Cette famille très respectée descend du Cheikh ‘Abd el-Qāder el Geylānī, le grand saint de Bagdad(1). Nous verrons plus loin (2) qu’elle joue un rôle politique appréciable, qui fait songer — toutes proportions gardées — au pouvoir spirituel détenu par les descendants de Mḥammed el-‘Abd el-Wahhāb dans la capitale d’Eben Sa‘ūd(3) : aucun autre Suḥnī ne songerait donc à exercer une fonction religieuse.

Ailleurs les Menī Srīr ont des parents (4) détenant les mêmes charges et marquant leur bétail du même « wesm » dit le « drapeau » (el-‘alem), marque répandue chez les saints personnages (5) en rapport sans doute avec le drapeau qu’ils possèdent (6). La réputation de cette famille sainte dépasse les limites de Suḥné (7). Elle est étayée par de nombreux miracles :

Un Ḥṭāḥ d’autrefois arrêta la pesanteur, empêchait l’eau, s’il lui plaisait, de couler d’une aiguière et interrompait le cours des sources.

Un autre avait été à l’ouest et se trouvait à Alep lorsqu’un vendredi, dans la mosquée, il lui vint à l’esprit que personne à Suḥné ne présidait à la prière. Il acheta alors deux pains et un peu de ḥalāwa — sorte de confiture — les plaça sur son cœur et dit :

(1) Il s’agit d’Abd el-Qāder el Ġīlānī (prononciation locale).

(2) Cf. ci-dessous, ch. III.

(3) Cf. Philby, *op. cit.*, p. 55 ; Musil, *Northern Neḡd*, p. 301.

(4) Tel est le cas des ministres du culte de Palmyre (clan « Abū^h š-Šēḥ » ; Cantineau, *op. cit.*, t. II, p. 91. Nous respectons la transcription). Leurs cousins de Suḥné les considéraient comme des parents d’espèce inférieure. Selon M. Cantineau, ils auraient des proches au quartier de Bāb en-Nērab à Alep ainsi qu’au village d’Aṭēbē dans la Ghouta de Damas.

(5) Les « Bane l-Qiyyem » de Palmyre (qui font remonter leur origine à Mḥammed eben ‘Alī — il s’agit d’Alī gendre du prophète —) arborent le même wesm (cf. Cantineau, *op. cit.*, t. II, p. 87).

(6) Notons que le drapeau n’est aucunement un emblème politique comme l’est souvent le « beyrag » dans les oasis. (cf. Doughty, *op. cit.*, t. II, p. 444 ; Montagne, *op. cit.*, p. 77).

(7) Nous avons entendu des Sba‘a déclarer qu’ils donneraient volontiers leurs filles en mariage aux Ḥṭabā de Suḥné, si ceux-ci acceptaient de vivre sous la tente.

« Au nom de Dieu » ; puis il se mit en route. Au premier pas, il avait fait la moitié du chemin ; au second, il était rendu.

On comprend donc que la réputation de ses ancêtres vaille au Ḥaṭīb quelques ressources en supplément de son très modeste « casuel ». La victime d'un sacrifice est parfois tout entière pour lui. S'il n'honore de sa présence un grand repas offert chez le Cheikh de la ville, il en reçoit à domicile quelques morceaux de choix.

Il apprenait autrefois à lire aux enfants et leur enseignait le Coran. — Il bénéficie des produits d'un champ waqf. — Les frais du culte sont d'ailleurs réduits : chacun — pour l'entretien de la mosquée — lui verse une petite somme et les « Mu'edḍin », hommes choisis pour leur forte voix, travaillent pour l'amour de Dieu et l'estime de leurs concitoyens.

En dehors de la prière et de son intervention dans les cérémonies familiales en ville, le Ḥaṭīb est requis pour les mariages et les enterrements — tout au moins pour la toilette funèbre — chez les nomades moutonniers campés à proximité de Suḥné. Sédentaires et Bédouins — même les 'Anezé — lui demandent aussi de nombreux talismans. Il se sert de son drapeau vert, conjointement avec le tambourin (deff), pour guérir les fous et les possédés ; il le sort également dans les processions pour la pluie (1).

Après leur mort, les Ḥṭabā sont inhumés dans un petit cimetière qui leur est réservé, non loin de la mosquée (2).

La piété des Saḥānī ne va pas cependant sans quelques superstitions (3). Comme tout le monde ils croient aux esprits qui hantent les lieux déserts. Comment en serait-il autrement puisque plusieurs d'entre eux descendent d'une fée :

(1) Cf. pl. VI, 1. Ces processions se passent à Suḥné sans encombre, tandis qu'à Palmyre, le drapeau refuse parfois de marcher et d'autres fois entraîne le cortège dans les directions les plus excentriques (Cf. Cantineau, *op. cit.*, t. II, p. 90).

(2) De même plusieurs de leurs confrères de Palmyre reposent dans le sanctuaire d'un de leurs prédécesseurs le « Šēḥ Šakkīs ». (Cf. Cantineau, *op. cit.*, t. II, p. 91).

(3) Ce sont principalement dans les rapports conjugaux qu'elles se manifestent. Certains usages signalés en Syrie par Daghestani (*op. cit.*, p. 66), sont connus à Suḥné. Citons celui, pour une femme qui trouve son mari trop indépendant, d'introduire un peu de cervelle d'âne dans sa nourriture ou de porter sur elle la « perle de l'âne » (ḥerez el-ḥmār) sorte de pierre longue comme le doigt secrétée par la ganache de certains ânes, grâce à laquelle elle peut littéralement « le faire tourner en bourrique ».

Dans le Ġebel Doḥaykiyē, petite falaise au Sud-Est de Suḥné, il existe une caverne qui était autrefois habitée par une « ġōla » (fée, goule).

Un Suḥnī nommé Delīs vint à passer ; elle le saisit et l'entraîna dans son antre. Mais, au lieu de le croquer, comme l'homme lui plaisait, elle l'épousa et elle mit au monde deux enfants. Le Suḥnī vivait sans inquiétude dans la caverne, mais il savait que, s'il tentait d'en sortir, la ġōla le dévorerait.

A rester ainsi inactif, il perdit, au bout de quelques années, l'usage de ses jambes et la surveillance de la fée se relâcha. Un jour qu'elle était partie à la recherche d'une proie, il envoya un de ses fils sur la hauteur qui domine la grotte. « Que vois-tu, ô mon fils ? lui cria-t-il d'en bas. — Je vois à proximité une haute chose verdoyante, » répliqua l'enfant, sans préciser davantage parce qu'il montait pour la première fois à la surface de la terre.

Pensant que ce devrait être un arbre, le père lui confia sa hache et lui fit couper du bois avec lequel il confectionna une sorte de civière. Il s'y installa et, porté par les deux garçons, prit le chemin de Suḥné. Pour les encourager lorsqu'ils commençaient à être las, il chantait :

Allez 'Isā et son frère
Allez de peur qu'elle ne l'égorge
Allez, ô généreux,
Allez avant le crépuscule (1).

La ġōla les poursuivit, mais ils entrèrent en ville avant qu'elle ne les ait rejoints ; les esprits détestant les lieux habités, ils étaient sauvés.

Selon certains, il y a cinq ou six cents ans que s'est passée cette histoire, selon d'autres, deux générations seulement. Il existe encore à Suḥné, parmi les Menī Ḥalaf, les descendants de cette fée dits 'Eyāl el-ġōla : ce sont les Menī Ġirān. Leur cas est d'ailleurs fréquent au désert (2).

(1) Rūḥu 'Isā w aḥūh
Rūḥu lā tedḅaḥūh
Rūḥu yā krām
Rūḥu ġ°bel eḅ-ḅlām.

(2) Cf. Doughty, *op. cit.*, t. II, p. 191, et ss. On en rencontrait même d'analogues dans l'antiquité biblique. Cf. Lods, *op. cit.*, p. 280.

*
* *

Ainsi, tandis que dans la vie matérielle les réminiscences nomades abondent, les traits qui précèdent montrent presque tous que, partout où s'insinue la religion, la tradition bédouine est bientôt évincée.

On peut rapprocher de ce fait les préventions des saints personnages contre l'idéal nomade, préventions si nettes au Hedjaz à l'époque de l'Hégire (1) ; réciproquement une partie des résistances arabes à la foi du Prophète peut, sans doute, s'expliquer par là. On conçoit qu'au désert les Wahhabites (2) aient « sédentarisé » autant qu'islamisé (3).

La religion est la seule excuse qui couvre cette faillite qu'est la fixation au sol (4). La dévotion est la seule « contenance » d'un sédentaire en tribu — et l'on sait l'importance de la contenance en Orient —. On verra ci-dessous que les Saḥānī se raccrochent à leur foi et l'exagèrent : l'habitant des oasis est dans ce sens tout naturellement amené à renchérir (5). On sait le nombre de villes saintes — orthodoxes ou non — qui ceignent l'Arabie : Suḥné prend dans le système sa très modeste place de poste avancé de Hama.

(1) Cf. Lammens, *La cité arabe de Taïf à la veille de l'Hégire*, p. 305 : de même... « en occident le Paganus, habitant des campagnes, adhéra le dernier au Christianisme ».

(2) Cf. Philby, *op. cit.*, pp. 223 et 224.

(3) Ainsi agirent, à l'occasion, les hommes d'état des Ommeyyades (cf. Lammens, *ibid.*, pp. 306 et ss.) Les premiers califes étaient par ailleurs, on le sait, parfaitement tolérants pour les chrétiens sédentaires soumis.

(4) « Faillis du désert » est l'expression qu'emploie Doughty (*op. cit.*, t. II, p. 115) pour désigner les sédentarisés de Ḥaybar. — Par contre « renoncer au nomadisme et se faire citadin est un acte particulièrement recommandable. Il porte le nom de « Hiḡra », hégire. Et l'on laisse entendre que cette hégire secondaire participe dans une certaine mesure aux mérites de l'autre ». (W. Marçais, *op. cit.* p. 92).

(5) Cf. ci-dessous, Conclusion.

CHAPITRE III

VIE SOCIALE ET POLITIQUE

Le fractionnement de Suḥné exposé dans les pages qui suivent est une source de renseignements sur la vie sociale et politique du village. Nous essayons donc d'expliquer la formation des groupements et les liens qui les unissent.

Certaines coutumes relatives à la justice ou aux préjugés sociaux sont énumérées ensuite ; elles mettent en évidence, comme les détails de la vie matérielle énoncés au chapitre précédent, de nombreuses survivances bédouines.

On retrouve encore ces survivances dans la vie politique : un embryon d'administration municipale les contrecarre. Intégrés à la fois dans l'état sédentaire syrien et dans la société du désert, les Soukhniotes ont à servir deux maîtres : les « Arabes » et le « Gouvernement », à leur payer l'impôt, à les ménager. Cependant le jeu politique des chefs rivaux, qui cherchent en ces maîtres des alliés extérieurs, s'appuie, dans la ville même, et sur les parentés comme dans les campements, et sur la possession de l'eau comme dans les villages qui bordent la steppe.

I. VIE SOCIALE

LES GROUPES SOCIAUX — A Suḥné, comme en tribu, chaque groupement s'appelle « les enfants d'un tel ». Le nom le plus employé pour désigner cette collectivité semble être « beyt », maison. Notons d'ailleurs que — comme dans les fractions nomades — les descendants authentiques de l'ancêtre éponyme ne sont que la plus forte famille du groupe. Ainsi, si l'on demande à un Suḥni des Menī Şālhé (ralliés aux Menī Mgeybel) d'énumérer les divisions de la ville, il ne nommera sans doute même pas les Menī Şālhé, ses propres parents,

tandis qu'il n'omettra certainement pas les Menī Mgeybel avec lesquels sa famille fait bloc.

Notons encore que l'expression «gōm» —chez les Bédouins: «la troupe» (d'un tel)— s'emploie à Suḥné suivie d'un nom de collectivité et non pas d'un nom d'homme ; elle désigne un groupe familial quelconque. Réciproquement, « ḡemā'a » (tribu) remplace « gōm » dans le sens de « rassemblement politique ». On entend parler — et l'emphase du terme fait sourire — de la «ḡemā'a» du Cheikh Mer'ī pour désigner les partisans de ce notable. Il semble qu'il s'agisse là d'imitations de termes nomades imparfaitement adaptés à la vie des sédentaires.

FRACTIONNEMENT — Les traditions relatives aux origines, l'examen des « wesm » que les Saḥānī apposent à leurs chameaux et à leurs ânes (1), enfin les cris de guerre, devenus de simples cris de ralliement — des sédentaires songeraient-ils à combattre ? — témoignent du passé nomade des clans soukhniotes et nous permettent d'en donner le fractionnement qui suit (2) :

CLANS	EFFECTIF (3)	CRI DE RALLIEMENT	MARQUE	ORIGINE
MENĪ ḤALAF (4) groupant les :	60	<i>el-'Awḡān</i>	+	Ḡeys
Menī Sweyf	1			id.
» Ḥabaš	12			id.
» 'Assāf	5-6			id.
» Zeytūn	5-6			id. (5)
» Nāšer	15	Ḥwēt Fṭeym		id.

(1) Chez les nomades moutonniers, seules les tribus faisant un grand usage de leurs ânes (Ṣleyb, Ḥadīdiyīn) leur apposent un « wesm » (marque de bétail).

(2) Nous soulignons dans ce tableau l'effectif total et le cri de guerre commun au groupement entier.

(3) Nombre de maisons.

(4) Groupement récemment arrivé à Suḥné — peut-être au cours du XIX^{me} siècle—.



(5) Habitent Ṭayyibé.

CLANS	EFFECTIF	CRI DE RALLIEMENT	MARQUE	ORIGINE
Menī Dergām	10-12			Ġeys ou 'Abbāde comme les Menī 'Afwey ou encore de Ḥadīṭé (parents à Kerbela).
Beyt at-Ṭallāl	2	Ḥwēt 'Enūd		Qubeysāt, passés par Palmyre.
Menī Ḍayfallāh	10			Ġeys
MENĪ MGEYBEL au noyau formé par les :	100	<i>Hablān</i> (1)		
Menī Ġanīmé (famille des chefs)	40	Ḥwēt Sāra	~	Weld 'Alī sédentarisés au service des 'Aḍem à Hama (2).
groupent en outre les :				
Menī Ṣalhé	3-4	Hablān	○	Anciens habitants de Suḥné.
» Ḥasen	10	Ulād 'Alī ou Hablān		Weld 'Alī (quelques-uns les disent Kurdes, ou parents des Šwāya Bū Māne').
» 'Aybān	12-15	Ḥwēt Ġāba	+ (3)	Serḥān (Ahl eš-Šemāl); on les dit aussi anciens esclaves.
» Mweyne'	7-10	Ḥwēt Ḥarba	○	

(1) Crient parfois « Ulād 'Alī ».

(2) Selon d'autres ils seraient originaires des 'Amarāt d'Eben Haddāl (qui crient aussi Hablān). Sāra pourrait être alors la célèbre Sāra bent Haddāl connue dans l'histoire des 'Anezé. Le mariage d'un 'Abd el-'Azīz avec une fille des Weld 'Alī, il y a deux générations, rend peu vraisemblable cette tradition. Mais on la répand à cause de la noblesse des Haddāl qui la rend flatteuse.

(3) Face droite du cou.

CLANS	EFFECTIF	CRI DE RALLIEMENT	MARQUE	ORIGINE
Menī Srīr(ou Beyt al-Ḥaṭīb ou encore al-Ḥṭabā)	4	Ar-Refā'iyé (1)		Bagdad avec passage sans doute à Hama où les Geylānī sont nombreux
Menī Qeneš » 'Azzām	2		∟ (2)	Mawālī fraction Šweyrtān
divisés en : Menī 'Azzām	7	'Eyāl el-'Aud	Z (3)	Hawāzem (4)
proprement dits Menī Bleybel	7	Ḥwēt Bāḡi	∟ (2)	Mawālī Šweyrtān (4)
MENĪ 'AFWEY ont rallié les :	17	Ḥwēt Noṣrā	χ (5)	Na'im
Menī Mḥeyseṇ	1 ou 2			Šleyb
Beyt Ze'īr (6) » Meylūz ou	1 ou 2			Deirotēs
Menī Ḥamūdē (7)	6 ou 8	Ḥwēt Merrā	+ (8)	Lweyzāt fraction Ġbur de la région de Mossoul.
MERĀZGÉ ont rallié les :	30	Sena'īs		Šammār
Menī Reḥāma (9)	10		∟ (10)	Peut-être, Mešāhadé, 'Ageydāt des Zōr (11).

(1) Ils se réclament ainsi (outre 'Abd el Qāder el-Geylānī leur ancêtre) d'un saint personnage auquel s'apparentent tous les sorciers de la contrée.

(2) El-ḥayyē (le serpent) sur la cuisse gauche.

(3) El-megeṣṣ (les ciseaux).

(4) Leurs frères nomades ont même marque et même cri.

(5) Se lit : wesm: el-bākūra (la houlette); šahad: el-maṭreg (le bâton); se place sur la cuisse gauche — sur le cou pour les ânes. Le « šahad » (témoin) est un complément du « wesm ».

(6) Famille de forgerons.

(7) Fixés à Suḥné depuis dix générations (?) famille du Cheikh Mer'ī.

(8) Se place sur la joue gauche.

(9) Habitants de Tayyibé au XVIII^e siècle.

(10) Marque des Mešāhadé (sur le nez). Ils portent parfois celle des Merāzgé.

(11) Cf. Musil, *Middle Euphrates*, p. 73. On les dit aussi Juifs.

Ajoutons à ces groupements quelques isolés (1) qui se fondent en partie seulement dans la masse (2). A tous ces sédentaires il faut joindre un courant très mince, mais continu, de nomades qui, parvenus au comble de la misère, plantent leurs tentes pour la dernière fois en bordure du village et s'y emploient comme bergers (3). Autrefois, par de tels apports bédouins, Suḥné s'est formée et a grandi ; ces derniers venus prennent les places laissées libres par les émigrants. Ainsi la population se renouvelle sans se transformer (4).

LES LIENS SOCIAUX — A côté des anciens cris de ralliement restés très vivaces, on est frappé de constater l'existence d'un cri particulier à chacun des grands groupements du village et même d'un autre cri (Erges̄) commun à la population de Suḥné tout entière (5). Un individu des Menī Nāṣer par exemple pour appeler sa famille à la rescousse crie : « Ḥwēt Fṭeym » ; pour appeler tous les hommes des Menī Ḥalaf : « el 'Auḡān » ; pour appeler tout Soukhniote : « Erges̄ ». Il semble évident cependant que certaines « naḥwa » anciennes se sont perdues (6).

(1) Des commerçants de Hama et d'Alep, voire de Damas, récemment arrivés ; de loin en loin, des fonctionnaires de passage venant de Palmyre : gendarmes, employés du préposé aux douanes ou du moudir du sel ; un Deirote travaillant au moulin ; l'instituteur (un Damascain) à vrai dire rarement présent. (La classe continue à être faite par le vieux Ḥāḡḡ Ḍāher des Menī 'Aybān auquel les parents versent une petite rémunération. Le maître d'école en titre — on l'appelle « istād » — touche son traitement mais ne réside pas à Suḥné un mois sur quatre. Le principal intéressé, le Ḥāḡḡ Ḍāher, conservant son gagne-pain, personne n'y trouve à redire !)

(2) Ainsi, les deux maisons des Menī Ṭallāl, venues de Palmyre, dont il est question ci-dessus, ont toujours payé la « ḥūwé » à Eben Mosrob, comme les Tedāmre et non à Eben Sa'īd comme les Saḥānī. Par contre, dans les endroits où ces maisons ont essaimé ('Agerbāt et el Ḥeṣō) même au milieu de Palmyriens, on les considère comme Soukhniotes.

(3) En 1935, deux tentes Sba'a. Il y en aurait beaucoup plus — des 'Omūr en particulier — si le besoin de main d'œuvre à Palmyre n'y avait attiré les malheureux nomades contraints pour vivre de travailler de leurs mains.

(4) A propos de cette sédentarisation, cf. ci-dessous, ch. V, Colonies, § el Kōm.

(5) Ainsi les Palmyriens crient : « Aḥzer » ou « 'Eyāl Aḥzer » ; les Deirotes : « 'Eyāl Ḡerrāt » ; les Qubeysāt : « 'Eyāl Meḡnūnī » etc..

(6) Ainsi les Menī Ṣālḥé d'origine sédentaire ont adopté une « naḥwa » d'origine nomade évidente (Hablān).

De même les anciennes marques ont disparu parfois au profit d'une nouvelle, celle de la famille à laquelle on s'est rallié (1).

Comme en témoignent ces indices, diverses maisons d'origine différente ont formé un bloc autour d'un noyau. Souvent ces maisons sont de « classes sociales » différentes : Şleyb et sédentaires voisinent chez les Menī 'Afwey avec les Na'im ; Hawāzem et Mawālī se sont fondus dans les Menī 'Azzām. Il est extrêmement curieux de voir disparaître ces préjugés de race. Pour arriver à une telle assimilation, faut-il que soit profonde la déchéance du nouveau-sédentarisé ! (2).

Ainsi se sont constitués des groupements. Outre la communauté des intérêts politiques et économiques, les liens les plus forts qui les cimentent nous semblent être la parenté par les femmes et le voisinage des habitations.

Il convient sans doute de ne pas exagérer l'importance de la parenté par les femmes : des unions dans tous les clans se rencontrent parfois chez les pauvres, à plus forte raison chez les chefs, où des motifs politiques jouent (3). On constate cependant que, même lorsqu'il n'épouse pas sa cousine paternelle, le Suḥni choisit très rarement sa conjointe en dehors de sa fraction, voire en dehors de deux ou trois familles très proches qui lui fournissent d'assez nombreuses cousines maternelles. On rencontre des faits analogues à Palmyre (4). Il semble que l'on s'ingénie de cette manière à recréer les liens du sang dont on sent tellement le besoin (5).

(1) Les Menī Ḥalaf, par exemple, ont réalisé l'homogénéité du wesm. Il arrive aussi qu'un homme puissant choisisse un signe nouveau : ainsi Şāleḥ aṭ-Ṭallā' a-t-il adopté *عمر* pour éviter que l'on confonde ses nombreux chameaux allant au pèlerinage avec ceux des Weld 'Alī, ses cousins nomades, dont ils traversaient les zones de pâturage.

(2) On comparera avec « le nom de « frères », (Iḥwān), donné par Eben Sa'ūd aux nomades wahhabites sédentarisés, pour indiquer l'anéantissement des clans et des tribus » (Philby, *op. cit.*, p. 225).

(3) Citons le cas d'Adlé des Menī Mgeybel, parente de Şāleḥ aṭ-Ṭallā', épouse en première nocces de Derwīš el-Ḥamed, chef des Menī 'Afwey et en secondes de Selīm el Grēyn, chef des Merāzǧé.

(4) Dans cette ville le « Bana Ġazzūl » et les « Bane l-Qiyyem » se reconnaissent comme spécialement parents par les femmes (cf. Cantineau, *op. cit.*, t. II, p. 93.)

(5) Chez les 'Anezé, le lien principal (et de beaucoup), est évidemment la parenté par les mâles. Mais, chez eux, la parenté féminine, si elle ne confère aucun droit, n'est pas totalement négligée. Habituellement un « gaṣīr » (voisin protégé), décidé à rester dans la fraction qui l'a recueilli, s'y marie — s'il est de rang social suffisant — et campe à côté

Le groupement des habitations n'est pas moins caractéristique (1). Nous avons dit ci-dessus (2) qu'à part de rares exceptions, toutes récentes, les maisons d'une même famille restaient rassemblées (3). Les tentes d'un clan bédouin, on le sait, ne se comportent pas autrement.

Le plan de Suḥné suggère à ce propos des réflexions curieuses (4) : certaines familles ont bâti leur maison de pierre sur l'emplacement où elles avaient planté leur tente à l'origine (5).—Des terrains vagues subsistent sur les confins de quelques groupements, de même qu'entre les fractions d'un vaste campement (6).—Les Menī 'Azzām et Menī Qeneš alignent leurs maisons à l'Ouest de la ville : toutes leurs portes donnent sur une rue ; de l'autre côté de cette rue habitent les Menī Ġanimé, mais leur murs ne sont percés d'aucune ouverture. On se trouve évidemment à l'ancienne limite de la bourgade, à côté de laquelle se sont fixés des nouveau-venus abandonnant la vie pastorale. Ainsi sans doute les mêmes Menī Qeneš ont-ils vu autrefois, lorsqu'ils erraient avec les Mawālī, une rangée de tentes étrangères se dresser en bordure de leur campement (7). De tous côtés « la vieille vie nomade déborde sur l'Urbanisme » (8).

de sa belle famille. Aussi convient-il, croyons-nous, d'atténuer considérablement les critiques qu'adresse à ce propos M. Daghestani au R.P. Jaussen (Daghestani, *op. cit.*, pp. 178 et ss.). Si le mariage n'est pas posé comme condition *sine qua non*, du moins dit-on ordinairement au nouvel arrivé : « Nous te donnerons une de nos filles ; tu resteras avec nous et compteras parmi les nôtres ». (Cf. à ce propos Doughty, *op. cit.*, t. I, pp. 320 et 321).

(1) On sait que, dans les oasis d'Arabie, les gens de même origine sont souvent groupés. Chaque quartier a son chef ; le plus fort de ces chefs gouverne l'oasis entière. Les rivalités entre notables qui remplissent l'histoire de Suḥné font penser qu'une organisation de ce genre a peut-être existé autrefois dans la bourgade. (Cf. ci-dessus pp. 22 et ss.)

(2) Cf. Chap. II, p. 30.

(3) Les exceptions mêmes sont dues parfois à la force de la parenté par les femmes. Ainsi Feyyāḍ eben Ġardāwī des Menī 'Afwey, qui est méhariste à Palmyre et à ce titre toujours absent, possède, dit-on, une maison dans le quartier des Menī Ḥalaf. En réalité, cette maison appartient à son épouse (elle même originaire des Menī Ḥalaf) qui l'a construite de ses mains.

(4) Cf. pl. I et son calque.

(5) C'est le cas pour les Menī 'Afwey (avec leur puits), pour les Menī 'Azzām, etc...

(6) Au Sud et à l'Est des Menī 'Afwey par exemple.

(7) De l'autre côté de la ville, les Menī Ṭallāl venus de Palmyre forment un petit noyau bien groupé mais bien isolé des autres maisons — voire même des Menī Ḥalaf, leurs voisins, qui les ont adoptés —.

(8) W. Marçais (*op. cit.*, p. 88) à propos des « premières villes arabes qu'ont fondées les bourgeois du Hedjaz en dehors de l'Arabie ».

Au point de vue social et politique deux courants se partagent donc Suḥné : l'un tend à faire de l'agglomération tout entière « l'unité » et à l'opposer aux autres Manāḍer et aux tribus nomades ; l'autre tend à rappeler les habitants à leurs origines ou — faute de mieux — à faire de leurs groupements des équivalents de ce que sont les « fractions » dans les tribus moutonnières. La première tendance est favorisée par l'organisation municipale, si embryonnaire qu'elle soit, par la ferveur religieuse, par les mariages dans tous les clans, bref

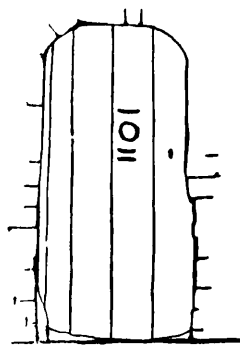


Fig. 9. (1)

Porte d'une maison des Menī Šālḥé (d'après une photographie) ; on remarquera la construction grossière et la marque du groupement.

(cf. p. 28)

par la vie de cité. Elle se fait jour très nettement, par exemple, dans l'existence d'un cri de ralliement commun à tous les habitants de la bourgade (2). La tendance contraire se manifeste moins par la persistance — bien naturelle — d'anciens cris de guerre et d'anciennes marques pour chaque famille que par l'adoption dans chaque groupement d'un cri de guerre et parfois d'un « wesm » communs. Elle est renforcée par ces liens de voisinage et de parenté par les femmes que nous venons d'exposer, bref par tout ce qui évoque la vie de tribu. La présence à certaines époques du XIX^e siècle de chefs uniques à la tête de groupements divisés entre Suḥné et ses colonies (3) nous semble un indice de la force de ces associations survivant à l'éloignement dans la distance et dans le temps (4). Chez les Rā'iyé syriens, des communautés sédentaires formées de familles d'origines diverses, ont été assez fortes à l'occasion pour donner naissance à de véritables « fractions »

nomades, lorsque les villageois ont repris la vie errante (5).

(1) La figure 8, plan de Suḥné par quartiers illustrant les considérations émises p. 46, est un calque recouvrant la pl. I. Des nécessités de présentation ont contraint de la reporter en fin de volume.

(2) « Ergeš », c'est à dire « bigarré » ; ce serait, dit-on, le nom d'un animal d'autrefois. Tous les Manāḍer, les villes de l'Euphrate et les villages sédentaires en bordure du désert possèdent chacun une « naḥwa ». (cf. p. 44, note 5).

(3) Menī Mgeybel de Suḥné et de Hama (cf. ci-dessus, p. 22), Menī 'Afwey de Suḥné et Sfiré (cf. ci-dessous, ch. V, Colonies, § Sfiré).

(4) On peut, il est vrai, y opposer d'autres époques où tous les Saḥānī reconnaissent un chef commun comme les villageois de Syrie.

(5) C'est le cas par exemple pour les Ḥarāšīn ralliés aux Turkī.

A Palmyre une marque unique (o—o) est déjà adoptée par la plus grande partie des clans, eux aussi d'origines très variées ; on en conclura que cette agglomération est, bien plus que Suḥné, évoluée dans le sens citadin. A Qaryateyn, plus évoluée encore, ces deux tendances apparaissent toujours. Ainsi on donne habituellement de cette localité deux fractionnements : l'un est la division par groupements raliés — en partie du moins — autour d'un noyau familial (1) ; l'autre, comme dans toutes les villes, est la division par quartiers (ḥāra). A Suḥné les deux fractionnements coïncideraient puisque les habitations des proches demeurent groupées ; aussi le second n'est-il jamais énoncé.

COUTUMES SOCIALES. — Parmi les institutions, un grand nombre sont communes aux nomades et aux sédentaires. Tel est le cas du prix du sang (2) ou de certains usages de justice. L'ordalie du Cheikh er Rāwī de Deir ez Zor, par exemple, est un moyen de prouver son innocence admis à Suḥné comme par de nombreux nomades Šwāya et par les sédentaires des Zōr (3).

L'arbitrage du Ḥaṭīb (ou, en appel, du cadī de Palmyre) dans les questions de femmes en particulier, l'obligation de se soumettre à la justice syrienne (juge de paix de Qaryateyn) quand on a laissé les gendarmes intervenir dans une contestation, ou encore la coutume ancienne et pittoresque de promener par toute la ville l'homme que déshonore une action honteuse, la face barbouillée de suie et chevauchant un âne à l'envers (4), nous éloignent beaucoup des habitudes nomades (5).

(1) C'est le «beyt» pris dans son sens le plus large.

(2) D'ailleurs un Suḥnī ne tue jamais personne.

(3) Cf. ci-dessous, ch. V, Colonies, § el Kōm.

(4) Un tel homme est dit « mṣaḥḥam » (brûlé).

(5) M. J. Cantineau rapproche le langage de Suḥné (qu'il qualifie par ailleurs de « monstrueux ») de certains parlers utilisés par de très vieux sédentaires. Il évoque à ce propos deux villages du Hauran, Kenāker et Zakiyyé (qui n'ont pourtant avec Suḥné aucun autre caractère commun) ; il songe au dialecte de Naplouse, voire même à ceux de la Petite Kabylie.

Une telle révélation était en contradiction avec tout ce que nous avons pu observer dans d'autres domaines. Mais le savant linguiste voulut bien nous déclarer qu'un fonds minime d'anciens sédentaires (Menī Ṣālḥé...) suffisait pour expliquer ce phénomène. Ce ne serait pas le seul exemple d'un parler transmis par une population à laquelle il était originellement étranger.

Bédouine est au contraire la proclamation d'un heureux évènement ou d'un bienfait à l'aide du drapeau blanc (1) ; bédouine également la formule du serment par la brindille que pratiquent les 'Omūr et beaucoup de nomades moutonniers (2) ou encore l'hospitalité soukhniote réputée supérieure à celle des autres Manāḍer. En face du grand nombre de passagers qui descendent chez le chef, on pourrait évoquer sans doute — plus que l'hébergement quasi forcé chez certains princes arabes (3) — le goût du voyageur pour la demeure où il est sûr d'être bien accueilli. Par contre, c'est indéniablement selon un usage de tribu que le maître de maison (ma'zīm) marque d'une croix, avec le sang de la brebis immolée, le cou de la chamelle de son hôte (ḍayf).

Il n'y a guère de hiérarchie entre les groupements saḥānī comme entre les fractions rā'iyé (4). Pourtant ceux qui le peuvent s'enorgueillissent de leur ascendance et l'on n'est pas surpris qu'une famille de forgerons (comme la Beyt Ze'ir) soit d'origine sédentaire (5). Les forgerons ne sont pas particulièrement méprisés mais ce métier ne s'exerce pas hors de certaines familles et entre eux ils font bloc (6).

Rappelons enfin la façon dont les Soukhniotes copient le langage des nomades, parlent de « gōm » et de « ḡemā'a » (7), du cheikh d'un de leurs groupements, de son sceau (ḥātem) emblème de son autorité etc... Ils méprisent tous les autres sédentaires, même les Palmyriens, qui ont moins de sang nomade dans les veines, sont plus paysans et moins chameliers. Le « bédouinisme » — snobisme de tout le désert — sévit à Suḥné autant qu'ailleurs.

(1) Aḥmed el 'Anūzī d'el Kōm, reconnu innocent d'une grave accusation, en planta un au sommet du tell de son village, deux à Suḥné (l'un à la qa'fa, l'autre à la mosquée) un enfin chez son protecteur le cheikh Eben Ḡeladān des Sba'a Mseké. (Cf. ci-dessous, ch. V, Colonies, § el Kōm).

(2) « Par la vie de ce bois et par le maître adoré, et qu'il me dessèche comme il a desséché ce bois (je jure) que je n'ai rien pris etc... » (Wa ḥyāt hal 'aud ūr rebb el ma'būd ū liyebbesnī metl ma yebbes el 'aud 'ennī ma ḥeḍt šī etc...)

(3) Cf. Montagne, *op. cit.*, p. 79.

(4) Cf. notre *Note sur la rivalité de deux tribus moutonnères de Syrie*, p. 16.

(5) Deirote.

(6) Ainsi Aḥmed ez Ze'ir et le forgeron d'el Kōm, Mḥammed el Brāḥīm, qui devrait être son concurrent, cultivent ensemble des terres qui restent dans l'indivision.

(7) Cf. ci-dessus, p. 41.

II. VIE POLITIQUE

ADMINISTRATION MUNICIPALE. — Une organisation municipale sommaire groupe autour du « muḥtār » désigné par le gouvernement, sur l'avis de ses concitoyens, quatre conseillers (‘aḍā) nommés, sur la proposition du chef du village d'accord avec les habitants ; une pétition de ceux-ci peut les faire destituer. Le muḥtār actuel est Aḥmed el ‘Abd el ‘Azīz. Les « ‘aḍawāt » (1) font exécuter par leurs proches les ordres reçus des autorités. Ils n'ont droit à aucune rétribution. Cependant le chef leur donne habituellement quelques gratifications pour les avoir en main (2). Le seul fonctionnaire municipal, équivalent de notre garde champêtre (ḥāres), est payé surtout en exemptions de corvées. D'ailleurs l'administration est inexistante : les sources sont entretenues par leurs propriétaires, la mosquée par les fidèles (3), l'école par le gouvernement (4).

IMPÔTS. — a) *Taxe de fraternité (Ḥūwé)*. Longtemps les principaux impôts ont été des « taxes de fraternité » à des chefs nomades. Bien des incidents en marquaient la perception. Eben Sa‘īd (5) en particulier terrorisait la ville, contraignait les habitants à trouver de l'argent tout de suite, faute de quoi il saisissait leurs chameaux. Malgré les sommes versées, il lui arriva de tuer un sédentaire sans payer de prix du sang : réduits en esclavage, les Soukhniotes auraient été mieux protégés (6).

Autrefois, du temps des Aḡāwāt (pl. de aḡā) de Ḥesyé, chaque protecteur — et ils étaient alors peu nombreux — prélevait sur la ville un impôt de quarante ḡāzī (neuf cents francs environ). Mais, du temps des Turcs, les « frères nomades »

(1) On notera ce pluriel de pluriel. — Ce sont Sleyḡān el ‘Id des M. Ḥabaš, Ṭarīf el Ḥseyḡ des M. ‘Afwey, ‘Awwād el Ḥamādé des M. ‘Aybān, Ḥamed Ḡardāwī des M. ‘Afwey ; depuis deux ans, seuls les deux derniers exercent encore un rôle effectif.

(2) Très habilement, Aḥmed avait autrefois fait nommer conseiller son rival le Cheikh Mer‘ī, afin de lui ôter le bénéfice de l'opposition et de le forcer à collaborer.

(3) Cf. ci-dessus, p. 37.

(4) Il existe une école officielle construite en 1930.

(5) Petit cheikh des Sba‘a.

(6) Cf. Musil, *Northern Neḡd*, p. 303 ; cf. G. Marçais, (*op. cit.*, p. 693) : « Ceux-ci (les sédentaires) préférèrent devenir les vassaux d'un seul plutôt que d'être les victimes de tous ».

se multiplièrent et leurs exigences également. Dans les années qui précédèrent l'occupation française, ils allaient jusqu'à prendre tous les animaux de la ville et ne les rendaient que contre rançon.

Parmi les principaux bénéficiaires de ce tribut citons chez les 'Anezé :

Sba'a :	Eben Sa'id des Reḥāma El Bheyri des 'Abadāt (1) El 'Aḡeylān des Mseké (2)
Fed'an :	Eben Ġubweyn des 'Aḡāḡré Eben Ġāfel des Ga'sīs Eben Hersī des Mheyd
Weld Sleyman :	El 'Awāḡī
'Amarāt (3)	Eben Gomfuḍ des Salāṭīn Eben Meḡlāt des Dahamsé Eben Haddāl des Ġebel

Les Weld 'Alī ne prélevaient pas de taxes régulières car ils étaient trop éloignés pour les exiger habituellement. Ils enlevaient simplement les caravanes des Saḥānī et les restituèrent contre paiement de une livre or ou une et demie par chameau. Telle était également l'attitude de la plupart des chefs Šammār (Eben 'Eḡel des 'Abdé, Eben Ferwān et El Ma'klī des Singāre, Eben Fahad des Ġerba de Ġezīre). Cependant Eben Rašid exigeait généralement davantage.

Parmi les moutonniers, les Emirs Mawālī prélevaient des droits depuis un temps immémorial. Très récemment au contraire Šlāš el 'Err des 'Omūr Bu Ḥarbé et les Ġyāt se mirent à en réclamer également.

b) *Impôts au gouvernement* — Les premiers impôts réguliers perçus à Suḥné — du temps de l'Agā — étaient le 'āser (le dixième du produit de toutes les cultures enregistrées) et les « msaqqafāt » (les toitures) à l'origine de

(1) Qui remplaçait à l'origine Eben Sa'id pour le prix d'une 'abā mais qui bientôt préleva ce qui lui plut.

(2) Qui à l'origine remplaçait Eben Sa'id pour le prix d'une pastèque. Comparer avec Jaussen et Savignac (*op. cit.*, t. I, p. 472) : Eben Ġāzī, chef des Ḥaweytāt, recevait chaque année des habitants de Ma'an cinq paires de bottes, une douzaine de keffiyé et de 'agal. Abū Tāyeh, autre chef de la même tribu, réclamait de même quinze paires de bottes.

(3) Les 'Amarāt ne tardèrent pas à beaucoup dépasser les quarante ḡāzī du début.

cinq à dix piastres par feu. Actuellement les Saḥānī sont soumis aux mêmes contributions que les villageois syriens. Mais, outre le « ʿadād » (taxe sur le bétail), ils sont surtout touchés par les impôts sur les charges de « qelī » (1) ou sur le pressage des baies du térébinthe dont ils font de l'huile (2). Du temps des Turcs, il existait également des droits sur le sel et sur le bois (vingt cinq piastres par qanṭār). A l'heure actuelle ces commerces ne sont plus autorisés.

c) *Impôt au chef* — Le muḥtār est autorisé par le gouvernement à percevoir avec le consentement des notables deux medjidiés par contribuable; les Saḥānī nomment cette contribution « šeyḥa » (3).

Autrefois, le seul revenu du chef était une taxe sur le qelī qu'il percevait après avoir conduit la caravane à Alep et avoir écoulé la marchandise (4) : tout vendeur lui versait deux « barḡūt » par charge de chameau, l'acheteur en faisait autant et y ajoutait discrètement dix ou quinze piastres de pot de vin si le marché était avantageux (5).

POLITIQUE INTÉRIEURE. Le Cheikh Aḥmed el ʿAbd el ʿAzīz n'ignore aucune des ruses de la politique. A ses côtés, son frère Asʿad prend figure, selon les besoins, d'un collaborateur ou d'un rival : en 1931, Aḥmed voulait accaparer

(1) Potasse employée dans la fabrication du savon.

(2) Ces droits sont mis chaque année en adjudication. L'adjudicataire entretient un représentant « wakīl » ou « ma'mūr » (préposé) dans chaque localité productrice ainsi que sur les marchés syriens. En fin de campagne il encaisse les taxes sur le boṭum (térébinthe) : 10 %. Son « ma'mūr » perçoit directement l'impôt sur les caravanes de qelī à la sortie de Suḥné.

(3) Comme l'impôt que versent les nomades à leur cheikh. Afin d'éviter les intrigues de son rival, le Cheikh Merʿī, qui avait de nombreux partisans, Aḥmed el ʿAbd el ʿAzīz lui abandonnait, il y a quelques années encore, le produit de la šeyḥa sur les Menī Ḥalaf et les Menī ʿAfwey.

(4) Comparer avec les impôts aux chefs locaux tel que les décrit Doughty à ʿAnezé (*op. cit.*, t. II, p. 435) et dans des villages dépendant de Bureyda (*ibid.*, p. 414). Cf. également Musil, *Northern Nejd*, p. 241.

(5) Ce pot de vin est dit « ḡezmé » (botte). Les ressources irrégulières n'ont pas disparu aujourd'hui : en mars 1935, des marchands de bétail de passage laissèrent paître leurs animaux dans les jardins et y causèrent de grands dommages. Plainte fut déposée par le muḥtār. La bourgade obtint quatre cents francs de dommages-intérêts qui ne sortiront sans doute jamais de la poche du Cheikh Aḥmed.

Ṭayyibé où il avait acheté une grande quantité d'eau ; il s'y fit nommer muḥtār et laissa Suḥné à son frère. Bientôt sa politique fut couronnée de succès ; on prétextait alors une trop grande indépendance d'As'ad : les Saḥānī rédigèrent une pétition et Aḥmed reprit leur tête.

Réciproquement, il n'est pas à l'abri des embûches. Ses proches mêmes, les Menī Mgeybel, ne le suivent pas toujours fidèlement. Dans les villages syriens tous les prétextes sont bons, on le sait, pour des luttes politiques (1) ; Suḥné n'y fait pas exception : nous y sommes passé en 1932, un jour où Aḥmed venait d'être renversé : cent cinquante maisons avaient déjà pris parti pour le Cheikh Mer'ī ; vingt seulement lui restaient inébranlablement fidèles. Les rancunes s'étaient accumulées contre lui : au moment où l'on avait recruté quelques travailleurs pour le pipe-line (2), il n'avait fait inscrire que ses meilleurs partisans ; Ḥleyf et Ṭeysān, un des principaux notables, venait de passer à l'opposition avec vingt maisons à cause du fourrage dont il avait été taxé pour un peloton méhariste de passage, charge, qui — à son avis — aurait pu être mieux répartie ; les Menī 'Aybān (quinze foyers) en avaient fait autant ainsi que les proches du Ḥaṭīb (3) et les âmes pieuses : depuis quelques temps, en effet, Aḥmed ne donnait plus d'argent aux ministres du culte et négligeait même de leur envoyer de bons morceaux lorsqu'il immolait une brebis pour ses hôtes. Profitant d'une longue absence du chef mêlé à une histoire de contrebande, ses adversaires avaient rédigé une pétition à laquelle le gouvernement venait de donner satisfaction.

Mais on savait bien que l'éclipse du Cheikh Aḥmed serait brève : il est riche, en effet, et bon politique ; il règle les contestations entre ses administrés de façon satisfaisante. — Il y trouve évidemment son profit ; mais on évite ainsi d'avoir recours à la justice officielle. — Il est habile et généreux. Les 'Omūr — race de voleurs, s'il en fut — le soutiennent : lorsqu'ils ont commis un vol, ils les défend en effet à Palmyre ; souvent il réussit à les innocenter aux yeux des Français et, comme indemnité, il se contente ensuite de la moitié de leurs rapines. Par contre le Cheikh Mer'ī, en raison de son avarice, devait s'user rapidement au pouvoir. Bref on pensait que sous peu Aḥmed

(1) Cf. Latron, *La vie rurale en Syrie et au Liban*, ch. VIII.

(2) La branche Nord du pipe-line de l'Iraq Petroleum Company passe à quelques dizaines de kilomètres au Sud de Suḥné.

(3) Depuis lors, le Cheikh 'Alī est plutôt resté dans l'opposition, le Cheikh Ḥleyyel, son cousin, étant plus favorable au muḥtār actuel.

aurait suffisamment distribué d'argent aux notables pour être de nouveau appelé. Quelques mois plus tard, c'était chose faite.

On voit que les qualités d'un chef ne sont pas à Suḥné essentiellement différentes de ce qu'elles sont sous la tente. Si l'on cherchait sur quelles bases le chef asseoit son pouvoir, on trouverait d'abord, comme en tribu, le nombre des partisans. Or le noyau de ces partisans est constitué par sa famille. Ainsi les Menī Mgeybel sont le plus fort groupement soukhniote ; parmi eux, les Menī Ġanīmē, la plus nombreuse famille. Aḥmed el 'Abd el 'Azīz dispose donc là d'un appui plus solide que les coalitions forcément mal cimentées dont peut se réclamer le Cheikh Mer'ī.

La fortune est également indispensable aux chefs et, plus encore que la noblesse (1), elle s'acquiert par les caravanes et par les cultures. Nous avons vu, ci-dessus, quels profits les chefs anciens ont tiré du pèlerinage (2), ou du transport de la potasse (3). Ils en ont également tiré une partie de leur autorité : de tous temps en Arabie la direction des grandes caravanes semble l'apanage des chefs politiques et souvent même directement au pouvoir. On songe au Pacha de Damas conduisant lui-même le Pèlerinage (4) ou bien Eben Rašid commandant les expéditions des pèlerins ou des marchands (5).

A Suḥné la politique des chefs actuels tend à l'accaparement des sources. Lorsque la crise frappe le désert, plus diminuent les ressources que les sédentaires tirent du commerce, plus augmente, en proportion, la valeur des cultures irriguées. Dans tous les villages des pays secs, le chef est avant tout grand possesseur d'eau : de là la politique d'Aḥmed el 'Abd el 'Azīz à Ṭayyibé (6) comme à Suḥné. Il possède vingt heures d'eau des sources principales (7), deux jours de 'Ayn Aḥmed el 'Omar et la moitié d'el Wazzāyé (8). Comme gage

(1) Doughty (*op. cit.*, t. I, pp. 313 et 314) cite le cas d'un forgeron enrichi devenu chef de village.

(2) Cf. ci-dessus, p. 22 ; cf. Musil, *Northern Neġd*, p. 241.

(3) Cf. ci-dessus, p. 52.

(4) Cf. Volney, *op. cit.*, T. II, p. 140.

(5) Cf. Philby, *op. cit.*, p. 103.

(6) Cf. ci-dessus, p. 53 et ci-dessous, ch. V, Colonies, § Ṭayyibé.

(7) Cf. ci-dessous, ch. IV, Vie économique.

(8) On sait que cette source est l'objet d'après contestations. (cf. ci-dessous, pp. 61 et 62).

(rahniyé) de nombreux prêts d'argent, il occupe momentanément plusieurs jardins et dispose de l'eau qui leur revient. Il ne les rendra aux propriétaires qu'après remboursement de leurs dettes, c'est à dire peut-être dans bien longtemps. On ne peut s'empêcher d'évoquer à ce propos les procédés qu'emploient les capitalistes de Homs et de Hama pour s'emparer des terres des paysans endettés (1).

En pratique, Aḥmed contrôle donc une part très appréciable des eaux et du sol (qui n'a de valeur que par elles.) On conçoit que, si ses partisans l'abandonnent, il reste encore très puissant. Les démêlés relatifs à la source d'el Wazzāyé mettent en évidence l'importance de cette question :

Aḥmed el 'Abd el 'Azīz ayant, il y a quelques années, réussi à détourner toute l'eau à son profit, Mer'ī se plaignit. Aḥmed entra trois fois en prison ; trois fois il en sortit, ayant payé, dit-on, jusqu'à six cents livres or de bakhchich (1) Devant cet exemple, Mer'ī quēta tous ses proches, l'un de cinquante, l'autre de soixante livres or, afin, dit-il, de pouvoir distribuer, lui aussi, aux fonctionnaires et aux magistrats des pots de vin importants. Bien entendu, il garda l'argent. Il faut croire d'ailleurs que sa position était bonne (ou les magistrats incorruptibles), puisque, sans bourse délier, il avait obtenu gain de cause en 1932...Mais l'affaire n'était pas finie ; elle ne l'est pas encore aujourd'hui.

POLITIQUE EXTÉRIEURE. — Comme il se doit, Suḥné entretient de bons rapports avec les localités éloignées dont elle n'a pas à craindre la concurrence. Aussi les Qarāwné (gens de Qaryateyn) y sont bien vus, tout comme les Deirotes. Au contraire, Palmyre et Erek sont des cités rivales : Il y avait autrefois « guerre » (gōm) entre Suḥné et Erek. Ce terme « guerre » ne doit d'ailleurs pas faire peur (2) : les gens d'Erek tendaient au travers de la piste des tapis à poil ras (bsāt), quand le vent venait du Nord-Est, afin de ne pas respirer un air qui avait passé sur Suḥné. Ils essayaient aussi de ridiculiser les Soukhniotes : on cite le cas de l'un d'eux qui, peu de temps après son mariage, pria sa jeune femme, un peu simple, de prendre dans sa jarre (ḡerra) une poignée de raisins secs

(1) Cf. LATRON, *Notes sur la propriété foncière dans la Syrie centrale*, p. 134.

(2) On emploie facilement les grands mots à Suḥné. Comparer avec Lods (*op. cit.*, p. 382) suivant lequel le « massacre » des habitants de la Palestine, lors de la prise de possession du pays par les Hébreux, ne serait qu'une exagération de nouveaux-sédentarisés.

(zeḥīb). Celle-ci n'y réussit pas, car, ou bien elle retirait sa main ouverte mais vide, ou bien elle ne pouvait extraire de la jarre son poing fermé. Son mari la mit alors sur un âne avec la jarre, l'invitant à se rendre à Suḥné pour y demander conseil.

Les Saḥānī plaisantaient moins mais ils savaient se faire respecter. Sur les Palmyriens, ils ne prélevaient pas la ḥūwé, comme d'aucuns le racontent, mais ils « tuaient » (1) ceux qui s'aventuraient sur leur territoire de qeli ou de boṭum (2) ou, tout au moins, les battaient, et leur enlevaient leurs ânes et leurs vêtements. Quand les Tedāmri passaient avec leurs chameaux chargés dans l'ouadi des Menī 'Afwey (3), ils muselaient leurs bêtes de peur qu'elles ne broutassent le « rūṭé » (4) des maîtres du lieu ; ce méfait leur aurait valu, paraît-il, des représailles sévères. Mais ceci se passait avant l'arrivée au pouvoir à Palmyre de Mḥammed eben 'Abdallāh el 'Arūq (5). Actuellement les Palmyriens sont riches et amis du « Gouvernement » ; les gens d'Erek sont parents du député (6) : les Soukhniotes ne peuvent faire autrement que de vivre en bons termes avec eux.

Les rapports avec les Bédouins, Sba'ā en particulier, dominent la politique extérieure de Suḥné ; ils ne peuvent être qu'excellents tant que les nomades sont encore forts. Ces bonnes relations datent de longtemps — de l'époque où le guetteur, juché au sommet de la qal'ā, signalait l'arrivée des rezzous et où tous s'empressaient alors de faire disparaître ce qui aurait pu tenter ces hôtes qui s'invitaient dans leur bourgade—. Si les vols étaient fréquents, malgré le paiement des ḥūwé, les crimes commis par les nomades (7) furent en somme très rares (car il faut songer que les Saḥānī vivent sans cesse en tribu). On ne paye plus de taxes de fraternité aujourd'hui et les Bédouins respectent le faible (8).

(1) Ne pas prendre ici à la lettre le verbe tuer (qetel).

(2) Cf. ci-dessous, ch. IV, Vie économique.

(3) Cf. ci-dessous, ch. IV, Vie économique.

(4) Plante très appréciée des chameaux (*Salsola lancifolia*).

(5) Ce chef, qui avait circulé au Nedjd avec Lady Blunt et assisté à Paris à l'exposition universelle de 1889, fut — par l'exploitation des touristes — l'artisan de la prospérité de Palmyre.

(6) Aḥmed 'Abd er Raḥmān dit Abū Sukkar.

(7) Cf. pp. 23, 50 et ci-dessous, ch. V, Colonies, § Ṭayyibé.

(8) En 1931, quand les habitants d'el Kōm sont contraints d'abandonner leurs cultures, ils y laissent sans crainte des femmes et des vieillards. — On comprend donc

Avec les 'Omūr, on est en rapports constants : les relations ne sauraient donc être toujours parfaites. Bien que la vie nomade et leurs aptitudes au brigandage les rendent relativement forts, leur misère et l'obscurité de leurs origines permettent de traiter avec eux presque sur un pied d'égalité. En particulier, ils paient toujours le prix du sang et parfois le prix fort (1).

*
* *

On ne trouve pas à Suḥné comme dans tant de cités d'Arabie — Ḥāyel en particulier, tel que nous le présente M. Montagne (2) — de hiérarchie entre les groupements et de classe dominante : c'est que la bourgade n'a jamais été le fief d'une grande tribu nomade homogène (3). Elle était trop pauvre pour servir de centre de ravitaillement ; trop de clans la fréquentaient pour qu'un seul pût s'y établir ; le pays sédentaire était assez proche pour que les habitants préférassent l'exil à la soumission ; sa position comme débouché d'Alep vers le Ḥamād était trop importante pour que le gouvernement turc — si débile qu'il fût — y tolérât un établissement bédouin important. Il semble même que, à l'occasion, les Soukhniotes se soient fait respecter les armes à la main (4). Pourtant, le souvenir et la fierté des ascendances pastorales (5), le maintien des traditions, la dépendance vis à vis des grands nomades, l'écartèlement des institutions politiques entre le système des tribus et celui des cités, sont autant de caractéristiques communes à toutes les oasis, qu'elles soient les points d'appui

que l'assassinat d'une femme par les Sba'ā à Tayyibé en 1917 soit un crime horrible dont on parle toujours et qui suffit encore à l'heure actuelle, malgré la sécurité du lieu, à faire hésiter les épouses dont les maris y sont retournés.

(1) Ainsi un frère d'Aḥmed el 'Abd el 'Azīz, qui avait tenté de séduire une fille de chez eux, fut, lors d'un achat de chameaux, assassiné et jeté du haut d'une falaise à l'Ouest du Dāḥek. Aḥmed obtint 200 L. or en compensation.

(2) *Op. cit.*, p. 77.

(3) Les Mawālī, qui ont dominé la Palmyrène pendant des siècles, n'étaient que des semi-sédentaires provenant d'origines très diverses.

(4) Cf. ci-dessus, p. 19 ; cf. J. B. L. Rousseau, *Voyage de Bagdad à Alep*, p. 156.

(5) Ou des parentés : Aḥmed el 'Abd el 'Azīz, par exemple, n'est pas médiocrement fier que la sœur de sa grand'mère soit l'aïeule d'un chef de très grande tente, Solṭān Ṭayyār des Weld 'Alī.

de confédérations (1) ou de clans bédouins (2) ou au contraire des comptoirs commerciaux des villes, avancés et isolés (3).

Remarquons en outre que la terre tenant relativement peu de place dans leur existence, les Saḥānī nous apparaissent comme des nomades devenus citadins, c'est à dire commerçants et caravaniers et non pas cultivateurs (4), contrairement à ce que l'on observe dans tant de palmeraies bédouines d'Arabie (5). Le stade paysan n'est donc pas indispensable, comme on pourrait le croire, entre la vie pastorale et la vie urbaine.

(1) Comme Ḥāyel.

(2) Comme les localités du Hedjaz Nord, la région d'el 'Alā, la ḥarra de Ḥaybar où se trouvent les établissements sédentaires de vieux clans 'Anezé (cf. Doughty, *op. cit.*, T. I, ch. XV) et les oasis du W. Dawāsīr.

(3) Comme les Manāḍer, les oasis au large du moyen Euphrate (de Qubeysé à Kerbela) ou les villes du Hedjaz (Médine, la Mecque, Ṭāif).

(4) Les caravanes maintiennent les Soukhniotes suffisamment près des tribus pour que les aspects bédouins de leur existence ne soient pas seulement des survivances du passé mais bien des adaptations aux nécessités actuelles.

(5) En Arabie aussi, on rencontre l'ancien nomade « habitant dans l'argile » et devenu colporteur. Doughty (*op. cit.*, t. II, p. 60) les qualifie de « pauvres gens », « deshérités du monde ». Les Saḥānī souvent ne sont pas plus brillants.

CHAPITRE IV

VIE ÉCONOMIQUE

La vie économique à Suḥné repose dans une certaine mesure sur les produits des terres et des troupeaux. La crise et la tranquillité qui règnent au moment où nous écrivons ces lignes (1) amènent un développement anormal des cultures et un mouvement de retour vers la vie pastorale. Quand on sait toutes les répugnances que doivent vaincre de pieux sédentaires pour en arriver là, ce phénomène semble un des plus curieux que l'on puisse observer aujourd'hui au désert (2). Cependant, les Soukhniotes doivent au commerce le plus clair de leurs ressources. Les ouvrages des femmes — à plus forte raison ceux de quelques artisans — sont pour une notable partie destinés à la vente en tribu. Dans tout le Nord de la Šāmiyé les Saḥāni récemment encore exerçaient une sorte de monopole du trafic avec les Arabes qui s'alliait à merveille avec l'exploitation de tous les produits naturels de la steppe ; or ils n'en négligeaient aucun. On est frappé de l'abondance et de la variété de ces « richesses du désert », du parti qu'en ont su tirer autrefois les exploitants, du trouble que la pacification et la civilisation occidentale apportent aujourd'hui à leur économie : ils ne peuvent faire front. Les uns se réfugient dans les quelques métiers encore rémunérateurs. D'autres échappent par la contrebande au nouvel ordre commercial. L'agriculture est leur toute dernière ressource. Plutôt que de s'y plier, beaucoup cherchent leur salut dans l'exil et émigrent vers les villes de Syrie, préférant les occupations peu pénibles des citadins au dur labeur des champs (3).

(1) Hiver 1933-1934.

(2) Cf. W. Marçais (*op. cit.*, p. 92) : « ce que je redoute pour mon peuple, fait-on dire au Prophète, c'est le lait où le diable se tapit entre l'écume et la crème. Ils aimeront à en boire et retourneront au désert, délaissant les centres où l'on prie en commun ».

(3) Il semble bien que les anciens nomades s'adaptent plus facilement au commerce qu'à la culture.

A. EN VILLE.

I. LA TERRE ET L'EAU

L'EAU. — Le village doit son nom aux eaux chaudes (1) — et nauséabondes — dont la nappe s'étend sous l'ensemble de la surface bâtie (2). De nombreux puits peu profonds parsèment les quartiers Nord et Est (3). Actuellement on va chercher l'eau aux sources où se déverse cette nappe et spécialement au Sud de l'agglomération (4).

(1) « El-Ḥammām », 38° environ.

(2) Les habitants connaissent depuis longtemps le moyen de la rafraîchir et de l'aérer à l'aide de jarres placées dans les maisons ou la nuit sur les terrasses. (Cf. Ibn Baṭṭūṭa, cité par Musil, *Palmyrena*, p. 83, en note).

(3) Et font soupçonner qu'autrefois la vie urbaine devait être mieux organisée, les maisons disposant vraisemblablement de cours où ces puits auraient été forés, souvent sur des canalisations antiques.

(4) Les sources sont :

A) *en bordure du village :*

1°) *El Ḥammām*, (la source thermale) qui fournit près des trois quarts des irrigations habituelles. (Cf. pl. VII, 2).

2°) *'Ayn 'Ayyāš*, petite fontaine sous une coupole où l'on puise l'eau de boisson ; (son trop plein renforce el Ḥammām).

3°) *Eğ Ğfweyr*, dont l'eau passe en aqueduc au-dessus des conduites voisines, aboutit à un réservoir (burké), puis fertilise quelques terres. (Cf. fig. 11).

4°) *'Ayn Aḥmed el 'Omar*, dont le déversoir passe sous les autres canalisations et aboutit également à un bassin. (Cf. fig. 11).

Ces deux dernières sources peuvent ou non mêler leurs eaux à celles de la source principale.

5°) *'Ayn Feyyāḍ* (au Nord-Est de la ville) irrigue les terres du W. Menī Ḥalaf.

6°) *'Ayn et Teysāğ* (au Nord de 'Ayn 'Ayyāš) et *'Ayn Fāres el 'Abd el 'Azīz* (au Sud de 'Ayn Aḥmed el 'Omar) sont taries aujourd'hui ; *'Ayn eṣ Ṣofa* ou *Abū l fawwār* (au Nord du cimetière) est inutilisable pour l'irrigation.

B) *à l'Est des cultures :*

7°) *'Ayn es Siyēh*, très salée, à peine utilisée autrefois, voit depuis peu sa burké renforcée par un peu d'eau d'el Wazzāyē ; elle fertilise des champs situés très loin à l'Est.

8°) *'Ayn el Ğebbūl* (au Nord-Est de la précédente) est moins abondante encore mais non moins salée.

Nous avons exposé plus haut l'importance attachée par les chefs aux eaux d'irrigation (1). On verra ici (2), à quelles luttes se livrent leurs propriétaires pour mettre en valeur ce capital et en frustrer leurs voisins. Les accords qui terminent, ou plutôt qui interrompent ces luttes, contribuent, avec des conventions d'exploitation plus pacifiques, à fonder les droits à l'eau de chacun. Si anciennes que soient les cultures, le voisinage des nomades et l'activité commerciale des habitants les a toujours maintenues dans un état précaire. Les Saḥānī qui labourent depuis longtemps donnent l'impression de s'être mis hier à la terre. On voit donc chez eux s'élaborer le régime des irrigations qui peut devenir si compliqué dans les vieux villages syriens ou dans d'immenses oasis comme la Ghouta de Damas (3).

El Wazzāyé joue un tel rôle dans la vie du village qu'il nous faut exposer ici en détail les péripéties de son exploitation. On les rapprochera des luttes politiques auxquelles elles ont servi de prétexte (4).

Elle jaillissait autrefois en plusieurs petites sources (5). Sous le pied d'une chamelle des Bédouins, la terre céda un jour (6) et découvrit une canalisation antique où l'eau coulait en abondance. Aḥmed el 'Abd el 'Aziz acheta pour deux cents livres or les trois quarts du bien d'un des propriétaires (7) et dépensa plus de huit cents livres or (?) en démarches et en travaux. Il fit fouiller en direction du trou fait par la chamelle et trouva le point où l'eau sort du rocher.

9°) Les cinq petites sources dites «les bleues», *el Azāreg*, (au Nord) tarissent tous les étés.

C) *au Sud-Ouest* :

10°) *El Wazzāyé* serait, dit-on, une fois curée, la plus abondante des sources de Suḥné. Son eau est fraîche et très pure. A l'heure actuelle (outre un petit appoint au bassin de 'Ayn es Siyēḥ) elle alimente une burké à l'extrémité Sud-Ouest de la zone cultivée.

(1) Cf. pp. 54, 55.

(2) Et toujours à propos d'el Wazzāyé.

(3) Cf. Thoumin, *op. cit.*.

(4) Cf. ci-dessus, p. 55.

(5) L'une appartenait aux Menī Dergām, une autre aux Menī Ṣālḥé, deux aux Menī Ḥabaš, la plus importante aux Menī 'Abbaké, famille des Menī 'Afwey qui possédait la plupart des terres d'alentour.

(6) Entre la source des Menī Dergām et celles des Menī Ḥabaš.

(7) Les Menī Dergām.

Faute de fonds, il ne put remettre en état tout le conduit, mais il réussit à assécher tous les déversoirs anciens au profit d'un bassin qu'il aménagea.

Avant de riposter, les Menī 'Abbāké, principaux propriétaires, firent rentrer de Sfiré plusieurs des leurs, co-possesseurs des eaux ; puis, appuyé par un bloc de partisans, Mer'ī, chef des Menī 'Afwey, creusa à partir de son jardin et mit à jour une autre canalisation remontant également à la vraie source. Mais on ne put s'en servir pour irriguer les champs d'autrefois, car le niveau de l'eau avait été considérablement abaissé par les travaux du Cheikh Aḥmed (1). On entreprit alors de déblayer la canalisation antique vers l'aval, vers la burké de 'Ayn es Siyēḥ. On réussit même à y faire passer une partie de l'eau (2); mais la roche, rencontrée sur la fin du parcours, ne permettait pas d'obtenir un débit suffisant pour tarir le déversoir du Cheikh Aḥmed : on préféra donc continuer à suivre le conduit ancien.

Du jour où l'eau d'el Wazzāyé coulera librement, non seulement les Menī 'Afwey seront récompensés de leurs peines, mais encore ils auront leur revanche. Malheureusement, les travaux sont arrêtés actuellement (1935) aux lisières d'un champ appartenant à Ḥleyf et Ṭeysān. Celui-ci semble très décidé à se faire payer cher le droit de passage ; il reçoit les avances des deux partis : il écouterait le plus offrant.

PROPRIÉTÉ DE L'EAU — L'eau n'est pas encore liée, on le voit, à la terre qu'elle irrigue ; elle le serait plutôt à celle sur laquelle elle jaillit (3). Comme l'enregistrement des parcelles — en dehors des habitations et des cultures irriguées — n'est que très récente, l'eau que l'on découvre habituellement sur les terrains arides qui dominent les jardins est normalement la propriété du premier qui la met à jour (4).

De ces sources plusieurs — surtout les plus maigres ou les plus récemment revivifiées — appartiennent encore à un seul homme (5) ou à une seule famille

(1) Depuis ces travaux les co-propriétaires d'el Wazzāyé en sont réduits à arroser leurs terres avec de l'eau d'el Ḥammām au détriment du reste de leurs cultures situé davantage au Nord Est.

(2) Cf. ci-dessus p. 60, note 5, § 7°.

(3) 'Ayn es Siyēḥ appartient ainsi au Ḥaṭīb.

(4) Ainsi 'Ayn Feyyāḍ, 'Ayn Aḥmed el 'Omar, 'Ayn 'Ayyāš, ont reçu le nom de celui qui les a mises à jour et en a été le premier possesseur.

(5) Comme 'Ayn el Ġebbūl à Zeydān ez Za'tāta des Menī Ṣālḥé.

dont les membres cultivent en commun (1). Les plus importantes sont réparties entre plusieurs propriétaires. Les origines de ce partage et ses liaisons avec le sol, si malaisées à découvrir dans tant de villages syriens ou même à Palmyre, nous apparaissent ici à l'état pur.

Parfois une terre est le bien d'un homme et une source, bien d'un autre, l'irrigue gratuitement de ses excédents d'eau permettant des cultures chétives. Du jour où cette source est complètement curée et atteint son débit maximum et où la surface qu'elle arrose est totalement labourée et atteint son extension maxima, tous les intéressés doivent se réunir et se répartir de nouveau terre et eau (2). Cette répartition se fait en tenant compte des droits anciens et du travail fourni; les hommes compétents estiment que les trois quarts du capital commun doivent revenir au fournisseur de l'eau.

Il arrive encore qu'une adduction détériorée ait besoin d'être curée (3), ou qu'elle se révèle susceptible d'un débit supérieur (4). Dans les deux cas on fait souvent appel à un riche notable qui se charge des travaux en échange d'une fraction plus ou moins grande des terres et de l'eau. On lui cède la part qui lui revient, nettement délimitée, ou bien on met en commun les parts et l'on se répartit ensuite les produits suivant le contrat d'association, compte tenu — s'il y a lieu — du paiement des fermiers (5).

D'autres fois, enfin, pour éviter de recourir à un personnage puissant,

(1) Comme 'Ayn Feyyāḍ aux Menī Ḥabaš, eḡ Ğfweyr actuellement aux seuls Menī 'Aybān (mais Aḥmed el 'Abd el 'Azīz en possédait autrefois une partie), ou encore, il y a quelques années, chacune des petites sources d'el Wazzāyé.

(2) Ainsi 'Ayn es Siyēḥ, qui appartient au Ḥaṭīb, a permis autrefois quelques maigres irrigations dans les champs voisins des Menī Ḥabaš. Depuis 1933, l'eau de cette source, grossie d'une partie d'el Wazzāyé, bien des Menī 'Afwey, se répand au loin dans des terres que labourent le Ḥaṭīb et Ḥeyf et Teysān. Ces derniers procéderont avec les Menī 'Afwey, quand les travaux seront terminés, à une répartition définitive des terres et de l'eau.

(3) Tel fut le cas pour eḡ Ğbweyb à Ṭayyibé dont les propriétaires ont abandonné le quart au Cheikh Aḥmed el 'Abd el 'Azīz.

(4) Tel fut le cas lorsque les Menī Dergām cédèrent au Cheikh Aḥmed les trois quarts de leurs biens à el Wazzāyé.

(5) C'est ce qui arrive, en particulier, si le capitaliste associé réside au loin et laisse aux anciens propriétaires tout le soin de l'exploitation. Tel est le cas pour el Qana à Ṭayyibé dont Aḥmed el 'Abd el 'Azīz après paiement de toutes les dépenses — dont le salaire des « métayers au quart » (mrābe'in) — répartit le bénéfice net entre lui-même et son bailleur de fonds de Deir ez-Zor, Ḥasan et Ṭaha.

on recrute des travailleurs qui, l'entreprise achevée, seront récompensés par un ou plusieurs jours d'eau — qu'il s'agisse de payer l'effort de leurs bras ou leurs démarches auprès des autorités (1).

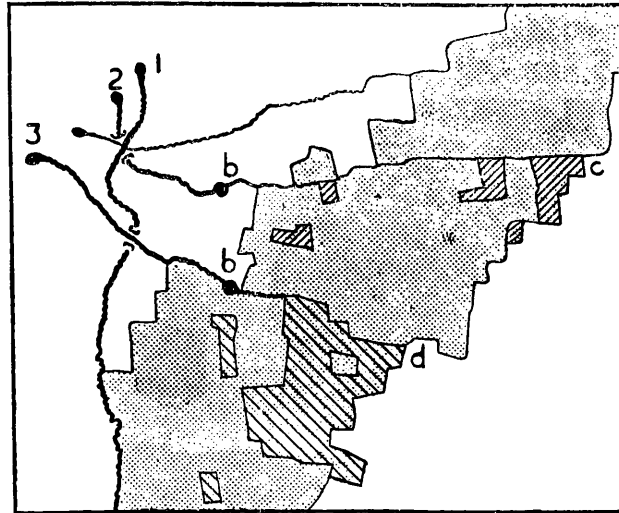


Fig. 11 (2)

Réseaux d'irrigation

- 1 El Ḥammām ; en grisé, région irrigable par cette source.
- 2 'Ayn eġ Ġfweyr ; //// région irriguée par cette source.
- 3 'Ayn Mḥammed el 'Omar ; \\\ \\\ \\\ \\\ région irriguée par cette source.

b. Réservoir d'accumulation (ḥurkē) : Les tracés bc et bd représentent respectivement les séquias principales des deux sources et en même temps le niveau le plus élevé que puissent atteindre leurs eaux. Les champs qu'elles irriguent sont situés au Sud (en contre bas) de ces conduits. (Cf. la fig. 10 où eġ Ġfweyr porte le n° 3 et 'Ayn Mḥammed el 'Omar le n° 4).

(1) Tel est le cas pour la branche Nord d'el Wazzāyé : les Menī 'Abbākē ont fait appel aux autres Menī 'Afwey (grossis d'un étranger des Menī Ḥalaf) ; ils leur ont promis la moitié de la source, soit huit jours sur seize, (l'étranger devant disposer d'un jour). Puis ils ont créé un dix-septième jour pour récompenser le Cheikh Mer'ī de ses fatigues et de ses démarches.

(2) La figure 10, vue générale de Suḥné et de son oasis, illustrant les considérations émises de la p. 60 à la p. 70, est un calque recouvrant la pl. II. Des nécessités de présentation ont contraint de la reporter en fin de volume.

Plus tard, quand les sources sont stabilisées, des ventes de terres, avec ou sans l'eau qui leur revient, achèvent d'entremêler les parcelles et de compliquer les droits d'irrigation. Mais, longtemps encore, on constate l'indépendance de la terre et de l'eau (1).

Pour chaque source, une ou plusieurs séguias principales, qui s'efforcent de perdre le moins de pente possible, déterminent le niveau supérieur d'utilisation. Or, si nous examinons les surfaces où se déversent ces conduits, nous constatons que :

1°) à part 'Ayn Feyyāḍ, qui coule vers les terres du W. Menī Ḥabaš, toutes les autres eaux de Suḥné peuvent être relayées par el Ḥammām ; les possesseurs de cette source y ont souvent recours lorsque vient à faiblir la veine secondaire qui arrosait un de leurs champs.

2°) les étendues irriguées par une source secondaire ne forment pas bloc, comme il arriverait sans doute si l'eau et la terre étaient liées (2), mais elles sont réparties çà et là et enclavées dans des surfaces que vivifie el Ḥammām. Celui qui possède, d'une part, une fraction d'eau provenant d'une de ces sources et, d'autre part, un lopin accessible à cette eau, l'y fait venir purement et simplement.

RÉPARTITION DE L'EAU. — A part el Ḥammām, qui peut fournir un courant continu (3), le précieux liquide est, pour chaque source, recueilli dans un bassin (burké) que l'on ouvre le matin et le soir (4). Chaque contenu du bassin s'appelle « seddé » (écluse). La part d'eau est en hiver, la journée (yōm), c'est à dire la quantité d'eau qui s'accumule pendant une journée ; en été, c'est la demi-journée (5).

La grande source qui coule librement est répartie par heures ; très

(1) Il en était bien de même, semble-t-il à Ma'an lors du passage des RR. PP. Jaussen et Savignac (cf. *op. cit.*, T. I, p. 460).

(2) C'est ainsi seulement qu'on obtiendrait de la source son rendement maximum.

(3) On en espère autant d'el Wazzāyē quand les travaux seront achevés.

(4) Comparer avec Jaussen et Savignac, *op. cit.*, T. I, p. 476.

Les propriétaires des très petites sources se mettent d'accord pour que leur bassin ait le temps de s'emplier. Ainsi les possesseurs d'el Azāreg le vident-ils parfois au printemps toutes les quarante-huit heures seulement. Le tour d'eau de chacun est retardé en conséquence.

(5) Le tour d'eau revient alors deux fois plus souvent.

récemment encore, un sablier déposé entre les mains du Ḥaṭīb réglait ce partage. La distribution des parts d'eau est en effet une des fonctions les plus importantes des oasis. L'hiver, quand on a de l'eau en abondance et qu'on ne veut pas veiller la nuit pour ouvrir et fermer les canaux, on la conduit dans quelque bassin (1) dont on répartit le contenu au matin. A cette époque de l'année, on la laisse souvent se perdre dans les marais qui s'étendent entre le village et les jardins. L'été, la part d'eau d'el Ḥammām est aussi réduite de moitié et le possesseur d'une heure ne dispose du courant que pendant trente minutes.

Les tours d'eau semblent, au premier abord, très divers : à el Kōm, (2) ils varient de quatre à vingt-quatre jours en hiver ; pour les petites sources, où cultivent en commun quelques propriétaires, ils sont parfois supprimés (3). Cependant, on observe une très nette tendance à uniformiser tous les tours d'eau à seize jours (4), tant à Suḥné, que dans ses colonies voisines, à l'imitation, sans doute, d'el Ḥammām (5). On conçoit que cette mesure présente des facilités lorsque les diverses sources peuvent se relayer et que la terre est habituée à un régime donné (6). Ainsi les Palmyriens, dans une situation pourtant beaucoup plus compliquée, ont uniformisé leurs tours d'eau à vingt-et-un jours (7).

Le règlement des sources est enregistré au séraï de Qaryateyn ; les propriétaires ont donc quelques garanties ; par contre, en cas de contestation, la justice syrienne peut s'immiscer dans leurs querelles (8).

(1) Burket et Turkī, burket Me'ga, etc...

(2) Pour des exploitations indépendantes les unes des autres, il est vrai.

(3) A 'Ayn Feyyāḍ par exemple et à el Qanā de Ṭayyibé.

(4) Seize en hiver, huit en été.

(5) A Suḥné : el Ḥammām, 'Ayn Mḥammed el 'Omar, eḡ Ḡfweyr ; à Ṭayyibé : eḡ Ḡbweyb et deux des sources de 'Ayn Za'ata ; à el Kōm : la source principale.

(6) Au point que, lorsque le tour pourrait revenir tous les quatre ou tous les huit jours, on préfère conserver le chiffre seize. Ainsi, à eḡ Ḡfweyr, deux jours appartiennent à un propriétaire, quatorze à un autre, alors que la terre eût été plus favorisée en choisissant un et sept. Dans le cas de sources isolées, il semble que ce soit surtout par routine que l'on adopte la division en seize jours.

(7) Lorsque le tour revient tous les dix-sept jours—comme ce sera le cas à el Wazzāyé—c'est qu'une circonstance imprévue y a contraint : l'obligation, par exemple, de payer les peines d'un personnage puissant. De même le tour d'eau était autrefois de vingt jours à Palmyre, auxquels on a dû ajouter vingt-quatre heures pour la famille des chefs.

(8) Ce qui s'est passé pour el Wazzāyé.

Pratiquement, à l'heure actuelle, on ne vend plus guère de terre irriguée par el Ḥammām sans céder en même temps une part d'eau correspondante (1). — Il faut noter d'ailleurs que les transactions sur les terres sont à peu près nulles : on se contente de les mettre en gage — . Mais la location de faibles quantités d'eau en cas de besoin se rencontre encore parfois ; seulement, plutôt que de déboursier un « bargūt », les cultivateurs préfèrent généralement réduire la surface emblavée ; on ne laboure telle parcelle qu'un an sur deux.

L'eau est entre les mains de quelques riches, dix pour cent, peut être, de la population totale (2). Cet accaparement n'est pas étranger au mécontentement des pauvres, bien qu'ils contribuent eux-mêmes à affermir une telle situation en mettant en gage leurs jardins pour garantir leurs emprunts. Dans les villages des contrées désertiques, si des conflits sociaux imposaient un jour le partage du bien des riches, c'est l'eau dont le « prolétariat » réclamerait la répartition et non la terre, sans valeur à elle toute seule.

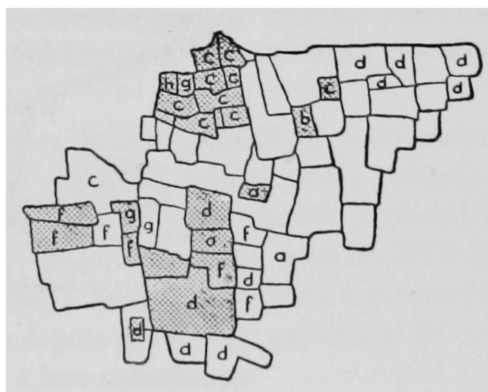


Fig. 12.

Répartition des propriétés dans la région représentée par la fig. 11 (p.64)

a. Merāzgé — b. M. 'Azzām — c. M. 'Ay-bān — d. M. Ġanīmé — f. M. 'Afwey — g. M. Ḥabaš — h. M. Aḥmed el Ḥoseyn.

Les champs sont en blanc ; les vergers en grisé.

(1) On peut estimer à vingt livres or autrefois, la « seddē » de 'Ayn Mḥammed el 'Omar, à quinze livres or, l'heure d'eau de la grande source ; les prix ont aujourd'hui diminué des deux tiers.

(2) Les principaux propriétaires d'eau sont, outre Aḥmed el 'Abd el 'Aziz, Ḥleyf et Ṭeysān, le plus important (il possède quatre jours d'el Ḥammām, six de 'Ayn Mḥammed el 'Omar, etc.), les Ḥṭabā, et, bien loin derrière, le Cheikh Merī.

El Ḥammām appartient à quinze familles seulement.

CULTURES.

Terres irriguées (arḍ sāgī) (1). — Dans des vergers clos de murs, où une petite «qubbé» de briques sert d'abri à un veilleur, quelques arbres croissent. (On les irrigue seulement à partir de février). Les palmiers sont chétifs ; oliviers, figuiers, abricotiers, grenadiers prospèrent davantage (2). Sous les

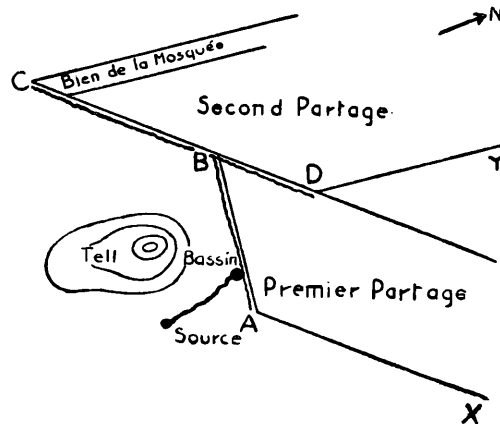


Fig. 13.

Partage récent à el Kôm de terres nouvellement irriguées (1934).

Dix co-propriétaires à parts égales ont ensemble revivifié la source ancienne et amené l'eau dans le bassin. Deux partages ont eu lieu ensuite successivement.

Premier partage : on a aménagé la conduite AB puis divisé cette base en dix longueurs égales. L'aire irrigable forme donc dix bandes parallèles non limitées vers le Nord-Est (direction AX).

Second partage : l'eau étant abondante, la même opération a été recommencée avec la séguia CD comme nouvelle base. Aux dix parties prenantes s'en est ajoutée une onzième, la future mosquée.

On notera le souci d'égalité dans le partage, — la recherche pour chaque champ d'un accès facile et rapproché du village — l'absence de limites vers l'extrémité éloignée de l'agglomération, chacun labourant aussi loin qu'il le peut—enfin, la vivacité des sentiments religieux. (cf. ci-dessus, p. 34)

(1) Instruments agricoles : « mestrāṭī » : pelle à corde pour curer les séguias, « marr » : pelle, « mengel » : faucille, « merḍé » ou « medṛé » : fourche, etc...

(2) Cf. pl. IX, 2.

arbres ou dans des champs sans clôture, le blé et l'orge poussent en hiver ; en été, le maïs, et d'assez nombreux légumes, les mêmes qu'à Palmyre (1).

Si la terre est à Suḥné depuis longtemps répartie, on n'observe guère de groupement dans les propriétés, ni aucun souvenir de partage. Les possesseurs ont souvent changé; on est peu attaché à son champ. Au pied du tell d'el Kôm, où une source nouvelle vient d'être mise à jour, on peut contempler, par contre, une division toute récente du sol en étroites bandes parallèles partant de l'agglomération, division exactement analogue à celle qu'a observée M. Latron dans les villages communautaires syriens (2). Il semble que c'est au cours d'émigrations — à Sfiré, en particulier, dont le plan cadastral est tout à fait caractéristique (3) — que les Soukhniotes ont appris les procédés de culture de la Syrie du Nord.

La terre irrigable est partout fractionnée en petits carrés de trois ou quatre mètres de côté dits « meskebé ». Quarante « masākeb » forment une « kedné » : c'est la tâche approximative d'une matinée (4). On ne saurait, en effet, demander aux Soukhniotes de peiner davantage (5) : de là, même aux yeux des Palmyriens, leur réputation de laboureurs paresseux. Ils en conviennent, sans aucune honte ; comme le font les nomades pliés depuis peu à la vie paysanne, ils ne cultivent que le minimum indispensable à leur subsistance.

Bien peu d'entre eux pourtant travaillent de leurs mains : cinq à six propriétaires se réunissent et prennent un « mrābe⁶ » ouvrier payé du quart des récoltes. Les « mrābe⁶in » sont presque tous des mêmes familles, (vieux sédentaires, par exemple, mais pas nécessairement). Ils connaissent à fond le terroir et donnent un nom à la moindre parcelle ; ils connaissent également les droits à l'eau de chacun. Ces travailleurs agricoles ne sont pas du tout — comme on pourrait le croire dans une société composée en majorité d'anciens nomades — les habitants les plus misérables : Ḥleyf et Ṭeysān et les siens — les plus riches des Saḥānī — sont « mrābe⁶in ». Ils constituent plutôt une sorte de catégorie spécialisée, analogue aux cultivateurs de Palmyre et de plusieurs

(1) Cf. Cantineau, *op. cit.*, T. II, p. 53.

(2) Cf. Latron, *La vie rurale en Syrie et au Liban*, Ch. V.

(3) Cf. Latron, *ibid.*, Annexe II.

(4) « Kedné » travail journalier d'un attelage ou d'un homme. Cf. Latron, *ibid.* ch. I.

(5) C'est d'ailleurs la journée de travail normale dans certaines oasis d'Arabie, en particulier Ḥaybar. (cf. Doughty, *op. cit.*, T. II, p. 113.)

oasis d'Arabie (1). Ici, cependant, ils ne forment qu'une petite minorité dans la population. A l'encontre de leurs voisins de Tadmor dont l'horizon se limite souvent à leurs jardins, ils sont trop peu nombreux pour ignorer le désert (2).

Terres non irriguées (arḍ ba'al). — Les terres sèches ne sont cultivées que si les précipitations atmosphériques ont été abondantes. Elles s'étendent autour des terres irriguées, dans les vallées à fond plat, que les pluies d'hiver imprègnent, ou dans les « rōḍāt » (zones d'épandage des torrents débouchant en plaine). La misère actuelle tend à les développer. A l'origine, elles n'ont pas de propriétaires : chacun laboure où il veut et récolte ce qu'il a semé (blé ou orge exclusivement). Bien mieux, tout récemment encore, les mesures de superficie y étaient inconnues, ce qui nous rapproche singulièrement de la vie bédouine (3).

II LES TROUPEAUX

Les Saḥānī possèdent des animaux de transport ou de selle — chameaux, ânes et même juments (4) —, des bêtes de labour — ânes exclusivement — et aussi des moutons et des chèvres.

Autrefois, par peur des razzieurs, tous les troupeaux étaient confiés aux 'Omūr (5). Il en reste encore aujourd'hui chez ceux-ci (6), mais le

(1) Cf. Doughty, *op. cit.*, T. II, p. 383.

(2) De là, sans doute, l'absence d'un dialecte qui leur soit propre. A Palmyre également, commerçants et chameliers ont un parler influencé par les nomades d'alentour. Seuls les cultivateurs, mais ils forment la majorité de la ville, utilisent le langage étudié par M. Cantineau. (Pour Suḥnē voir ci-dessus (p. 55) ce que pense le savant linguiste).

(3) Le gouvernement a introduit l'usage de la coudée, « ḍrā' » et du « denom » : mille six cents coudées (919 m²). Quelques-uns connaissent aussi le « šefer », largeur qu'ensemence un semeur moyen jetant son grain à la volée.

(4) Trois : une au Cheikh Mer'ī, une à Aḥmed el 'Abweyd, une à Eben Ṭeysān.

(5) Aux Ḥorsān de préférence, comme ceux de Palmyre le sont aux Bū Ḥarbé.

(6) Des chèvres surtout ; la plupart des moutons sont aujourd'hui entre les mains des Soukhniotes ou de leurs bergers.

manque de pâturage ces dernières années les a fait beaucoup souffrir (1).

La région devenant plus sûre, les Soukhniotes ont, il y a quelques années, pris à leur service des bergers (miséreux, Bédouins ou 'Omūr) engagés pour environ une livre or par mois. Ils les ont souvent remplacés, dès maintenant, par leurs propres enfants. Bien plus, depuis 1927 environ, ils se sont mis à acheter des tentes de poil de chèvre à Alep et à Yabrūd et à paître leur bétail aux alentours de leur village et jusqu'à Bir Gdeym. Ils eurent ainsi en 1929 près de trente tentes ; puis, les troupeaux ayant été très éprouvés, ce nombre tomba à quinze ou seize en 1932, à douze en 1934. Une bonne année comme 1935 l'augmentera certainement.

Les femmes et les enfants vivent également sous la tente, mais personne ne reste longtemps sans revoir Suḥné ; les malades, les femmes prêtes d'accoucher y sont évacués. Dans une nombreuse famille, les frères se succèdent à la garde des animaux. L'hiver quand le pâturage est rapproché ils réoccupent souvent leurs maisons.

Comme les Bédouins, les Soukhniotes se contentent l'été de très petites demeures ; pendant la mauvaise saison, au contraire, ceux qui restent dans la steppe, ne laissent en ville aucun lé d'étoffe (šeggé) ; ils montent alors des tentes normales à un ou deux poteaux (2).

On ne saurait toutefois assimiler complètement aux semi-nomades moutonniers ces nouveaux venus—ou revenus— à l'existence pastorale. Il est bien rare, en effet, que de nombreuses tentes soient rassemblées (3). Habituellement

(1) Le 'Omūrī rend les bêtes à leur maître au printemps ; sinon il lui remet la laine avec un « roḥol » de « samen » par brebis et conserve le lait. Son salaire est en général un demi-medjidié par tête de bétail. Autrefois il se contentait d'un quart de medjidié, mais on lui fournissait le matériel d'abreuvoir. Le propriétaire reçoit les agneaux, paie le «'adād» au gouvernement, et — en cas de vol — va rechercher lui-même ses animaux disparus.

Une autre formule pour les 'Omūr consiste à prendre des agnelles toutes petites et à les rendre au bout de trois ans, lorsqu'elles ont mis bas ; jusqu'alors ils profitent des produits ; les brebis sont dites alors «'adāyel ».

(2) Ce chiffre n'est pas dépassé, même par les plus notables comme Eben Ḥammadī des Menī 'Aybān ou 'Alī eṣ Ṣweyf qui, en 1932, possédait encore plus de quatre cents brebis.

(3) Il faut pour cela que la végétation soit exceptionnellement abondante, ou que l'eau fasse défaut. En été, en particulier, depuis le récent forage du puits d'el Ḥlēḥlē

elles s'égaillent par deux ou par trois, tout au plus, dans les replis de la montagne pour profiter de la moindre verdure. Ainsi les Saḥānī ne campent-ils pas par clans et le retour à la vie errante s'accompagne-t-il chez eux d'une sorte d'émiettement analogue à celui des Bédouins qui se sédentarisent, tandis que, dans leur bourgade, au contraire, ils ont tendance, nous l'avons vu, à se maintenir groupés comme les Rā'iyé, leurs ancêtres (1).

On voit le bouleversement qu'apportent les événements récents : la crise économique amène les caravaniers dont le commerce a pâti à embrasser un des rares métiers encore profitables au désert, celui d'éleveur, et la paix, qui fixe au sol tant de tribus ruinées, repousse vers les transhumances cette population sédentaire appauvrie. En même temps, ces changements profonds de genre de vie tendent à dissocier des groupements adaptés à une autre existence.

Il ne faudrait pas croire cependant qu'on ait affaire ici à un phénomène tellement exceptionnel. En Syrie, depuis que le désert est sûr, l'élevage est ouvert aux fellahs et nombreux sont les bergers de très anciens villages qui demeurent sous la tente. — Mais il ne s'agit, il est vrai, que de cas individuels (si fréquemment répétés qu'ils soient) comme on en observe par exemple dans les pâturages de montagne en France. — Au Hedjaz, depuis longtemps, les sédentaires ont l'habitude de migrations de printemps, où ils paissent eux-mêmes leurs chèvres (ils les confient aux Arabes (2) le reste du temps). En Transjordanie, à des époques très diverses, beaucoup de paysans sont passés temporairement au nomadisme. Aujourd'hui encore, villageois ou même citadins campent souvent plusieurs mois par an (3). Il semble qu'on se trouve là en présence du même phénomène qu'à Suḥné — plus accentué encore puisqu'il s'agit parfois de groupements fixés au sol depuis fort longtemps —. C'est bien le refuge dans la vie pastorale de populations qui ne peuvent plus subsister autrement. Malgré tout son prestige, la vie bédouine n'est donc pas toujours adoptée d'enthousiasme par ceux qu'y replonge la nécessité.

(20 km. S. O. de Suḥné), les tentes des Soukhniotes y sont souvent groupées. On y observe de petits travaux en terre (foyers, mangeoires, fours, garde-manger etc...), souvenirs de la vie sédentaire en pleine steppe, qui évoquent ceux que l'on trouve en bordure de la zone cultivée chez les tribus en cours de sédentarisation.

(1) Cf. ci-dessus, ch. II, p. 30 et ch. III, p. 46.

(2) Hteym. Cf. Doughty, *op. cit.*, T. II, p. 101.

(3) Il existe même des Arabes chrétiens.

III. LES MÉTIERS

A) MÉTIERS EXERCÉS EN VILLE.

Quelques métiers jouent un rôle important dans l'économie intérieure de Suḥné. Les moindres ne sont pas ceux des femmes qui — se rapprochant en cela des Bédouines plus encore que des sédentaires — subviennent à presque toutes les nécessités de la vie domestique. Parfois même, le produit de leur travail, vendu à l'extérieur, constitue pour leur maison un profit appréciable.

Métiers des femmes. — Elles filent la laine de mouton (ṣūf), de chameau (wober), de chèvre (šaʿr), venant de leur bétail ou achetée en tribu (1). Les tapis à poil ras de Suḥné sont particulièrement estimés. A part les teintes brunes qu'y met l'emploi fréquent du poil de chameau, dessins et couleurs sont à peu près les mêmes qu'à Palmyre. Mais le point est bien plus serré et le «bsât», beaucoup plus lourd, se vend aussi beaucoup plus cher.

Les femmes les plus habiles brodent à l'aiguille. Toutes, comme les Bédouines, savent préparer les outres. Beaucoup modèlent des jarres. Rappelons enfin leurs travaux de maçonnerie (2).

Artisans. — Quelques artisans accomplissent les besognes dont les femmes ne sauraient être chargées, achevant de pourvoir aux besoins de leurs concitoyens. Ils se fournissent de matières premières dans les villes et écoulent au désert une partie de leurs produits, effectuant à l'occasion quelques tournées dans les campements du voisinage. Contrairement à leurs semblables d'Arabie, ils n'appartiennent pas à une classe sociale inférieure (3).

(1) Elles ne confectionnent pas de « fardé », sacs pour le transport à dos de chameaux, comme le font les femmes nomades, mais elles tissent des tapis à poil ras (bsât), des coussins (moḥeddé), des manteaux (ʿabā), des couvertures (ṣeff), des enveloppes de bât (hedāḡé), ou des selles d'âne (birdaʿa) — que les hommes n'ont plus qu'à bourrer de paille hachée — des têtieres (resan) ou des bandes plates (sfifé) qui servent de sangles.

(2) Cf. ci-dessus, p. 28.

(3) Cf. Doughty, *op. cit.*, t. II, p. 401 ; Montagne, *op. cit.*, p. 77.

On ne travaille pas le cuivre à Suḥné, mais on y trouve des forgerons (ṣāne^ʿ) qui ferrent les chevaux et surtout les ânes ; des étameurs (mbeyyeḍ) qui réparent les chaudrons, des menuisiers (neḡḡār) qui fabriquent des portes et des récipients de bois (ʿalbé), réparent les poteaux des tentes et les arçons des bâts (1). On ne confectionne pas de harnachement pour les chevaux ou les dromadaires, mais tous savent réparer ou bourrer les matelassures des bâts et des selles d'ânes . On utilise les bâts pour les caravanes ou bien on les vend. Mais les nomades se fournissent de plus en plus dans les villes syriennes.

Mainte terrasse est dominée par un de ces palanquins dans lesquels les Bédouines voyagent à chameau. On n'en fabrique pas dans la ville, mais seulement en tribu (2). Le propriétaire qui n'en a plus l'emploi le laisse en garde à un Suḥni de ses relations. Si l'occasion se présente pour lui de l'utiliser à nouveau, les marchands du souq lui fourniront tous les accessoires, (peaux, étoffes, ornements, etc...) nécessaires à la remise en état.

Un moulin à moteur a été monté par un homme des Menī Ḥalaf de Deir (3). Pour trois medjidiés (12 francs en 1935) on peut y faire moudre un « qantār » de grains (environ 250 Kg.). Les meules à la main sont donc de plus en plus délaissées.

Boutiquiers. — On trouve à Suḥné un certain nombre de boutiques. La grande rue ou rue du château (ḥāret el qalʿa) en est peuplée. Plusieurs sont établies auprès des garages (4).

Quand les nomades campent à proximité, ils viennent y faire quelques emplettes. Cependant le commerce languit à l'heure actuelle. Il n'en fut pas toujours ainsi. Palmyre est — toutes proportions gardées — dans le même cas, mais tous évoquent encore la prospérité de son souq il y a quarante ans (5).

(1) Mais ils ne les fabriquent pas ; on en fait venir des villes.

(2) Un menuisier de Deir ez-Zor en confectionne également.

(3) En association avec un bailleur de fonds de cette ville qui l'a évincé aujourd'hui. Seuls deux Deirotes y travaillent maintenant.

(4) Les boutiquiers sont pour la plupart des Menī Ḥalaf et des Menī Mgeybel (surtout des Menī ʿAybān). Les Merāzḡé en comptent deux, les Menī ʿAfwey, un. Ajoutons un Alépin établi depuis longtemps et marié à une femme des Merāzḡé, un Homsiotte, deux Damascains, deux ou trois Hamiotes arrivés récemment.

(5) Consulter le rapport de Ḥanna Ḡabbūr que cite souvent M. Cantineau.

On sait d'ailleurs l'importance de ces marchés dans les oasis d'Arabie (1). A l'heure actuelle la paix et les bons rapports avec le gouvernement font que les nomades passent plus volontiers l'été en Ma'mūra (2) et trouvent avantageux de trafiquer directement avec les villes syriennes au détriment des Manāḍer.

Nous verrons plus loin que les Saḥānī ne les tiennent pas pour quittes à si bon compte (3).

B) MÉTIERS EXERCÉS AU DEHORS.

Tondeurs. — En cas de gale, les Soukhniotes vont au printemps tondre les chameaux des Bédouins (4). Un tondeur (gaṣūṣ) peut récolter dans sa campagne une ou deux livres or en traitant jusqu'à cinq animaux par jour, à raison de 0,25 medjidié chacun. Il a droit en outre à la moitié du poil. Après la tonte, il oint l'animal galeux d'un goudron (qeṭrān) que fournit le propriétaire (et que celui-ci achète le plus souvent à un commerçant soukhniote).

Puisatiers. — Les Saḥānī pauvres travaillent également aux puits (ḡobb), tantôt pour leurs concitoyens (5), tantôt au service des Arabes (6). Mais ils ne sont pas professionnels et ne savent pas utiliser les explosifs. Le salaire des puisatiers est (en 1935) de 1, 25 medjidié par jour.

(1) Cf. Doughty, à propos de Ḥāyel (*op. cit.*, t. II, p. 49).

(2) Région des villages — en grande partie peuplés de nomades sédentarisés — dans les districts de Homs, Hama et Alep.

(3) Cf. ci-dessous, ch. V, Colonies.

(4) Il tond (en arrachant) : yentof.

Il tond (aux ciseaux) : yegoṣṣ.

(5) Ils ont voulu récemment remettre en état la canalisation (qanā) de Qaṣer el Ḥeyr ; mais la rivalité du Cheikh Aḥmed et du Cheikh Merī les a contraint d'y renoncer.

(6) Ils ont ainsi revivifié des points d'eau anciens à Gdeym, Gutḡut, 'Asīḡe, el Ḥeseyé, Bīr Labdé (dans la montagne de ce nom) ; ils ont réussi un forage nouveau à Bīr Ḡedīd et extrait récemment une source à el Kōm.

Fauconniers. — Pour les chefs bédouins, certains dénichent des faucons. Cette industrie, en grand honneur à Ḍmeyr et à Qaryateyn (1), comptait à Suḥné quelques adeptes malgré les préventions qu'on peut avoir contre elle du point de vue religieux.

Mḥammed el 'Abweyd, un pauvre Ṣuḥnī qui prenait les jeunes oiseaux du Ğ. Ḍāḥek, avait coutume d'en laisser toujours un au nid (2). Une année qu'il était particulièrement misérable et que les faucons se vendaient très cher, il emporta toute une nichée. La mère rentrant à son aire ne vit plus ses petits mais découvrit au loin un homme qui chevauchait son âne vers Suḥné. Elle vola vers lui et, à la hauteur du puits des Menī 'Afwey, fonça, le frappa au cou et le tua.

La famille de Mḥammed est aujourd'hui éteinte, mais, malgré cette leçon, quelques uns vont encore au Ğ. Ḍāḥek où abonde le gros faucon noir dit « baḥrī ». Notons d'ailleurs que ces chasseurs sont presque tous des forgerons ou des étameurs (3), gens que leur profession rend accomodants sur le chapitre de la respectabilité.

Quand on ne prend pas les petits au nid (4), on chasse l'animal adulte avec un appât disposé sur un filet que des ficelles rabattent sur lui.

Certains faucons valent jusqu'à vingt livres or, mais dans la même portée les oiseaux sont de qualité très inégale. Sur les cinq œufs, au maximum, qu'on peut trouver dans une aire, le premier éclos (farḥ) est très estimé, puis vient le second (lezīz), ensuite le troisième (maḥgūr); les autres passent pour ne rien valoir. Les faucons sont vendus très jeunes ; jamais un adulte (gernās) n'est gardé à Suḥné.

(1) Les fauconniers de Qaryateyn apposent leur marque au-dessous de l'aire dont ils se réservent les petits. Pour pouvoir, en cas de contestation, prouver qu'ils ont bien découvert le nid, ils cachent un objet à proximité. Aussi leurs concurrents déloyaux, avant de changer la marque, fouillent-ils les alentours pour y découvrir l'objet témoin.

(2) Prescription que l'on retrouve dans l'antiquité hébraïque. Cf. Lods, *op. cit.*, p. 246.

(3) Il y a des exceptions cependant comme Sweydān et Ṭallāl établi aujourd'hui à el Ḥeso.

(4) Lorsque le nid est inaccessible, on y descend du haut de la falaise un adolescent au bout d'une corde. Ce procédé est employé, en particulier, pour un escarpement bien connu et dit justement « el Lūlaḥa », la balançoire.

IV. LES PRODUCTIONS DU DÉSERT

L'HERBE A SAVON. — Nous avons dit que la taxe sur la potasse fut longtemps le seul impôt perçu par le chef du village(1). Le qeli était alors, on l'admettra donc, une des principales ressources de Suḥné comme de toute la Palmyrène. Le recueillir est encore une des occupations majeures des habitants, bien que la concurrence des savons européens en rende la vente beaucoup moins rémunératrice. Depuis longtemps déjà, ce produit semble avoir été l'objet d'un commerce actif. Les savonneries de Marseille en faisaient autrefois grand cas (2).

Quand vient l'été, les jeunes gens partent par petits groupes, montés sur leurs ânes, munis d'une outre d'eau et de vivres pour une quinzaine. Chacun emporte une houe (qaddūm). Ils arrachent le « šnān » (3) aux feuilles tubulaires et, si la demande est abondante, y ajoutent, parfois en assez forte proportion, des pieds de « ḡedrāf » et de « duwād », plantes moins appréciées. Quand beaucoup d'herbe à savon a été coupée, ils creusent une fosse, y entassent leur récolte avec un peu de combustible (racines des plantes ligneuses d'alentour) et y mettent le feu au milieu de l'après-midi. Plusieurs foyers préparés d'avance sont allumés à la fois. On voit alors de nombreuses fumées s'élever dans la steppe. Le lendemain matin, les cendres sont refroidies et le qeli (4), résidu (seken) de cette combustion, est obtenu.

Le foyer creusé dans le sol et recouvert d'un gros tas d'herbes est dit « ramūs » ; on y recueille un bloc, véritable « pierre » (ḥaḡer) de qeli et de

(1) Cf. ci-dessus, p. 52.

(2) A côté de la récolte de Syrie qui va surtout vers Alep, celle du Sud de la Palestine faisait prospérer Gaza à la fin du XVIII^e s. (Cf. Volney, *op. cit.*, t. I, p. 216). Quant aux savonneries d'Antioche, elles datent du début du XIX^e s. (Cf. Weulersse, *op. cit.*, p. 66).

(3) Dit « qelū » chez les Arabes et « ad » au Nedjd. Niebhur (*op. cit.*, t. II, p. 39), le dépeint ainsi : « une herbe de mauvaise mine qui ressemble aux arroches et fournit en assez grande quantité un sel alkali excellent pour blanchir le linge ».

(4) Dit également par les Bédouins « qelū ».

plus petits cailloux (zerd). De petits tas allumés à la surface du sol sont des « kaffin » ; le feu y dure moins longtemps ; le résidu est une sorte de terre dite « ḥall » (1). La potasse en poudre « zahra nā'me » (2) se vend à Deir ez-Zor où, employée directement comme savon, elle est très appréciée.

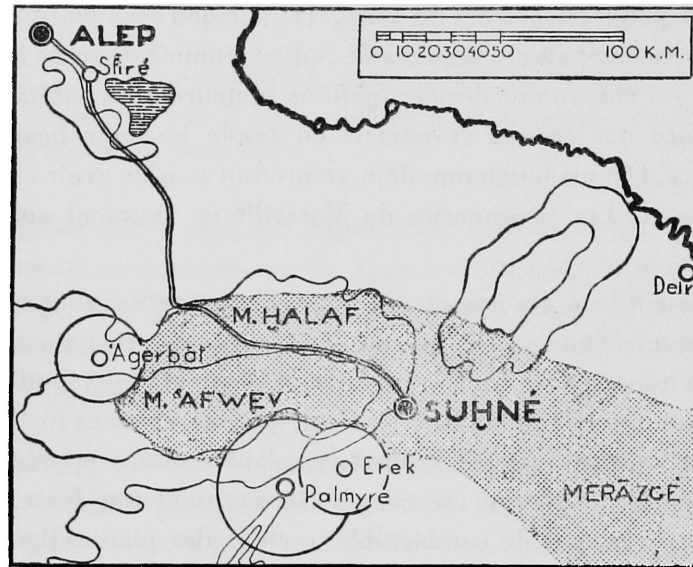


Fig 14.

Zônes où les Soukhniotes exploitent l'herbe à savon.
Des cercles autour des localités autres que Suḥné indiquent schématiquement la place qu'y tient cette industrie.

Autrefois, quand les demandes de qelī étaient abondantes, les habitants des Manāḍer le récoltaient de préférence, semble-t-il, à l'intérieur des limites assignées par le cadastre turc aux territoires de leurs villages (3). Mais il y avait, et il y a encore, bien loin au-delà, des régions de prédilection. Les

(1) Les prix de la potasse selon qu'elle est sous forme de ḥaḡer, zerd ou ḥall sont dans le rapport 3, 2, 1.

(2) Obtenue après séchage des plantes et sans cuisson.

(3) Ce cadastre attribuait à chaque localité de très vastes étendues désertiques.

Saḥānī considèrent la plus grande partie des Dolʿān comme leur terrain et, à part les Merāzǧé, qui fréquentent surtout le Sud (W. ʿAwēreḍ, W. Serāyem), tous les autres clans travaillent à la potasse dans la montagne, parfois même très près de Palmyre ou de ʿAgerbāt, sans que les sédentaires de ces localités osent les concurrencer. Ainsi les Menī Ḥalaf exploitent surtout la région Gdeym, Abū Feyyāḍ, Abū Neytel et les Menī ʿAfwey, le Ğ. Šaʿr et le Ğ. Šefé; ils se sont même fait concéder par le gouvernement ottoman la vallée qui porte leur nom vers le haut du W. el Ḥeseyé (1).

L'HUILE DE TÉRÉBINTHE. — Sauf deux ou trois riches, tous les Saḥānī recueillent les baies du térébinthe (ou pistachier sauvage) dit « boṭum » (2). Si nous les en croyons, ils les récoltent partout où croit cet arbre (3). Pourtant leur région habituelle de cueillette semble principalement située à l'Ouest de leur ville et à l'Est du Ğ. Šefé (4). La fabrication de l'huile de térébinthe est un des événements annuels du village, à peu près l'équivalent du pressage du raisin ou des olives dans le midi de la France.

On part sur son âne ou avec un chameau; on récolte les grappes (ʿangud) de la précieuse baie (boṭmé) qu'on attrape parfois à l'aide d'une canne recourbée (mešhab); on les entasse dans une besace (mizwad) (5) qu'on porte à son cou et qu'une branche arrondie en cerceau maintient ouverte (6).

(1) Musil (*Palmyrena*, p. 153), désigne également sous le nom d'« al ʿAfuijjāt » une chaîne de collines au Nord de Bīr Gdeym.

(2) Quelques sédentaires de la Maʿmūra, les gens des Zōr et les ʿOmūr le font également; mais ces derniers se contentent de vendre leur récolte aux Soukhniotes et aux Palmyriens.

(3) On rencontre au Ğ. Bišrī les gens des Zōr; la colonie soukhniote de Deir n'y est pas la moins assidue. Les Tedāmre fréquentent les pentes Sud des Dolʿān; les Ahl Erek les confins Nord et Nord-Est de leur hameau jusqu'au Ğ. Soṭḥ; le Bilas est le domaine des sédentaires de ʿAgerbāt et de la Maʿmūra; tout le rebord Nord des Dolʿān est fréquenté par des travailleurs des colonies soukhniotes, à l'Est ceux de Ṭayyibé et d'el Kōm, à l'Ouest ceux de Sfīré.

(4) Pour le pistachier, on n'entend parler d'aucune revendication de territoire, à peine de « préférences » de la part de tel village ou de telle famille. Un simple particulier peut avoir une région de prédilection.

(5) Et non « šellāǧ » comme à Palmyre.

(6) Comparer avec Cantineau, *op. cit.*, t. II, p. 43.

A Suḥné, la récolte sèche sur les toits ; on la vanne dans des récipients de bois à bords peu élevés ('albé) pour éliminer les brindilles; on la met dans l'eau : les mauvaises graines surnagent ; on les donne en nourriture au

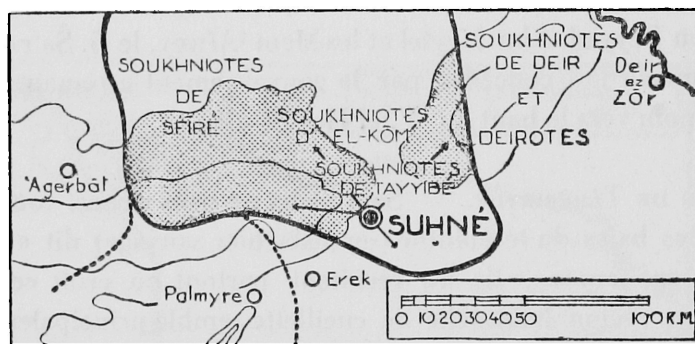


Fig. 15

Carte des zones d'exploitation du boṭum ou pistachier sauvage.
(Les Soukhniotes de la métropole se répandent pour ce travail dans toute la zone grisée.)

bétail ; les bonnes, séchées et décortiquées dans un moulin de pierre (raḥā) (1), forment une sorte de semoule que plusieurs femmes pétrissent dans un grand récipient où l'on verse, de temps en temps, un peu d'eau bouillante. La chaleur fait ainsi sourdre l'huile. A l'aide de stipes de palmier (ḥuṣa), on a confectionné à l'avance de vastes couffins (maṣūra) (2) dans lesquels on enferme la pâte. Au dessus d'une cuvette de pierre ou de plâtre (ḡeṣṣ) on édifie avec des bois une sorte de claire voie. On y place la « maṣūra » ; un homme vigoureux la foule aux pieds et l'huile coule. A cet homme succède une lourde pierre (maṣara) qui achève de presser (3). Le résidu ('aṣir) est séché et donné au bétail. Le liquide recueilli dans la cuve (ḡūra) est

(1) Ce moulin, qu'on achète dans les villes syriennes, est fait de deux meules plates à peu près circulaires (cf. pl. IV, 2). On fait tourner à l'aide d'une poignée la meule supérieure autour d'un axe de fer. Deux femmes qui s'accroupissent face à face s'acquittent de ce travail, souvent en chantant.

(2) A Palmyre, « meqbūse ».

(3) Cf. fig. 6 (e) et pl. X, 1.

mis dans des jarres (ğerra) closes d'une pierre et d'un peu de mortier (tın). Il s'y conserve deux ou trois ans (1).

L'huile de boțum s'écoule facilement en tribu et dans les villes, mais on en exporte peu (2). Bien qu'assez amère, elle est appréciée dans l'alimentation (3).

LE BOIS. — Autrefois les gens de Deir ez-Zor brûlaient du « țorfa » et du « yerța^ç ». Ces arbres disparaissent (4). Aussi, depuis 1930, les Saħānī leur vendent-ils du boțum (5). Comme il s'agit là d'un commerce clandestin, le bois est entreposé dans un lieu sûr : la cour du moulin (1).

LE CHARBON DE BOIS. — Les gens de Palmyre et d'Erek ne savent pas faire du charbon de bois (faħem). Cette profession jouit d'ailleurs au désert d'une renommée fâcheuse (6) d'ue sans doute au rôle que joue le charbon dans le travail du fer. Ceux de 'Agerbāt, au contraire, et les Menī Ĥalaf de Berrī (7) sont des charbonniers émérites. Ces derniers ont enseigné leur art à un de leurs parents de Suħné. Le métier n'est pas mauvais, mais les gendarmes le rendent dangereux. Notre charbonnier — en 1932, seul de son espèce dans la ville (peut-être a-t-il maintenant quelques élèves) — édifie ses fours dans les recoins montagneux des Gleylāt et du Ğ. Şoțih. Il écoule son charbon à Deir ez-Zor.

(1) Cette huile, vendue autrefois un demi-medjidié le roțol, valait en 1935 jusqu'à dix francs.

(2) L'unité de mesure d'huile, « gedaħ » ou « ketaħ » à Palmyre, est connue à Suħné sous le nom plus bédouin de « țāşé ». Elle équivaut au tiers du roțol.

(3) Parfois on mange crues les baies du boțum.

(4) A propos du déboisement, consulter Müller, *op. cit.*, p. 12.

(5) Les Palmyriens en vendent dans leur ville; les 'Omūr tirent quelque profit du métier de bûcheron, les Qarawné eux ne vont pas au bois (ma yeħațtebūn). Par contre, les gens de 'Agerbāt, Berrī et Selemiyé mettent en coupe réglée le Ğ. Bil'ās malgré gendarmes et gardes forestiers. C'est, dans cette région, un bon métier où l'on peut gagner, paraît-il, jusqu'à vingt francs par jour. A Suħné, le profit est moindre, car le débouché, Deir ez-Zor, est éloigné et aussi parce qu'on ne peut utiliser les tombereaux (țombor) qui charrient jusqu'à trois « qantār » (750 Kg.), mais seulement des chameaux de bât qui ne sauraient en porter plus d'un seul. La charge, qui vaut dix francs à Suħné, se vend à Deir trente ou quarante.

(6) Cf. Landberg, *Langue des Bédouins 'Anezé*, Histoire d'el Hōțrōbi, p. 31.

(7) Cf. ci-dessous, ch. V. Colonies.

AUTRES VÉGÉTAUX. — Dans les années où elles poussent, on exploite encore les *truffes* (*kemā*) (1). La blanche est dite «*zbweydī*» ou «*kemā beyḍa*», la rouge «*ḡeba'*». Elles croissent toutes aux mêmes endroits après des pluies de novembre (2) particulièrement abondantes. 'Omūr et Bédouins y travaillent aussi — quand Dieu leur en envoie —. On écoule les truffes dans les villes. Au printemps, c'est une course entre les chercheurs car les premières arrivées sur les marchés se vendent très cher (3).

Il y a une dizaine d'années, on récoltait encore, dans les Zōr et aux environs d'el Kōm, la *réglisse* (*sūs*). Un chrétien d'Alep l'achetait, une ou deux piastres le roṭol, et les chameliers la transportaient jusqu'au «port de Beylān» (*Isiklet Beylān*) c'est à dire Alexandrette, où on l'embarquait pour les pays lointains. Ce commerce malheureusement est mort aujourd'hui.

Jusque vers 1925, on allait aussi en Ğezīrē auprès des puits de *Treyya el Gāra* et de *Treyya el Meleḥ* arracher des racines de «*sreyyes*», *gomme*, que l'on revendait dans les villes et qui, séchées, pilées et cuites dans l'eau, fournissaient de la colle.

LE SEL ET LE SALPÊTRE. — De nos jours, on ne travaille plus guère au sel (*meleḥ*), comme autrefois, lorsque le commerce en était libre. Pourtant, à el Kōm, après les fortes pluies, on en recueille une couche appréciable au fond des petites mares où l'eau s'est accumulée, puis évaporée. On s'en sert pour la consommation locale et on cherche à en écouler quelques charges au dehors, si l'on peut échapper aux indicateurs du «*Mudīr du sel*» de Palmyre.

Dans quelques grottes de la Palmyrène, on trouve du salpêtre. Les Saḥānī le recherchaient beaucoup autrefois et le vendaient aux nomades pour préparer de la poudre. Depuis quarante ans, ils ont été supplantés dans cette industrie par les gens de 'Agerbāt et ils l'ont abandonnée totalement.

LES ANTIQUITÉS. — Beaucoup de Syriens, les habitants des Zōr ou des Manāḍer s'adonnent à la recherche des antiquités (*antikāt*). Mais les Saḥānī, mieux

(1) Fega' chez les Bédouins.

(2) Dites «*ṭrāwī*», c'est à dire «des Pléiades».

(3) Le roṭol, qui vaudra plus tard un franc seulement, se paie alors cinq francs et plus.

que personne, connaissent le Šombol ; par leurs frères des villes, ils disposent d'une organisation commerciale puissante : aussi sont-ils renommés au loin pour leur exploitation méthodique des richesses archéologiques du désert (1).

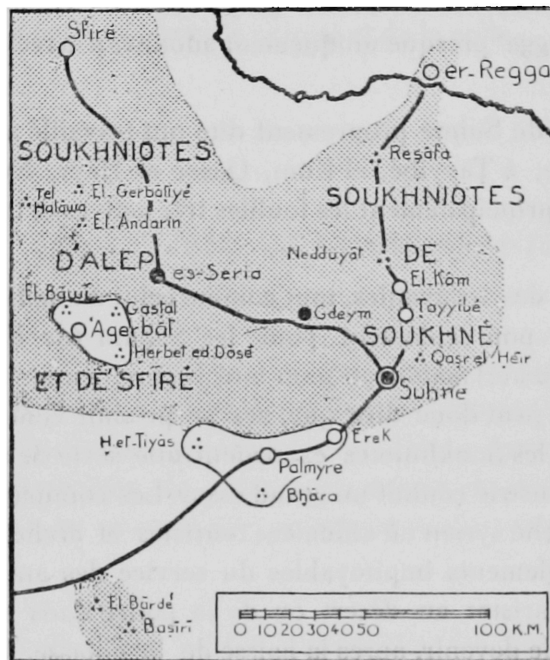


Fig. 16

Exploitation des antiquités. (En grisé, zone de fouilles des Soukhniotes)

Les fouilleurs ont leurs sites de prédilection (2) : les Saħāni d'Alep et de

(1) Comparer avec Rousseau, (*op. cit.*, p. 69) « Les ruines de Babylone sont devenues en quelque façon pour les Arabes un moyen de subsistance. En y creusant habituellement la terre, ils parviennent souvent à trouver des médailles de bronze, d'argent et même d'or ainsi que divers objets de prix. Ils savent encore tirer parti des briques qu'ils transportent sur leurs bateaux à Bagdad où ils les vendent avantageusement » (!)

(2) Les Tedāmré ne fouillent guère hors de leur ville; ils y ont, à vrai dire, un site très productif ; quelques uns s'aventurent à Bħāra ou exceptionnellement au Ğ. Tiyās. Les Ahl EreK travaillent chez eux ou à Palmyre. Les gens de 'Agerbāt sont les seuls chercheurs dont la compétence et l'activité approche celle des gens de Suhné, ils ont prospecté en particulier el Bāwī, Gařtal, Herbet ed Dōsē, Cheikh Helāl, sans compter leur propre village.

Sfiré, non contents d'exploiter el Gerbāṭiyyé, el Andarīn, Tell Ḥalāwa, es Seriyé (où ils ont occupé plus de trois cents hommes), concurrençaient victorieusement — il y a quelques années encore — les Palmyriens de 'Agerbāt dans le Bil'ās et aux alentours de Gaṣṭal. Ils poussaient même jusqu'à el Bārdé et Baṣīrī (sites très productifs à l'Est de Qaryateyn). Ils collaborent enfin avec leurs parents de Regga^c presque uniquement adonnés à la recherche des antīkāt dans cette ville.

Les habitants de Suḥné proprement dite ont travaillé aux portes de leur cité (1) et, en outre, à Ṭayyibé, el Kōm, Qaṣer el Ḥeyr, Nedduyāt, Gdeym, etc... On leur doit principalement les fouilles très actives et très fructueuses de Reṣāfé.

L'écoulement des trouvailles, tout comme celui du qeli, était, semble-t-il, assuré autrefois — non seulement pour les Saḥānī (de beaucoup les plus importants producteurs) mais aussi pour tous les fouilleurs — par Rašīd et Ṭayyār d'Alep (2). On peut donc dire que, sur ce produit comme sur beaucoup d'autres du désert, les Soukhniotes exerçaient une sorte de monopole. Après la guerre, cette industrie connut un grand essor. Les commandes étaient nombreuses sur le marché syrien où affluaient touristes et archéologues. Malheureusement, les règlements impitoyables du service des antiquités et la surveillance des méharistes au désert ou de la police dans les villes ont tari ce revenu en voie de devenir, après la baisse de la potasse, le plus important pour Suḥné.

LES PEaux. — Le gibier, assez abondant en Palmyrène, est une ressource à ne pas dédaigner. Quelques Saḥānī chassent, mais c'est moins à cause de la viande, mets exceptionnel, qu'à cause des peaux. Il y a, en outre, dans la bourgade un chasseur professionnel (segmānī ou buwārdī) (3).

(1) Les pentes inférieures du Ğ. Cheikh Wāṣel sont couvertes de cimetières antiques méthodiquement explorés ainsi que les ruines situées à l'ouest d'el Wazzāyé.

(2) Cf. p. 86, N. 4 et p. 88, N. 5.

(3) En dehors du fusil, les chasseurs utilisent des lévriers (slūgī) pour le lièvre, le renard ou même la gazelle, des chiens terriers (būgī) pour le renard, le porc-épic etc... et tout un attirail de pièges, pioches, tiges de fer, une sorte de tire-bouchon long de plus de deux mètres (ḥadīdé), qu'ils enfoncent dans les tanières. Ils savent aussi y enfumer les animaux. Certains d'entre eux ne voient pas, dit on, un renard sans en ramener la dépouille.

Les peaux, séchées et salées, s'écoulent vers les villes syriennes, généralement par l'intermédiaire des chauffeurs.

LES OSSEMENTS.— Les ossements, surtout les carcasses de chameaux abandonnées le long des pistes, sont d'un bon rapport ; on les vend dans les villes où l'on en fait des peignes, du noir animal et de la colle.

V. CHAMELIERS ET COMMERÇANTS (1)

Le commerce en tribu, qui joue un tel rôle dans l'existence de Suḥné, n'aurait jamais été possible sans un nombre imposant de chameaux de bât. Le Pélerinage et les grandes caravanes vers Alep — pour le qeli — ont été jadis pour les chameliers du village une source de grande prospérité. La décadence actuelle est au contraire précipitée par la concurrence victorieuse de l'automobile.

LE COMMERCE EN TRIBU. — Les caravaniers, les boutiquiers et surtout leurs jeunes parents pauvres trafiquent en tribu. Beaucoup des marchands ambulants que l'on rencontre en Palmyrène sont, on le sait, des Saḥāni (2). Les colporteurs (boggāl) (3) circulent avec un ou deux ânes jusque dans les moindres recoins de la steppe. Aussi, à l'opposé de tant de chameliers qui ne fréquentent que les pistes principales (4), les Saḥāni connaissent à fond leur désert et même la toponymie bédouine (5).

(1) Cf. pl. X, 2.

(2) Au point que les Bédouins appellent souvent Suḥni tout marchand qui fréquente leurs campements (cf. ci-dessus, p. 15).

(3) Appelés par les Bédouins « ḥawwāḡ ».

(4) Cf. Doughty, *op. cit.*, t. II, p. 463.

(5) Bien qu'ils se servent plus fréquemment d'autres dénominations pour beaucoup de lieux. A l'opposé de ce que Doughty a observé en Arabie (*op. cit.*, t. I, p. 49), en Palmyrène, les noms utilisés par les sédentaires semblent plus anciens que ceux donnés par les grands nomades. Ici, en effet, ces derniers sont récemment immigrés.

Ces petits commerçants vendent les produits des villes qu'on leur a commandés ou bien écoulent des vêtements, des denrées comestibles et de la pacotille. Tout leur chargement vient généralement d'Alep, amené par eux-mêmes ou par des chameliers de leur entourage. Très souvent, ils sont payés en nature : laine, beurre, etc... qui constituent le fret de retour vers la Syrie des mêmes chameliers (1).

Dans les campements, les Soukhniotes sont bien reçus à cause des cadeaux qu'ils offrent aux chefs et de l'utilité qu'ils présentent pour la tribu. Afin d'acquiescer la considération générale, ils se font une contenance de profonde piété ; ils rendent de menus services : souvent ils savent lire et écrire et rédigent des correspondances pour leurs hôtes et pour d'autres Arabes.

On ne trouve guère parmi eux de grands négociants, mais il s'en rencontre plusieurs — nous le verrons — dans les colonies soukhniotes des villes de Syrie. Ils y constituent une sorte d'aristocratie de parvenus dont on découvre la réplique dans les oasis d'Arabie (2) — comme dans toutes les républiques marchandes (3) —. Ils y jouent même à l'occasion un rôle politique considérable (4).

LE PÉLERINAGE. — On sait comment certains chefs ont appuyé autrefois leur pouvoir sur la fourniture de chameaux au Pèlerinage jusque vers

(1) Quand un commerçant aisé (tāġer) séjourne quelque temps chez les Arabes, il dresse une petite tente blanche de forme circulaire, généralement à côté de la demeure d'un chef. Parfois, quatre ou cinq tentes sont ainsi rassemblées et davantage encore chez les Rwāla. Le simple colporteur demande, le plus souvent, l'hospitalité à un homme de sa connaissance et traite chez lui de ses affaires.

(2) Tels sont les « maîtres chameliers » (ġemmāmīl) que Doughty a fréquentés à Bureyda et à 'Anēzé, « portant des blés en Mésopotamie, rapportant au Nedjd vêtements et « tummen », chargeant dattes et froment du Gašīm pour Médine, transportant en automne le « samen » recueilli chez les Bédouins à La Mecque d'où ils rapportent le café. » (*Op. cit.*, t. II, p. 319). Il suffit de changer le nom des villes destinataires et de faire une place à l'herbe à savon, pour résumer, de même, l'activité des riches négociants soukhniotes d'Alep et de Hama.

(3) Villes de la Hanse, Venise, Marseille, etc...

(4) Citons à Alep, Rašīd et Ṭayyār (cf. ci-dessous, ch. V, Colonies). A propos du rôle politique des entrepreneurs de caravanes, comparer avec Mahannā à Bureyda (Doughty, *op. cit.*, t. II, p. 313), et Aḥmad eben Sa'īd à Mascate, (Philby *op. cit.*, p. 77).

1880, 'Abd er Raḥmān Pacha (1), qui portait le titre de « Bāṣāt el Ḥağğ », centralisait à Damas les demandes des pèlerins et les répartissait entre les Manāḍer(2). De chaque chameau qu'il louait, le propriétaire tirait en moyenne cinq à sept livres or et le « Mutsellem el Ḥağğ » (3) un bénéfice important. Mais il fallait fournir des conducteurs et Suḥné avait peine à y suffire. Par force, beaucoup devaient chaque année accompagner la caravane. Les riches s'en rachetaient ; mais on raconte que, pour le faire, les pauvres devaient parfois vendre leurs filles (1) (4). Plus tard, quand les Manāḍer n'eurent plus à fournir directement le convoi de Damas, les chameliers de Suḥné tirèrent encore des profits appréciables du Pèlerinage persan et iraquien auquel, entre Deir ez-Zor et Damas, ils louaient des montures ou des animaux de bât.

On voyait passer alors jusqu'à trois mille mulets ou chameaux, chargés souvent de cacolets (5), sans compter les bêtes de somme pour les tentes et les provisions. Le chef du convoi, sur sa jument ou sur sa mule, précédait le passage et préparait le campement. Jusqu'en 1913, le Pèlerinage enrichit Suḥné. Pendant les huit jours sur lesquels il s'échelonnait, on n'y trouvait, paraît-il, plus un œuf (6). Il semble que ce soit l'équivalent du passage au Nedjd du

(1) Mort vers 1900.

(2) Ṣaleḥ et Ṭalla' fournissait, nous l'avons dit plus haut, jusqu'à deux mille chameaux et surpassait de loin Ġarallah el 'Arūk de Tadmor et même l'Āgā de Qaryateyn. On sait aussi que les chefs des MenI 'Afwey ont dû à cette fourniture le rang qu'ils ont tenu dans la bourgade en face des autres notables. (Cf. ci-dessus, pp. 21 et 22).

(3) Cf. ci-dessus, p. 22.

(4) Mrs. Burton a vu passer vers 1870 à Damas des Saḥānī en route vers La Mecque avec le Pèlerinage. Elle en brosse un tableau pittoresque « Une troupe d'environ cent arabes 'Ageyl des environs de Bagdad, Hama, *Sukneh* et autres lieux... Ils montaient des hijin (*sic*), dromadaires de race passable avec une sellerie aux pommeaux métalliques, des bissacs de selle travaillés et des pompons. L'odeur de la poix, avec laquelle ils avaient soigné leurs montures, était très forte. » (*Op. cit.*, p. 55).

(5) Dits «dambalek» ; on voyait aussi des «taḥṭrawān» munis de fenêtres, sortes de litières enlevées par deux mulets, l'un derrière, l'autre devant ; tel était l'équipage de très hauts personnages.

(6) C'était en même temps une occasion de contact avec des étrangers. Vers 1890, les pèlerins persans firent connaître le thé à Suḥné. De là il se répandit au désert. On le faisait infuser alors dans des cafetières avec du poivre et du piment.

convoi de la Mecque (1), ou encore, en tout petit, ce que l'on voyait en grand à Damas pendant le mois qui précédait le départ du Ḥağğ syrien.

LA CARAVANE DU QELĪ. — Le déclin du Pèlerinage atteignit durement les chameliers ; d'autres ressources leur restaient. La principale était la caravane et spécialement celle du qelī (2). Quand deux cents chargements, par exemple, pouvaient être rassemblés, on se mettait en route, à pied ou monté sur son âne. Chacun escortait ses bêtes attachées par quatre ou cinq à la file. La nuit, la dernière portait une cloche dont le tintement régulier assurait que tout marchait bien (3). Le Cheikh de la ville — en même temps Cheikh de la caravane — chevauchait sa jument ou son bel âne blanc de pur sang. On marchait tous les jours — six ou sept heures par jour — partant le matin avant l'aube, pour que les animaux aient le temps de paître dans l'après-midi. A l'étape, on dressait de petites tentes blanches (4) et on buvait le café.

Les campements successifs étaient dressés au Ğ. Labdé, à Bir Gdeym, à 'Ašīgē, à es Seriyé, à Moğāra, à Ḥanāṣer, à Sfiré ; le huitième jour, on atteignait Alep.

De Sfiré, le chef, escorté de quelques notables, prenait les devants et se rendait chez un important Soukhniote d'Alep (5) qui s'était à l'avance préoccupé d'écouler la marchandise et avait reçu les commandes de sa ville et des cités voisines (Antioche, Aintab, etc...), Il mettait en relation producteurs et clients. Un « inspecteur » (mfatteš) témoignait au besoin de la qualité de la marchandise. Une fois la cargaison livrée, les chameliers versaient à l'intermédiaire

(1) Des voyageurs on tirait un tel profit que la politique des principautés arabes gravitait autour du Ḥağğ (cf. Doughty, *op. cit.* t. II, p. 49 et Philby, *op. cit.*, p. 80). Selon Musil (*Northern Nejd*, p. 243) Mḥammed eben Rašīd par ses présents et ses menaces, réussit à faire passer par Ḥāyel, sa capitale, toutes les caravanes. Celle des pèlerins en particulier lui rapporta beaucoup.

(2) Cf. ci-dessus, p. 77.

(3) C'est le vieil usage des caravanes signalé par Tavernier, (*op. cit.*, t. I, Livre premier, p. 155).

(4) Cf. Doughty, *op. cit.*, t. II, p. 458.

(5) Depuis longtemps Rašīd eṭ Ṭayyār, qui exerce une sorte de monopole sur la potasse et recueille aussi, par conséquent, la production de Palmyre. Mais ses préférences vont — et c'est bien naturel — à ses frères de Suḥné.

sa commission, sans oublier celle de leur chef et au besoin celle de l'expert (1). Ils repartaient avec un bénéfice net de deux livres or par charge au moins (2). Souvent d'ailleurs, l'industriel à qui ils avaient vendu le qelī leur confiait d'importants transports de savon pour toutes les villes de la Turquie du Sud, du Kurdistan et de la Ğezīrē (3). Ils travaillaient alors comme chameliers de louage (ğemmālī mekārī) (4)—ce qui, du reste, leur arrivait parfois dès le départ de Suḥné. — Vers leur bourgade, le fret de retour était composé de marchandises pour leurs familles ou surtout pour la vente en tribu (5).

Dix fois par an, dans les bonnes années, on gagnait ainsi Alep ou les « cités savonnières » voisines, avec une caravane de qelī. En ces jours de prospérité, sept à huit cents chameaux n'étaient employés qu'à ce trafic. C'est l'époque où le Cheikh de Palmyre, Mḥammed eben 'Abdallāh el 'Arūq, convoyait vers Rašīd eṭ Ṭayyār plus de mille animaux chargés de potasse et donnait son nom à certains points de la route entre Tadmor et Alep (6). On ne peut s'empêcher de songer à ces villes d'Arabie qui vivent presque uniquement des caravanes (7). Aujourd'hui la sécurité qui règne permet de voyager seul et sans armes (8), mais les prix du qelī, comme les salaires des chameliers, se sont effondrés.

(1) Ces commissions étaient sujettes à marchandages; on peut les estimer vers 1910 à deux bargūt pour le premier, autant pour le second, à un seul pour le dernier. Doughty (*op. cit.* t. II, p. 457) raconte de même que le chef de la caravane de samen de 'Anézé perçoit un réal par chameau. A Ḥāyel, selon Musil, la taxe sur les pélerins était de trente medjidiés à l'aller et de cinquante au retour (*Northern Nejd*, p. 243).

(2) En 1921, le prix du qantār est monté à plus de quatre livres or. Aujourd'hui, il est de cent-vingt à cent-quarante francs.

(3) Généralement le chamelier achetait le qelī à Suḥné. S'il n'en était propriétaire, il louait ses bêtes une livre or et demie (quatre-vingts francs seulement aujourd'hui !) et supportait les charges, ou bien on partageait par moitié le prix de la vente.

(4) A propos des exportations de savon d'Antioche, cf. J. Weulersse (*op. cit.*, p. 66). Les Saḥānī comme transporteurs, ont pris une part appréciable aux opérations que décrit l'auteur.

(5) Les chameliers qui revenaient à vide (fādīn) accomplissaient le trajet en six jours; chargés (mḥammālīn) en huit comme à l'aller.

(6) Par exemple Šeğeret Mḥammed, arbre isolé au Sud du Ğ. Ša'r.

(7) Villes caravanières du Gašīm ravitaillant en samen les cités du Hedjaz (Cf. Doughty, *op. cit.* t. II, p. 457).

(8) Si nous en croyons Lady Blunt (*op. cit.*, p. 23), même groupés, les Saḥānī étaient autrefois toujours armés de fusils.

LE CHAMELIER. — Les deux tiers environ des Soukhniotes sont chameliers (1). C'est dire l'importance économique de cette profession (2). En dehors de la potasse, ils exportent toutes les productions naturelles du désert (huile de térébinthe, truffes, bois et charbon, réglisse, gomme, sel, antiquités, ossements, etc...), toutes celles de l'élevage bédouin (laines, beurres, peaux de chameaux, toisons de moutons, etc...) Le trafic des antiquités mis à part, on croirait avoir affaire aux sédentaires du Hedjaz à l'époque de l'Hégire, tels que les dépeint le R. P. Lammens (3). Tantôt ils travaillent pour leur compte ; tantôt les nomades, les commerçants des Zōr ou les industriels savonniers — ceux, en particulier, d'Alep et d'Antioche — louent leurs services.

Des villes, quand ils ne convoient pas des marchandises tout autour du désert, ils rapportent vers leur pays des vêtements, des chaussures, des vivres (céréales, sucreries, café, thé, cardamome), des condiments, du tabac ou du tombāk, (souvent en contrebande) et, pour certains, des armes et des munitions, (dans la mesure où les gendarmes le leur laissent faire) ; ils entreposent leurs produits ou bien vont tout de suite les vendre en tribu.

Le chamelier est presque toujours en même temps commerçant. Sans doute peut-il travailler comme salarié (bel kerwa). Alors l'expéditeur, après accord avec lui, lui remet pour son mandataire (wakil) une lettre signée de son sceau qui porte la liste des marchandises et le prix à lui payer : c'est ainsi que se pratique, en particulier, le trafic transdésertique. Mais, même dans ce cas, donc, à plus forte raison, lorsque son chargement lui appartient — ce qui est fréquent — le Suḥnī fait toujours quelques « affaires » en route (4).

(1) Cf. Doughty (*op. cit.*, t. II, p. 312) : « Près du tiers des gens du Gaṣīm sont caravaniers ».

(2) Dans ses déplacements, le chamelier emporte pour lui une outre d'eau et quelques vivres. A ses chameaux, il donne chaque jour un picotin ('alīg ou harīf). Ce sont des boulettes d'orge concassée mélangée souvent de pois (ḡelbāné) et toujours de graines noires, qui, décortiquées, deviennent rouges et sont analogues à des « pois de pigeons » (korsenné).

(3) Cf. Lammens, *La cité arabe de Taïf à la veille de l'Hégire*, pp. 225 et 226: « il faut ajouter le bois, le charbon, les résines, les gommes, le goudron livré par les forêts du Sarāt... la préparation des cuirs bédouins... le débouché des beurres et des laines, etc... »

(4) Les Bédouins eux-mêmes ne négligent pas de tels profits. (Cf. *Philby, op. cit.*, p. 138).

Le métier de chamelier — celui même du Prophète — (1) confère à qui l'exerce une certaine dignité, comme tout ce qui touche à l'animal noble. De là, pour les Saḥānī, aux yeux des nomades, une légère supériorité sur les autres sédentaires (2) — ou plutôt un moindre avilissement —. De là, sans doute aussi, le mépris dont ils accablent les Palmyriens. De là enfin, puisqu'on les rencontre partout, la très réelle connaissance qu'ils ont des gens et des choses du désert, même à grande distance de chez eux (3). Les Bédouins n'en savent pas davantage que certains colporteurs et caravaniers (4).

L'AUTOMOBILE. — En face du chameau, le camion conquiert tous les jours plus de clientèle (5). Le khan, où s'arrêtaient autrefois pèlerins et caravaniers, est aujourd'hui en ruines. Par contre, trois «garages» (karāğ) se sont ouverts (6). Contrairement à ce qu'on pourrait penser, ces garages ne comportent ni automobile, ni outillage, ni mécanicien, mais les chauffeurs y trouvent le vivre et le couvert; ils peuvent s'y ravitailler en essence et y garer leurs voitures. Ils vendent aux garagistes quelques fruits et légumes de Damas et de Homs (7). Aussi les garages se doublent-ils peu à peu de boutiques qui concurrencent celles de la « rue du château » (8).

(1) Rapprocher de Niebhur à propos de Mahomet : « son premier métier de marchand de chameaux prouve déjà qu'il était un Cheikh de la véritable et pure noblesse de sa race » (*op. cit.*, t. II, p. 219).

(2) Cela expliquerait peut être que les Saḥānī aient pu autrefois sortir armés, alors que les hommes des autres Manāḍer ne s'y risquaient pas. (Cf. ci-dessus, p. 89, N. 8).

(3) Comparer avec Lammens, *La cité arabe de Taïf à la veille de l'Hégire*, p. 229.

(4) Rapprocher de Niebhur (*op. cit.*, t. II, p. 4).

(5) En 1935, l'automobile a fait son apparition de façon effective et l'on a vu des commerçants en louer, dans les villes, pour trafiquer entre Suḥné et les tribus. Bien mieux, un Deirote a mis en location dans la bourgade même une vieille torpédo qui a eu l'occasion de circuler plusieurs fois.

(6) L'un est tenu par Foḍḍa bent Mezyed épouse de Gāsem eben Mḥammed (des Menī Mweyne⁶); le second par Şagra bent Barakāt, veuve de Sa'īd eben Gweysem el Aḥmed et son fils 'Abbūd; le dernier n'est autre que le moulin.

(7) De même que les chameliers leurs prédécesseurs, ils ne négligent pas les « affaires » en cours de route.

(8) Deux sur trois de ces garages, on le remarquera — comme tant d'autres dans la campagne syrienne et en bordure du désert — sont tenus par des femmes. Le même

Le garage qui succède au khan en a gardé la forme. Des auvents abritent pendant la mauvaise saison les voitures qui restent l'été dans la très vaste cour. Les logements des chauffeurs sont près de la porte, ceux de la famille du

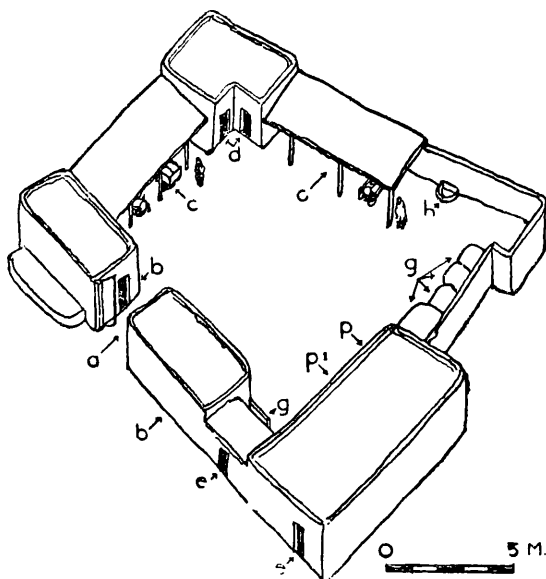


Fig. 17

Garage de Şagra bent Barakât (1)

Une grande porte (a) donne accès dans la cour sur laquelle s'ouvrent les logements des chauffeurs (b), les hangars aux voitures (c), des pièces servant de magasins et à l'occasion de logements supplémentaires (d). Tout ceci constitue le garage proprement dit. On y trouve en outre l'habitation des propriétaires (p), les communs et enclos à bétail (g) et l'inévitable pressoir à boğum (h). Sur la rue, s'ouvrent des portes de boutiques (e).

fait s'observe entre autres à Qaryateyn et à Quteyfé (mais pas à Palmyre). Faut-il en conclure que l'automobile est le véhicule de l'émancipation féminine ? Nous croyons plutôt que la nourriture et le couchage des passagers, comme tout travail domestique, incombant aux femmes, leurs époux leur en laissent le soin, tandis qu'ils vaquent à d'autres occupations — souvent en rapport avec le garage (comme de tenir une boutique adjacente par exemple). Déjà il arrivait autrefois que des khans fussent dirigés par des femmes (cf. Parsons, *op. cit.*, p. 52).

(1) Cf. fig. 2, p. 17 ; N° 5 en bas, (p₁ est la pièce présentée dans la fig. 4, p. 29).

propriétaire plus retirés ; les boutiques donnant sur la rue complètent l'ensemble : elles sont recherchées à cause de leur situation et parce que le voyageur de passage a plus d'argent à dépenser que l'indigène. D'autre part, dans une localité aussi pauvre, les marchands, de plus en plus, doivent écouler des produits venant de l'extérieur ; il est donc normal qu'ils dressent leurs étalages à proximité du garage où ces denrées sont déchargées. N'observe-t-on pas qu'autrefois, dans certaines villes syriennes, le souq est né tout autour du khān ? (1).

La bicyclette a déjà fait à Suḥné quelques timides apparitions (2).

VI. ACTIVITÉS DE CERTAINS SOUKHNIOTES A GRANDE DISTANCE DE LEUR PATRIE

LE COMMERCE DU BÉTAIL

I. Chameaux. — Le bétail élevé par les Arabes est la principale production du désert. On doit donc s'attendre à ce que les Soukhniotes en fassent le commerce. Bien peu sont cependant marchands de chameaux, ce qui peut surprendre quand on sait le rôle que joue cet animal dans leur vie. Ils ne peuvent songer, en effet, à concurrencer dans leur domaine les 'Ageyl, dont l'organisation commerciale couvre toute l'Arabie ou même, simplement, à réunir les capitaux indispensables. Ceux — et ils sont très rares — qui s'adonnent à ce trafic, travaillent pour le compte de leurs frères plus fortunés d'Alep

(1) Cf. Weulersse, *op. cit.*, p. 64.

(2) Aucun habitant n'en possède encore à demeure. Certains s'en sont servis, même pour circuler sur les pistes à quelque distance de la ville ; on peut donc se demander si, comme à Palmyre, la bicyclette ne remplacera pas bientôt l'âne, de même que l'automobile a supplanté le cheval et le camion le chameau.

Les nomades, moins en confiance, appellent encore ce moyen de locomotion « cheval de Satan » (Ḥaṣān Iblīs). De même la motocyclette est pour eux le « démon Ṭegteg » ('Afrīt Ṭegteg).

ou de Hama. Ils achètent leurs bêtes dans la Palmyrène, la Ğeziré syrienne ou le pays de Mossoul, pour les écouler généralement dans la Syrie du Nord. Ils poussent parfois — mais rarement — jusqu'en Egypte où les animaux de boucherie sont très demandés. Ils passent alors par les régions sédentaires, ayant garde de s'aventurer dans le Ĥamād surtout au Sud de la piste Damas-Bagdad.

II. Moutons — Le commerce des ovins exige aussi des fonds importants et les profits, souvent considérables, peuvent — lors d'une mauvaise année — se changer en une ruine totale. Les riches Soukhniotes d'Alep et de Hama, grands marchands de moutons, confient assez volontiers leurs fonds à leurs frères de la métropole, bons connaisseurs du désert. Ils leur abandonnent la moitié du bénéfice net de l'opération.

Ceux qui accompagnent les troupeaux font leurs achats dans la région de Mossoul au début de l'hiver et s'efforcent de conduire leurs bêtes à bon port, malgré les rigueurs de la mauvaise saison et les vols des nomades. Ils offrent aux chefs de tribus des présents qui remplacent les anciennes taxes de fraternité et sont, en même temps qu'une assurance sur le vol, une sorte de droit de pâturage. Ils recherchent les régions herbeuses de la Ğeziré, puis de la Palmyrène et restent parfois dans le Šombol jusque vers la fin d'avril, informés par leurs associés des cours à Alep, Hama et Homs, et choisissant le moment opportun pour la vente (1).

LA CONTREBANDE

Depuis que règlements et impôts entravent de libres commerces autrefois prospères (antiquités, sel etc...), les Saĥānī sont contraints de vendre en fraude une partie de leurs marchandises : la contrebande leur reste comme une industrie fructueuse malgré ses dangers.

Quelques uns, vers 1921, ont réalisé des profits considérables en transportant des armes depuis Mzērib (Hauran) jusque dans les tribus. Aujourd'hui, des villes syriennes, ils font sortir surtout du tabac en sacs. Du désert, ils rapportent un peu de bois et de charbon, des antikāt et, à côté des laines, beurres et peaux que leur vendent les Bédouins en territoire syrien, ceux

(1) En 1935 ils achètent trois moutons pour une livre or et les revendent quatre-vingts francs pièce.

qui proviennent des nomades d'Irak et qui devraient acquitter des droits. Ils enlèvent encore parfois quelques charges d'armes et de munitions.

Le grand nombre des colonies soukhniotes permet de recueillir et d'écouler les marchandises sans entrer en rapport avec des étrangers. À Alep ou à Hama, l'embarquement se fait le plus souvent en automobile. Les voitures appartiennent aux riches de ces colonies. À Suḥné même, quelques commerçants servent de dépositaires ; enfin, dans la steppe, chameliers et âniers sont des collaborateurs assidus (1). Quand les contrebandiers sont pris, il est rare qu'ils ne réussissent pas à se tirer d'affaire :

Un soir de 1932, un Suḥnī de Hama, grand exportateur de tabac en fraude, rentrait de tournée avec une cargaison de samens, de tapis et surtout d'armes. Il passa la nuit à Sfiré chez le beau-frère d'Aḥmed el 'Abd el 'Azīz.

Le lendemain, sa voiture était saisie à Alep ; il réussissait à s'échapper. Son chauffeur — comme tous les gens qui ne savent pas conduire, il avait un chauffeur — questionné par les gendarmes, refusa de le dénoncer mais finit par avouer qu'il avait passé la nuit à Sfiré chez Eben Ġa'ād des Menī 'Afwey et celui-ci fut arrêté. Le contrebandier vint trouver le Cheikh Aḥmed el 'Abd el 'Azīz. Tous deux se rendirent chez Nawwāf Ṣāleḥ, le Cheikh des Ḥadīdiyyīn, dont les bonnes relations avec les Français sont bien connues. Moyennant une honnête commission, Nawwāf devait témoigner que ces armes lui étaient destinées. Tout bien combiné, on se mit en route pour Beyrouth où l'affaire fut vite arrangée.

Il ne faudrait pas croire cependant que le goût pour la contrebande soit purement soukhniote. C'est une réaction contre le régime douanier actuel, de la part des populations qui n'ont jamais connu de frontières économiques et que leur position géographique libère de toute surveillance. On connaît, dans cet ordre d'idées, le rôle des tribus du Sinaï dans la contrebande des stupéfiants ou l'enrichissement qu'a valu à Koweït le trafic des armes.

(1) Nous connaissons une famille — et elle n'est pas la seule — les Menī T., qui tire du tabac le plus gros de ses ressources. Notons que la profession de contrebandier développe, elle aussi, chez les Soukhniotes la connaissance du désert et des nomades.

L'ENGAGEMENT DANS L'ARMÉE

Bien que, parmi les sédentaires de la Palmyrène, les Soukhniotes soient de beaucoup les plus rudes, ils n'ont, à priori, aucun goût pour l'héroïsme qui reste à leurs yeux l'apanage des nomades. Du temps des Turcs le service militaire était obligatoire. Les riches, moyennant cinquante livres or, ne passaient que trois mois sous les drapeaux; les pauvres y demeuraient six ans en principe. Beaucoup réussissaient à échapper à la conscription. Pendant la guerre de 1914-1918, quand les Ottomans ont mobilisé, nombre de jeunes gens se sont enfuis vers les grandes villes syriennes où ils étaient sûrs de se soustraire aux recherches (1).

On trouve cependant des gens de Suḥné dans l'armée: leur connaissance du désert les fait apprécier. Eux-mêmes estiment que le métier de mercenaire est bon (2). Chez les Turcs, ils étaient autrefois soldats muletiers (*baḡḡāla*), au désert, ou fantassins, ailleurs; ils suivaient leur peloton parfois très loin (3). Aujourd'hui ils sont méharistes à Palmyre — ils y ont été souvent engagés comme guides —; quelques uns, de Deir ez-Zor ou de Sfiré, servent à Deir aux méharistes ou aux « Autos-mitrailleuses légères du désert » (4).

L'ÉMIGRATION

Les gens des pays pauvres ne craignent pas de s'expatrier (5). Tels furent les sédentaires de La Mecque ou de Taïf avant l'Hégire (6); tels sont les 'Ageyl de l'Arabie centrale que l'on rencontre sur toutes les routes de la Perse à l'Égypte. Les Soukhniotes ne font pas exception. Leurs colonies, souvent prospères, leur sont un encouragement. Trouvent-ils une occupation rémunératrice

(1) Plusieurs y ont fait souche.

(2) Tel est l'avis de très nombreux sédentaires et nomades d'Arabie que l'on retrouve comme cavaliers ou méharistes, voire dans les troupes portées en Irak et en Transjordanie aussi bien qu'en Syrie. Doughty parle déjà de soldats 'Ageyl originaires du Gaṣīm (*op. cit.*, t. II, p. 312).

(3) Ḥleyf et Ṭeysān gagna ainsi le Yémen à pied et revint de même.

(4) Comme les métiers de chamelier, de colporteur, de marchand de bétail, de contrebandier, celui de méhariste développe encore chez eux la connaissance de la steppe.

(5) De là, la décroissance de la population qui a frappé Oppenheim (*op. cit.*, p. 323).

(6) Cf. Lammens. *La cité arabe de Taïf à la veille de l'Hégire*, p. 211.

au loin, ils n'hésitent pas à s'y livrer. Plusieurs d'entre eux ont travaillé au chemin de fer du Hedjaz (1). Il en est même un qui a émigré en Amérique.

Sans aller si loin, nombreux sont ceux qui connaissent la Syrie et l'Irak ainsi que le Sud de la Turquie, le Nedjd et le Hedjaz du Nord. Voici brièvement le *curriculum vitae* de deux de nos informateurs. Leur cas n'est pas exceptionnel ; on l'opposera aux villageois syriens qui souvent sont perdus à vingt kilomètres de leur demeure ; — on le rapprochera, au contraire, des caravaniers d'Arabie (2).

Feyyāḍ eben Ġardāwī, fils de l'ancien chef des Menī 'Afwey, commença jeune le métier de commerçant en accompagnant ses chameaux chez les Bédouins et à Alep. Comme soldat muletier chez les Turcs, il tint garnison à Deir ez-Zor, puis surveilla la saline de Bwāra et suivit son peloton à Mardine et dans tout le Sud-Ouest du Kurdistan. Plus tard, avec l'argent de riches compatriotes de Hama, il se livra au commerce des moutons et fit d'ailleurs de mauvaises affaires. Comme chamelier ou comme marchand, il visita toute la Syrie et l'Irak, des montagnes kurdes jusqu'à Kerbela. Engagé par les Français comme guide puis comme méhariste à Palmyre, il y sert encore malgré son âge et connaît un nombre incalculable de Bédouins.

Ḥammūd es Sweydān est d'origine plus modeste. Enfant, il apprit cependant à lire chez le Ḥaṭīb, puis travailla au chemin de fer du Hedjaz ; il visita à cette époque 'Am-mān, Ma'ān, Tebūk, mais ne put atteindre les lieux saints d'Arabie et dut se contenter du pèlerinage de Jérusalem. Comme chamelier de louage, il alla porter son qelt à Alep, Antioche, Alexandrette et il escorta des caravanes (de savon surtout) jusqu'à Aīntab, Diarbékir, 'Amūda, Hassétché, Tell 'Afār, toute la vallée du Moyen Euphrate et Šiṭāṭa. Inlassablement il travaillait au « sreyyes » entre Treyya et Alep (3). En Irak, il accompagna ses bêtes à Bagdad, Mešhed 'Alī (Nedjef), Mešhed Ḥseyṅ (Kerbela). Sur les frontières du Nedjd, il passa à Berrit, aux Nefūd et aux Gerayāt el Meleḥ sur la route du Ġawf. Il alla même, vers 1918, à Ḥāyel (4). Actuellement, le métier de chamelier ne rapportant plus, il a émigré à el Ḥeso, au Nord de 'Agerbāt, où il est cultivateur (5).

(1) On songe à ces gens du Gašīm employés comme terrassiers aux travaux du canal de Suez. (Cf. Doughty, *op. cit.*, t. II, p. 421).

(2) Cf. ci-dessus, p. 91.

(3) Cf. Doughty (*op. cit.*, t. II, p. 463) : « Šaleḥ avait fait ce chemin ('Anēzē, La Mecque et retour) environ cent fois, pensait-il, c'est à dire plus de quatre ans ou cinquante mille milles de voyages désertiques ». Il n'avait pas moins circulé dans le Nord, entre le Gašīm, les côtes du Golfe et les provinces de l'Euphrate.

(4) Chez l'émir Sa'ūd el 'Abd el 'Azīz eben Rašīd, pour rechercher les chameaux que 'Akerš eben Ferwān des Šammar avait volés aux Soukhniotes ; le prince les lui rendit d'ailleurs sans aucun prélèvement.

(5) Cf. ci-dessous, p. 76, note 3 et p. 118, note 3.

VII. LA DÉCADENCE ÉCONOMIQUE.

Nous avons décrit ci-dessus le nombre et la variété des ressources du désert et la misère actuelle de ceux qui les exploitent. Pendant longtemps, quand l'une faiblissait, leur ingéniosité en découvrait de nouvelles : après la soude, le Pélerinage, puis les antiquités, le bois, etc... Aujourd'hui, toutes — ou presque — se sont successivement évanouies : les fouilleurs sont traqués, les anciens trafics déclarés illégaux ; devant les camions, les chameaux cèdent le pas. Privé par les nouvelles frontières de son arrière-pays, Alep n'achète plus. Aux nomades que ruine la paix, parce que leur organisation sociale n'y est pas préparée, de récentes famines ont porté un dernier coup. Enfin les Syriens, qui n'ont plus rien à craindre dans la steppe, choisissent ce moment pour concurrencer les colporteurs en tribu.

Que le désordre revienne, les Bédouins prospéreront de nouveau et avec eux les Soukhniotes, tandis que les marchands syriens battront prudemment en retraite vers leurs villes. Si la paix se maintient, au contraire, l'artère Damas, Deir ez-Zor verra s'intensifier son trafic. Il semble que Suḥné, comme les autres gîtes d'étape, doive devenir alors, sur cette voie, un nid de garagistes et de chauffeurs (successeurs des anciens chameliers) exportant en tribu les denrées d'un petit marché local. Dès aujourd'hui, ce nouveau système est né et se développe. Mais, ces dernières années, l'extension considérable des cultures non irriguées, jointe aux travaux d'adduction d'eau et au développement du cheptel, tendent surtout — et dès maintenant — à faire de Suḥné, Ṭayyibé, el Kôm, une tache de cultures entourée d'une frange de vie pastorale.

*
* *

Au point de vue commercial, Suḥné, nous l'avons vu, rappelle à chaque instant les autres oasis d'Arabie. La différence avec elles n'est qu'une question de chiffre d'affaires. Nous avons noté la très grande importance du fret d'exportation que constituaient les produits du désert ; or ces marchandises ayant perdu aujourd'hui presque toute leur valeur, le pouvoir d'achat des nomades s'en trouve diminué d'autant : dans les deux sens, les courants commerciaux se tarissent.

En même temps, le remplacement du chameau par l'automobile repousse plus profondément en pays sédentaire le centre du trafic (1). Damas et même Beyrouth détrônent les Manāḍer ; Jérusalem et même Caiffa, 'Ammān et Ma'ān ; Bagdad et Bassorah, les cités au large du Moyen Euphrate ; Djedda, déjà sans doute La Mecque et Taïf.

Dans des circonstances moins tragiques, l'émigration, refuge des populations appauvries, a réussi aux Libanais et aux Syriens ; on comprend donc qu'elle attire aujourd'hui les Arabes bien au delà des limites de leur péninsule.

(1) Bientôt l'activité risque d'être concentrée dans les ports. De là l'importance politique des côtes d'Arabie et la nécessité, pour un prince arabe qui veut s'imposer, de ménager les étrangers qui les dominent. (cf. Musil, *Northern Nejd*, p. 299)

CHAPITRE V

COLONIES

Suḥné a essaimé partout où l'on pouvait trouver quelque chose à exploiter ou à vendre. Elle a donc fondé des établissements agricoles aux sources voisines de Ṭayyibé et d'el Kōm et des colonies, en majorité urbaines, où vivent des chameliers (comme à Sfîré et Deir ez-Zor) des fouilleurs (comme à Regga, Sfîré, Alep) des bûcherons et des charbonniers (comme à Berrī) des marchands de bétail (comme à Hama, Alep, Deir ez-Zor) des contrebandiers (comme à Hama, Sfîré, Tell Abyaḍ etc..) et, partout, des commerçants caravaniers, intermédiaires indispensables (1) entre le Ḥamād et la Syrie.

Quand on voit les Souḥniotes gagner les villes, chassés par la menace du service militaire, par les intrigues politiques, ou simplement par la faim, on ne peut s'empêcher d'évoquer les nomades, parvenus au comble de la misère et se fixant à côté d'un village de la Ma'ḥūra. Des deux côtés, il y a apparemment renoncement à la vie de la steppe. Mais, tandis que le pasteur devenu paysan, change d'existence et perd de vue sa tribu, l'ancien caravanier, resté commerçant et voyageur, garde un contact étroit avec ses frères et conserve longtemps cette solidarité ethnique qui fait la force des populations du désert.

On ne manquera pas de comparer cette colonisation qui permet aux Soukhniotes de mettre la main sur certains trafics, aux comptoirs des 'Ageyl à qui échappent bien peu des chameaux vendus dans l'Arabie du Nord et l'Arabie centrale. On sait d'ailleurs combien race et corporation se confondent facilement en Orient.

(1) Ainsi les 'Ageyl « se vantent-ils d'être les hommes les plus capables de traiter avec les Bédouins errants. » (Doughty, *op. cit.*, t. I, p. 11)

ṬAYYIBÉ (1)

Ṭayyibé se présente aujourd'hui comme une poignée de maisons délabrées, appuyées à une enceinte ovale en grande partie démolie et s'ouvrant sur une place centrale comme les alvéoles d'une ruche. Une tour carrée se dresse encore parmi les décombres. Les vestiges antiques sont nombreux. Sur le dernier éperon Est des Ḍol'an, le sanctuaire du Cheikh Brāhīm domine le hameau (2) ; l'importance relative de cette construction et sa conservation montrent que, dernièrement encore, les pieux villageois qui y montaient en pèlerinage devaient être riches. A l'Est des maisons, en aval des sources, des cultures par irrigation s'étendent, parsemées de petites constructions (mantār) qui abritent des gardiens pendant la moisson et où, le reste du temps, les chasseurs épient le gibier qui vient boire.

Ṭayyibé est bien connue dans l'antiquité sous le nom d'Oriza et sous celui de 'Orḍ au Moyen-Age (3). Quoi d'étonnant à ce que l'on ait substitué un nom favorable, inspiré d'ailleurs par la qualité des eaux, au mot « 'Orḍ » (accident, rencontre fâcheuse), qui ne saurait être que de très mauvais augure ? (4). Au XVIII^e siècle, elle était encore habitée (5). Sa déchéance est sans doute imputable aux 'Anezé ou aux Wahhabites et date, au plus tard, du début du XIX^e siècle (6). Vers 1860, un certain Ġelāl des Merāzġé, descendant des anciens habitants (Mešāhadé), alla, dit-on, trouver le pacha de Deir ez-Zor et lui demanda son appui pour fonder un village. Un petit poste turc fut installé ; vingt-cinq familles s'établirent peu à peu ; on y vit même nombre de gens riches avec un bétail abondant.

(1) A vingt-cinq kilomètres au Nord de Suḥné, à quatorze au Sud d'el Kōm, au milieu de la trouée qui sépare les Ḍol'an du Ġ. Bišrī et sur la piste de Regga à Suḥné.

(2) Cf. ci-dessus, p. 35 ; on y trouve une date : 1011 (H.).

(3) Cf. Musil, *Palmyrena*, pp. 233, 242, 251.

(4) Ainsi les puits de « el Lmāt » sont dénommés « Ṭayyibet Ism » (Cf. Musil, *The manners and customs of the Rwala Bedouins*, p. 389) ; celui d' « el 'weyr » (le petit borgne) est appelé « el Bārdé » (cf. Musil, *Palmyrena*, p. 257).

(5) Tavernier (*op. cit.*, t. I, p. 392) la cite comme une forteresse de quelque importance. Parsons (*op. cit.*, pp. 84 et 86) en 1774 l'a trouvée vide. Elle aurait été détruite, lui raconte-t-on, ainsi que Sūr (Qaṣer el Ḥeyr), par le Sultan « Amurath » (Mourad IV, 1611-1640). Elle a cependant sans doute été habitée depuis, car on garde le souvenir de son occupation au XVIII^e siècle par les Mešāhadé.

(6) Peut être en 1802 (cf. ci-dessus, p. 19) ; mais plus probablement auparavant.

En 1917 (sanet el ḥaggé) (1), Eben Hdeyb, chef des Sba‘a ‘Ebedé, pillé par les Rwala, vint à Ṭayyibé où ses vainqueurs avaient déposé leur butin. Ses Bédouins saccagèrent le village et tuèrent même une femme de la famille du muḥtār (2). Epouvantée, la population s’enfuit à Suḥné et à Sfiré. Dès l’année suivante, quelques hommes revinrent pour leurs cultures. Mais, depuis lors, ils vivent dissimulés au milieu des ruines et dans des masures dont la hauteur atteint rarement un mètre cinquante. D’année en année, la situation s’améliore ; on réaménage des maisons. Cependant, à l’heure actuelle, les femmes n’y séjournent encore que pour la moisson. Ces derniers temps, le Cheikh Mer‘ī (3) et le Cheikh Aḥmed y transportèrent un moment leur rivalité (4) : c’est un indice de la richesse du lieu ; on pouvait donc espérer un repeuplement prochain. De fait, en 1935, une douzaine de maisons ont repris des hauteurs normales et l’on compte ne plus replier les femmes sur Suḥné à partir de l’hiver 1935-1936.

Les villageois, Menī Reḥāma, Mešāhadé (anciens possesseurs au XVIII^e siècle), Menī Ḥabaš, Menī Mgeybel (métayers du Cheikh Aḥmed el ‘Abd el ‘Azīz) habitent une douzaine de maisons, groupées par clans comme à Suḥné. Ils possèdent quelque bétail et pratiquent la plupart des métiers auxquels s’adonnent leurs frères de la métropole (5). Cependant Ṭayyibé n’a été relevée que pour ses sources : (son nom actuel lui vient, nous l’avons dit, de leurs qualités). Mais l’eau y est d’un prix élevé ; le hameau végète donc, tandis qu’el Kōm, plus menacé encore par les Arabes, mais où l’eau est abondante, très largement partagée et très peu coûteuse, jouit d’une relative prospérité (6). Tout comme à Suḥné, les terres «ba‘al» que l’on cultive, dans les bonnes années, au Sud-Est et au Sud du village, ne sont qu’un appoint. Les terres irriguées

(1) Une ḥaggé, soit un demi-roṭol, est une mesure habituelle pour les dattes. Cette année là, les palmeraies du Moyen-Euphrate étant tombées au pouvoir des Britanniques, les grands nomades ne purent rapporter de la caravane à Šitāṭa qu’une « ḥaggé » par famille (sic). La famine régna au désert et entraîna des troubles graves.

(2) Cf. ci-dessus, p. 56.

(3) Il n’y possède aujourd’hui plus rien.

(4) Le muḥtār Ḥāmed el Ḥomweydī, successeur de son frère, de son père et de son aïeul, a longtemps lutté contre le Cheikh Aḥmed. Il n’a obtenu de redevenir chef du village qu’en se soumettant à lui.

(5) Cf. J. B. L. Rousseau, *Voyage de Bagdad à Alep*, p. 154.

(6) Très relative cependant (cf. ci-dessous, p. 107).

seules importent ; elles s'étendent à l'Est des maisons et comportent un jardin et des champs assez nombreux (1).

Tout dans l'irrigation et dans la culture est calqué sur Suḥné ou évoque Suḥné : même indépendance de la terre et de l'eau, mêmes procédés de répartition par « *sedde* » et par jour, même tendance à uniformiser le cycle à seize jours, même réemploi de canalisations antiques, mêmes abaissements de niveaux et mêmes difficultés pour mener l'eau en surface, enfin mêmes tentatives d'accaparement de la part des puissants : Aḥmed el 'Abd el 'Aziz possède la moitié d'el Qanā, le quart d'eḡ Ġbweyb, la totalité d'el Gdeyr, de 'Aweynet eš Šerġiyé (6°), des participations dans les 'Aweynāt. Les habitants trop pauvres ne peuvent résister à ce danger, d'autant plus que leurs sources allument bien d'autres convoitises (2).

Malgré les qualités de la terre et la présence de l'eau, Ṭayyibé nous apparaît donc comme une réplique de Suḥné, beaucoup plus arriérée et plus misérable. Ses cultures, fort anciennes pourtant, nous offrent, encore mieux qu'à Suḥné, le spectacle d'une organisation agricole et hydraulique toujours à ses débuts et artificiellement prolongée dans cet état précaire par l'insécurité qui cesse à peine de régner.

(1) Les sources sont du Nord au Sud :

- 1°) *El Qanā*, deux propriétaires cultivant en commun, pas de tour d'eau ; (cf. p. 63, note 5),
- 2°) les trois petites « 'Aweynāt », cycles seize, seize et quatorze jours ;
- 3°) *Eḡ Ġbweyb*, la source la plus ancienne et la plus abondante, huit propriétaires, cycle seize jours ;
- 4°) *Zreyr el Gaṣab*, isolée au Nord, quatre propriétaires, cycle vingt jours ;
- 5°) 'Aweynet eš Šerġiyé, à l'Est, deux propriétaires, cycle quinze jours ;
- 6°) une autre 'Aweynet eš Šerġiyé, (qui ne sert pas à l'irrigation) ;
- 7°) *El Gdeyr*, qu'on utilise à peine, un seul propriétaire.

(2) Les travaux publics ont foré à Ṭayyibé un beau puits cimenté, profond d'une dizaine de mètres et flanqué d'auges. Mais, même s'il n'était à peu près à sec, les nomades le négligeraient. Ils ne conçoivent pas en effet qu'on les empêche de mener leurs troupeaux aux abreuvoirs les plus commodes c'est à dire aux réservoirs d'irrigation. Ainsi leurs chameaux ravagent les cultures et détruisent les canalisations. Les villageois leur abandonneraient volontiers el Gdeyr et 'Aweynet eš Šerġiyé (6°) — d'autant plus volontiers, sans doute, que ces deux points d'eau appartiennent en toute propriété à Aḥmed el 'Abd el 'Aziz. — Mais les Bédouins ne s'en contentent pas, d'où des difficultés qui se renouvellent chaque été.

Le seul bien que les Soukhniotes soient venus chercher ici est évidemment l'eau d'irrigation. Parmi les richesses du désert, il est dans leur caractère, on le sait, d'en préférer d'autres. A côté des colonies commerçantes, dont il est question ci-dessous, une colonie rurale, comme Ṭayyibé, fera longtemps encore figure de parente pauvre.

EL KŌM (1)

El Kōm groupe quelques pauvres maisons aux toits en pain de sucre adossées, comme celles de Ṭayyibé, aux vestiges d'un morceau d'enceinte antique. Un tell, évidemment artificiel, domine le hameau vers le Sud. De nombreuses sources, aux abords marqués par des ruines enterrées ou des taches de verdure, parsèment les environs. Une petite saline s'étend au Sud-Ouest. A l'Est, passent des canalisations anciennes qui alimentaient Qaṣer el Ḥeyr, château dont les ruines imposantes se dressent à une trentaine de kilomètres au Sud-Est.

El Kōm est habité depuis fort longtemps (2). Comme à Ṭayyibé, l'agglomération arabe dut être ruinée par les invasions 'Anezé, à la fin du XVIII^e siècle (3). Comme elle, elle fut relevée vers 1860 : un certain Dendal des Merāzgé, frappé par l'abondance de l'eau, s'y installa en compagnie de Soukhniotes de Sfiré — en majorité des Menī 'Afwey (4) —. Le pacha de Deir ez-Zor (5) y fonda un poste de gendarmerie (6) et les colons affluèrent.

(1) A quinze kilomètres au Nord de Ṭayyibé, sur la route de Suḥné à l'Euphrate, au débouché de la trouée de Ṭayyibé. Le nom d'el Kōm (ou « el Gōm », car on prononce à Suḥné le ج comme le د) aurait, selon une étymologie populaire, été donné à ce lieu à cause du grand nombre de partis (gōm) de brigands qui y faisaient halte. En réalité, on se trouve en présence du vieux mot « kōm », colline.

(2) Cf. Poidebard (*op. cit.*, p. 80 et pl. LXXII) ; Musil (*Palmyrena*, p. 71).

(3) Les colons qui s'y réinstallèrent vers 1860 y trouvèrent les ruines peu anciennes de maisons en briques crues.

(4) Sans que nous ayons pu en trouver la preuve, il nous semble probable que Dendal ne faisait que réoccuper un ancien bien de famille.

(5) Resté célèbre chez les nomades sous le nom d'Abū r Rūs, l'«homme aux têtes» à cause de celles qu'il avait fait couper (sans doute 'Omar Pacha).

(6) Quatre gendarmes et un sous-officier, installés dans l'actuelle maison de 'Abdallah Šweyḥ, au pied du tell.

L'histoire d'el Kōm se borna à des démêlés avec les Bédouins, Sba'ā et Fed'ān et fut marquée par deux meurtres restés sans compensation. (1) La guerre survint ; les deux derniers soldats turcs, abandonnés dans le hameau et redevenus paysans comme leurs voisins, disparurent en 1917 devant la famine. Quatre mois plus tard, à la fin de l'hiver, les Sba'ā 'Ebedé conduits par Berğes eben Hdeyb, leur chef suprême, et Eben Dḥeym des 'Arefāt, après avoir saccagé Ṭayyibé (2), pillèrent el Kōm dont les habitants s'enfuirent à Sfiré (3). De Suḥné, quelques parents des fuyards vinrent labourer leurs terres les années suivantes.

En 1927, les réfugiés rentrèrent sous les ordres de 'Anūzī eben 'Awaḍ el Gāsem (4).

Les difficultés avec les Sba'ā ont continué depuis lors. En 1931, les Arabes d'Eben Meršed (Bṭeynāt) provoquèrent un abandon à peu près complet du village (5) ; le gouvernement fit rentrer les émigrants. En 1931, un incident avec les Resālīn (fraction des Sba'ā Bṭeynāt) provoqua encore un début d'exode (6). Les derniers étés ont été plus paisibles.

(1) Les « muḥtār » furent successivement Sleymān el 'Alī (jusque vers 1880) ; 'Alēwī es Sleymān (1880-1900 environ) ; 'Abdallāh es Sleymān (1900-1910 environ) ; Ḥseyñ el Ḥomweydī (1910-1917).

(2) Cf. ci-dessus, p. 102.

(3) Une famille se réfugia à Suḥné et une autre à 'Ayté, village des Zōr (20 Km. O. de Regga), où elle se trouve encore.

(4) Le village fut dès lors considéré comme « ġiftlek », c'est à dire que, locataires du gouvernement, les habitants devaient lui verser le cinquième environ de la récolte. Mais, en 1934, dix entre eux ont, contre paiement d'une très forte somme, obtenu qu'il soit reconnu comme bien « mīrī », d'où un impôt de 12,50 % seulement. 'Abdallāh Šweyh, qui n'a pas voulu participer à cette dépense, a renoncé à tout droit à la terre près d'el Kōm et a été vivre dans une petite maison à côté de la source qui lui appartient.

(5) Seuls restèrent quatre femmes et trois vieillards ; les autres se réfugièrent à Sfiré (et y vécurent plusieurs années), à Suḥné, ou dans les Zōr : beaucoup se mirent momentanément sous la protection des Bédouins eux-mêmes ('Ebedé ou 'Amarāt). Nulle part, ils ne pouvaient être davantage en sûreté (cf., à ce propos, Doughty, *op. cit.*, t. II, p. 109).

(6) Aḥmed, fils de 'Anūzī, fut accusé d'avoir tenté de violenter une Bédouine alors que simplement — dit-on à el Kōm — il avait poliment prié cette jeune fille (et les femmes qui l'accompagnaient) de cesser de voler des légumes dans un jardin. Les méharistes arrivèrent à temps pour éviter que l'affaire se gâtât. Aḥmed prouva son innocence en se faisant appliquer sans mal un fer rouge sur la langue par le Cheikh er Rāwī de Deir ez-Zor. (Cf. ci-dessus, p. 48).

Malgré les taxes de fraternité, on a suffisamment souffert des Bédouins pour être bien convaincu — dans le hameau — qu'un Arabe peut tuer sans compensation « jusqu'à six ou sept villageois » (sic). Les sédentaires endurent une telle situation ; ils y sont habitués : leur place est la dernière dans la société du désert, mais ils n'en ont pas moins conscience d'appartenir à cette société. Tout ce qui l'atteint, même s'ils doivent plus tard en tirer profit, bouleverse à leurs yeux l'ordre normal des choses : ils commencent par en pâtir (1).

El Kôm compte aujourd'hui (1935) une vingtaine de maisons, presque toutes, nous l'avons dit, originaires des Menī 'Afwey de Sfiré, sauf trois familles des Menī Ḥalaf (2). Mentionnons, pour compléter la population, quelques tentes nomades que la misère a forcé de s'arrêter (3).

Au centre du village, on note, outre la demeure du muḥtār, le « menzūl » où il reçoit les hôtes (4), la maison du «seyyed» (récemment décédé) (5) et un emplacement de choix pour la future mosquée.

(1) Ainsi la pacification met en sécurité leurs vies et leurs biens, mais elle ruine leur organisation sociale conçue pour le trafic dans un désert dominé par les tribus. (Cf. ci-dessus, p. 98).

(2) Ajoutons y une des Menī 'Afwey de Suḥné, deux des Afāḍlé (Šwāya des Zōr), dont l'aïeul, après avoir épousé une femme des Menī 'Afwey, fut adopté par ce groupe. Les Menī 'Afwey occupent les faces Nord et Est de l'agglomération, les Menī Ḥalaf se groupent au Sud-Est. Un Deirote, Ṭāhā eben Muṣṭafā efendi, y possède des terres cultivées par des mrāb'īn, mais pas de domicile.

(3) En 1932, on y trouvait une tente des Bū Ḥamīs, deux des Ferdūn, trois des 'Omūr. En 1935, le Ḥamīsī, ancien chasseur professionnel, s'est établi à Palmyre comme porteur d'eau : c'est une sédentarisation définitive, mais, dans cette ville où les jeunes gens sont nombreux, il espère marier ses filles, ce qui lui procurerait quelque aisance. Deux des tentes 'Omūr ont pu reprendre la vie errante ; la troisième est toujours là. Parmi les Ferdūn, l'un a édifié une maison à l'emplacement de sa tente (cf. pl. V, 1), l'autre en habite une à côté des Menī Ḥalaf. Enfin de nouveaux Bédouins sont arrivés, en particulier un Sbe'ī d'excellente famille, qui vit misérable sous la tente, et ses esclaves lesquels travaillent de leurs mains et viennent de se construire une habitation en briques.

Tandis que la plupart des maisons d'el Kôm sont des bâtisses en pain de sucre, comme on en voit à Sfiré et dans la Syrie du Nord, celles des anciens nomades sont de misérables huttes de briques ou de boue dont la hauteur n'excède pas deux mètres et la largeur, faute de bois, un mètre cinquante. Par contre, on y retrouve la séparation en deux compartiments comme sous la tente. Cf. pl. XI.

(4) Cf. pl. VIII.

(5) Cf. ci-dessus, p. 34.

Le genre de vie des habitants d'el Kōm est très voisin de celui des gens de Ṭayyibé. Notons pourtant qu'ils n'ont presque pas de chameaux—ni, par conséquent, de caravanes— ; ils cherchent, au contraire, à introduire les bœufs (1). Les métiers ne sont que des ressources secondaires ; pourtant le sel n'est pas totalement négligé et quelques hommes savent travailler le bois et le fer. Tous sont d'abord cultivateurs.

La grande source (ʿAyn el Kōm) alimente des jardins qui produisent de nombreux légumes (2) et même quelques fruits. Les autres sources, nombreuses (3) et abondantes, font d'el Kōm une réplique de Ṭayyibé un peu plus prospère. Une autre raison y contribue : el Kōm n'est pas une colonie de Suḥ-né, mais bien une colonie des Soukhniotes de Sfîrê (4). Or, à Sfîrê, au contact de la Syrie du Nord, ceux-ci se sont rapprochés des villageois et des Šwāya : cela explique les maisons en pain de sucre, le petit nombre de chameaux, le goût pour les bœufs, la connaissance de métiers manuels, le peu d'activité du commerce en tribu. Si misérable qu'il soit, entre son « muḥtār » et son « scy-yed », avec le « menzūl » et bientôt la mosquée, el Kōm est déjà un village syrien, un village de vieux sédentaires. De là, chez les habitants une crainte plus grande encore, peut-être, des nomades, mais, par contre, plus de courage pour cultiver le sol.

(1) Quatre bovins, ramenés de Sfîrê en 1927, sont morts aujourd'hui ; le muḥtār compte en faire revenir bientôt.

(2) El Kōm est connu en particulier pour ses radis dont certains atteignent des dimensions gigantesques et ressemblent plutôt à des betteraves.

(3) Ce sont :

- 1° ʿAyn el Kōm, source ancienne, nombreux propriétaires, cycle seize jours ;
- 2° ʿAyn el Kōm, nouvelle source, onze propriétaires, cycle actuel dix jours (en cours de modification par suite de l'extension des cultures ; cf. ci-dessus, pp. 68 et 69) ;
- 3° Eġ Ġbweyb, six propriétaires, cycle vingt-quatre jours ;
- 4° El Kweym (ou ʿAyn Beyt Mossī), quatre propriétaires, cultures en commun ;
- 5° ʿAyn Behrī, cinq propriétaires, cycle vingt jours ;
- 6° ʿAyn es Sbweyḥé, deux propriétaires, cultures en commun ;
- 7° ʿAyn el Mḥeyesen, trois propriétaires, cycle cinq jours ;
- 8° ʿAyn ʿ Abdallāh es Šweyḥ, un propriétaire ;
- 9° ʿAyn Menī ʿAlī, deux propriétaires, cycle dix jours ;
et quelques autres petites sources.

(4) Cf. ci-dessus, p. 68.

SFIRÉ

Sfiré est une bourgade aux maisons en pain de sucre, située à vingt-cinq kilomètres à l'Est d'Alep, non loin de la grande saline du Ġebbūl. Une grosse source y alimente un cours d'eau permanent ; il existe, en outre, quatre autres sources et d'innombrables pompes ; jardins et cultures y sont prospères (1). Les Bédouins prélevaient autrefois sur Sfiré des taxes de fraternité (2). Aujourd'hui, nombreux sont les nomades moutonniers, Gayyār, Abrāz, Ḥadīdiyyīn, etc... de même que les 'Anezé, qui campent l'été autour de la ville et sont en relations d'affaires avec les habitants.

Sur un vieux fonds de paysans, la population comprend :

a) quarante maisons d'Alépins presque tous négociants (Sfiré sert à Alep d' « avant-port » vers le désert et l'Euphrate) ;

b) de nombreux nomades sédentarisés : Ḥadīdiyyīn, Beggāra, 'Ageydāt, Afāḍlé (ces derniers fixés depuis plus de soixante ans), cultivateurs et encore chameliers ;

c) enfin quatre-vingts maisons soukhniotes (3) qui, bien que réparties en deux quartiers, reconnaissent comme chef 'Omeyyer el Ḥleyf (4) des Menī 'Afwey :

Il y a quatre-vingts ans que les premiers colons se fixèrent définitivement à Sfiré. Ils y étaient déjà passés souvent, lors des exodes précédents. Leurs descendants y cultivent trois ou quatre grands jardins où poussent la vigne et les légumes ; ils restent, par ailleurs, fidèles au genre de vie de leurs pères : seuls de la cité, ils travaillent au qeli. En outre, ils trafiquent avec les nomades d'alentour ; autrefois, ils transportaient le sel ; actuellement, outre la soude, les laines et les beurres, ils ne négligent ni les antiquités, ni les marchandises

(1) C'est un des endroits où les cultures en lanières sont le plus nettement caractérisées. Cf. Latron, *La vie rurale en Syrie et au Liban*, pl. II.

(2) Eben Haddāl, Eben Ġubweyn.

(3) Menī 'Afwey, près de soixante ; Merāzġé, douze ; Menī Ḥalaf, trois ; Menī 'Aybān, deux ; Menī Reḥāma, une.

(4) Dont le père, Ḥleyf el Wahnāb, fut le chef des Menī 'Afwey de Suḥné et de la diaspora. Son aïeul Wahnāb et son grand-oncle 'Alī avaient conduit une importante vague d'émigrés (cf. ci-dessus, p. 23).

de contrebande. Bref, ils doivent le plus clair de leurs ressources à la profession de commerçant en tribu et de caravanier. Après plusieurs générations de vie côte à côte, il est curieux de les voir se différencier encore du reste des Sfirotés.

La crise, malheureusement, atteint rudement les chameliers : les salaires sont tombés devant la concurrence des camions. Les Soukhniotes de Sfiré ne désespèrent pas de l'avenir ; ils n'ont pas encore acheté de voitures et se refusent à délaisser l'animal qui si longtemps a fait leur fortune.

HAMA

Il existe à Hama, au Nord de la ville et près de l'Oronte, un quartier dit Ḥāret es Saḥāné, peuplé de quarante à cinquante maisons. Pour les trois quarts, ce sont des Menī Mgeybel et, pour le reste, des Merāzǧé, à l'exception d'une famille des Menī 'Afwey.

Ils se marient de préférence entre eux et, pas plus que leurs frères de Sfiré, ne semblent avoir interrompu leurs relations avec la métropole. Pourtant, au contact des Hamiotes, quelques riches commencent à s'assimiler, car la colonie est déjà ancienne (1). Les plus opulents sont prêteurs d'argent (2) et possèdent des villages (3). Cinq ou six bourgeois aisés tiennent des boutiques : ils sont une minorité. On ne trouve comme artisans que deux fabricants de bâts pour les chameaux (4). Les autres, s'ils ne sont plus guère chameliers, vivent encore tournés vers la steppe : le pauvre qui végète (met'ayyeš) est colporteur ; avec deux ou trois ânes, il circule entre la ville et les nomades moutonniers de la Ma'mūra. Le riche pratique avant tout le commerce avec le désert et les villes lointaines d'au-delà. Plusieurs, marchands de chameaux,

(1) Si même elle n'est pas, en partie, d'origine hamiote. En tous cas, les Menī Mgeybel étaient déjà représentés à Hama au début du XIX^e siècle (cf. ci-dessus, pp. 19 et 22).

(2) Métier plus hamiote que soukhniote.

(3) Ḥāǧǧ Aḥmed en Našer des Merāzǧé en a trois ou quatre dans la région d'el Ḥamrā.

(4) Métier qui convient bien à des caravaniers devenus citadins.

trafiquent de Bagdad et Mossoul jusqu'en Égypte, où ils vendent leurs animaux. D'autres, plus nombreux, se contentent d'acheter des troupeaux de moutons dans les provinces septentrionales de l'Irak et de les écouler sur les marchés syriens. Ils mènent ainsi la vie nomade pendant plusieurs mois par an et transhument avec les Rā'iyé (1). Le commerce des antiquités et la contrebande florissent également dans la colonie.

Ici, la limite du désert a beaucoup reculé. Trainée verdoyante dans la steppe, l'Oronte et Hama, il y a un siècle, devaient présenter maintes ressemblances avec l'Euphrate et Deir ez-Zor aujourd'hui. Marché bédouin, Hama l'est resté pour de nombreuses tribus : Benī Ḥāled, Sba'ā, Mawālī, Ḥadīdiyyīn, Rā'iyé de toutes sortes, etc... Les gens de Suḥné devaient donc s'y sentir à leur aise.

On ne peut s'étonner par ailleurs de voir, à côté du trafic avec les nomades et d'un zèle religieux intense, l'usure florissante à Hama. On sait la place qu'elle tenait dès l'époque de l'Hégire (2) et qu'elle tient encore (3) sur les places commerçantes d'Arabie et les formes que lui donnent les pieux musulmans contemporains. On serait surpris plutôt qu'elle occupe si peu les Souḥniotes, si on ne les savait trop pauvres pour imiter chez eux cette profession des Hamiotes. Pour le reste, ils ne manquent pas de puiser à Hama toutes leurs inspirations. Aussi participent-ils quelque peu au système commercial de cette ville et surtout répandent-ils au loin la propagande islamique qui en émane. Les Ḥṭabā ont à Hama des parents riches et nombreux (les Geylānī). Les 'Abd el 'Azīz se rappellent que leurs ancêtres y ont joué un rôle (4). Hama est, pour tous, la métropole intellectuelle, religieuse, voire sentimentale, tout comme Alep est la métropole commerciale.

(1) Les plus riches — qui, par conséquent, répugnent à l'effort — ne se déplacent pas ; mais leurs frères moins fortunés travaillent pour eux. (Cf. ci-dessus, p. 94).

(2) Cf. Lammens, *La cité arabe de Taïf à la veille de l'Hégire*, pp. 210 et 248.

(3) Cf. Doughty (*op. cit.*, t. II, p. 387) : en argent, le taux est de 15% par an ; en nature, un réal est remboursé un réal et demi en dattes ou en blé, au prix des récoltes, c'est à dire au plus bas cours (1).

(4) Cf. ci-dessus, pp. 19 et 22.

DEIR EZ-ZOR

Deir ez-Zor compte soixante ou soixante-dix maisons soukhniotes réparties entre les deux quartiers : Ḥāret eġ Ğobweylé et Ḥāret el Ḥamīdiyé (1).

Les premiers venus se sont installés lors de l'occupation de la ville par les Turcs. D'autres les ont rejoints ces dernières années par suite de la misère qui régnait au désert (2).

Vingt colons environ abattent et scient la pierre dans leur carrière d'eš Ša'ba (3). Quelques uns en outre sont maçons. Ces métiers surprennent, exercés par des hommes qui, chez eux, abandonnent aux femmes tout travail de construction. Songeons cependant que la fourniture de matériaux à une ville en chantier devait leur apparaître comme une source de profits inespérés et il est dans leur caractère, nous l'avons vu, de n'en négliger aucun.

D'ailleurs, la colonie de Deir ez-Zor qui voit passer de très nombreux parents, en voyage d'affaires ou en caravane, a gardé pourtant relativement moins de personnalité et d'attachement à la bourgade-mère que les autres colonies urbaines (4), peut-être justement parce que, mêlée à un milieu proche de son milieu d'origine, elle s'y considère comme chez soi au lieu de se sentir isolée au milieu des citadins syriens ; peut-être, aussi, parce qu'elle se trouve entraînée vers une organisation commerciale en plein développement et toute différente de l'ancienne organisation de Suḥné. Pourtant, les tailleurs de pierre (ḥeġġāra) exceptés, on trouve encore peu d'indices de fusion avec les autres Deirotes. Malgré les richesses des bords de l'Euphrate, pas un Suḥni de Deir n'y cultive ; quelques uns sont militaires et la plupart négociants, chameliers, caravaniers, marchands de moutons, colporteurs en tribu etc... circulant en Ğezīrē comme en Šāmiyē. Qu'ils travaillent pour leur ancienne ou pour leur nouvelle patrie, tous ceux-ci sont restés fidèles aux occupations de leurs pères.

(1) Les Merāzġé (et Menī Reḥāma) en occupent près de trente ; les Menī Mgeybel — avec les Menī 'Aybān et Menī 'Azzām (deux ou trois)—une vingtaine ; les Menī Ḥalaf et Menī Ḥabaš, une quinzaine.

(2) Beaucoup cependant y sont venus à la suite de quelque méfait ou encore, pendant la guerre, pour échapper au service militaire.

(3) A sept kilomètres à l'Ouest de la ville.

(4) Dans chaque quartier de Deir ez-Zor, les maisons soukhniotes ne sont même pas groupées.

ALEP (1)

Il existe à Alep, du côté de Bāb en Neyrāb, aux confins Est de la ville, sur la route du désert, une centaine de maisons soukhniotes (2), pour la plupart venues de Sfiré, groupées dans deux quartiers, Berrīt el Meslaḥ, le plus ancien, et Ḥāret es Saḥāné, le plus récent. Cette colonie prospère a été fondée, il y a longtemps déjà, lors des émigrations du début du XIX^e siècle, mais elle reste en contact avec Suḥné où beaucoup ont encore de proches parents.

Fidèles à un quartier dont la mosquée même a pris leur nom (Ġāmi^c es Saḥāné), ces immigrants se marient peu en dehors de leur colonie ; quelques uns tiennent boutique, fabriquant surtout des bâts. — Presque tous exercent des métiers en rapport avec leurs origines. Le pauvre est «dellāl», courtier (ou «delīl», guide — ce qui revient au même —). Aux portes de la grande cité, il accueille le Bédouin dépaysé. On sait combien celui-ci appréhende la ville, les mauvaises odeurs qui y règnent, les beaux parleurs qui y exploitent l'étranger, les commerçants qui usent de deux jeux de mesures, selon qu'ils vendent ou qu'ils achètent (3). Le nomade est heureux de trouver, dès son arrivée, un homme de la steppe comme lui, qu'il connaît parfois personnellement — car les Soukhniotes ont en tribu des relations innombrables —. Quelquefois, le courtier lui fait directement écouler ses denrées et prélève sa commission. D'autres fois, quand l'arrivant ignore les cours et ne demande qu'un prix très bas, le guide achète lui-même ses produits : avant de les avoir payés, il les a revendus avec bénéfice. La plupart du temps, il se contente de diriger son protégé vers le khan d'un de ses riches compatriotes.

Quand l'Arabe a vendu ses animaux, sa laine, son samen, (4) le dellāl le met en rapport avec quelques commerçants auxquels il achètera son fret de retour : vêtements, vivres, etc... Souvent le Suḥnī négocie lui-même ces achats ; son client, peu accoutumé aux roueries des marchands, lui fait

(1) Cf. pl. X, 2.

(2) Merāzǧé, quarante à cinquante ; puis viennent les Menī Ḥalaf et les Menī Mgeybel ; les Menī 'Afwey n'y comptent que quatre ou cinq maisons seulement, (parties de Sfiré, il y a moins de vingt ans, à la suite d'une affaire de sang).

(3) Cf. Latron, *La vie rurale en Syrie et au Liban*, ch. IV.

(4) Ou en même temps, car on procède souvent par troc.

confiance. Moyennant une honnête commission, il réussit alors à lui faire dépenser tout son argent — en une seule boutique bien souvent — et à lui faire payer ses emplettes au prix fort. Ce que les nomades prennent aux caravaniers dans le désert est largement compensé, on le voit, par ce que récupèrent dans les grandes villes les frères de ces caravaniers : les Bédouins sont à leur merci. Le fait ne date pas d'aujourd'hui. A La Mecque, avant l'Hégire, sévissait déjà « cette classe d'agents inférieurs que l'on serait tenté d'appeler les parasites des grandes transactions commerciales » (1). Les Soukhniotes restent, on peut le constater, dans la vieille tradition d'Arabie.

Sur une vaste échelle, les plus riches de la colonie pratiquent la même exploitation. Pour une commission, assez faible sans doute — mais l'esprit de famille ou l'amitié d'un puissant sont des compensations — le guide, nous l'avons dit, dirige ses clients vers un de leurs khans. Beaucoup s'y rendent directement, sur l'ordre d'un Cheikh. Ainsi, à peu près tous les chameaux vendus dans la ville par les Arabes — ⁶Anezé et même moutonniers — passent par ces intermédiaires (2).

Comme bien d'autres, ils s'adonnent également au commerce des ânes et du petit bétail (3). Autrefois, laines et beurres se vendaient surtout par des entrepositaires alépins ; aujourd'hui, la concurrence de quelques Soukhniotes (4) leur a enlevé presque toute la production de la Palmyrène (5).

Là ne se borne pas l'activité de la colonie. Les chefs des tribus sont à peu près forcés de favoriser ces riches sédentaires qui sont à la fois leurs créanciers pour de fortes sommes, leurs hôtes lorsqu'ils descendent dans la ville, leurs intermédiaires dans les affaires les plus diverses, voire leurs représentants auprès du gouvernement. Ces notables jouent en grand, auprès des hauts personnages nomades, le rôle même que jouent leurs frères plus pauvres auprès

(1) Cf. Lammens, *La Mecque à la veille de l'Hégire*, p. 110.

(2) Autrefois surtout par Rašīd et Ṭayyār.

(3) Beaucoup, nous l'avons dit, traversent chaque hiver le désert avec des troupeaux de moutons.

(4) Ḥaġġ Aḥmed el Ḥasan, Ḥaġġ Ḥamed el ⁶Awad, Ḥaġġ ⁶Allūs ed Dubā, etc...

(5) Pour mettre les Bédouins à leur aise, les propriétaires des khans pratiquent à leur égard l'hospitalité du désert ; ils leur avancent de l'argent avant qu'aucun marché soit conclu et leur fournissent un de ces agents qui — sans rien y perdre, on le sait — facilitent leurs acquisitions.

des « Bédouins moyens » : en pays sédentaire, ils tiennent les Cheikhs à leur merci. Il n'est pas jusqu'au « bāğ », impôt sur les caravanes, dont ils n'assurent, à l'occasion, la perception au nom du chef bénéficiaire, leur débiteur et leur protégé. Ainsi Rašīd eṭ Ṭayyār, non content de contrôler le commerce du qelī et récemment encore le trafic des antiquités (1), percevait en outre le bāğ pour Eben Ga'sīš (2). Notable éminent de la ville, il traite d'égal à égal avec les plus hauts fonctionnaires. Le Général français lui-même, le considère, dit-on, comme un ami personnel (3). Ses frères de tous lieux et de toutes conditions ne sont pas médiocrement fiers de lui (4).

La colonie d'Alep nous paraît tout orientée encore vers l'exploitation du désert et des Bédouins, non plus sans doute sous la forme primitive de « mercantils » en tribu, de chameliers, de fouilleurs clandestins, mais, pour les plus pauvres, sous celle, déjà évoluée, d'intermédiaires rémunérés par des commissions ; pour les riches, sous celle, ultra moderne et bien connue en Occident, de brasseurs d'affaires cherchant à réaliser le *trust* des principales productions de la steppe (5).

Nous avons signalé souvent dans les pages qui précèdent la pauvreté des Soukhniotes. Derrière une nuée de petits colporteurs et une façade générale de misère, se cachent donc quelques grands manieurs d'argent : Rašīd eṭ Ṭayyār en présente le type le plus accompli. Ces financiers animent le système. Dans leur poche s'engouffre une très grande partie des richesses du désert et le moindre chamelier qui circule en tribu peut être considéré au milieu de la société patriarcale des nomades comme le représentant d'une puissante organisation capitaliste (6).

(1) Qelī, cf. ci-dessus, p. 88 ; antiquités, cf. p. 84.

(2) Chef de la tribu Hroša des Fed'an.

(3) Opinion que nous transcrivons telle qu'elle nous a été exprimée, mais sous toutes réserves.

(4) Comparer avec Doughty (*op. cit.*, t. II, p. 490), à propos des Bessām, trafiquants originaires de 'Anēzé : « Ne sont-ils pas grands marchands ? — et, par Dieu, « melūk » — des princes à Djedda ! ».

(5) On conçoit que, des Qoreichites qui pratiquaient des trafics analogues il y a quatorze siècles, un satirique bédouin ait pu dire qu'« ils doivent leur nom à un monstre qui habite la mer ; comme lui, leur insatiable avidité ne tardera pas à dévorer l'humanité » (1) (Cf. Lammens, *La cité arabe de Taïf à la veille de l'Hégire*, p. 210).

(6) Toutes proportions gardées — bien entendu —.

AUTRES COLONIES

Suḥné possède, en outre, un grand nombre de petites colonies. Chacune en soi est peu importante, mais l'ensemble constitue par le nombre et la répartition des comptoirs, antennes du trafic, le complément indispensable d'un vaste réseau commercial qui, en dernier lieu, aboutit à Alep. Les circonstances de leur fondation et le maintien des occupations anciennes qu'on y observe, achèvent d'éclairer sur la *civilisation caravanière* :

à *Qaryateyn*, on trouve deux familles des Menī ʿAfwey ;

à *Palmyre*, quelques maisons de méharistes et de chameliers (Menī Ḥalaf, Menī ʿAfwey) (1) ;

à *Erek*, un foyer des Merāzǧé (2) ;

Berrī, petit village situé entre ʿAgerbāt et Selemié, appartient à l'émir Ġaleb des Ismailiés de cette ville. Cinq ou six maisons des Menī Ḥalaf s'y sont installées en 1918 à la suite de la famine. On les a bien accueillies. Les colons de Berrī n'ont pas perdu le contact de leurs proches et paieraient avec eux, s'il y avait lieu, « meddé » et « ḥūwé » (3). Ils ne possèdent ni terres, ni boutiques ; après avoir vécu du qelī et des antikāt, ils se sont maintenant spécialisés dans la confection du charbon de bois et y réussissent malgré les gendarmes (4) ;

à *Sraʿ*, village du Ḥarāyǧ, deux maisons des Menī ʿAybān ont rejoint un des leurs qui avait fui la conscription ;

à *Tell ed Dahab*, à l'Est de Hama, vivent deux ou trois maisons des Menī ʿAfwey ;

à *ʿAyté*, une maison des Menī ʿAfwey ;

à *Homs*, un homme des Menī ʿAfwey et un autre des Merāzǧé, commerçants à leur aise, ont quitté Suḥné pour échapper au service militaire ;

(1) En outre les « Bane l ʿĪs » se déclarent parents de Soukhniotes (cf. Cantineau, *op. cit.*, t. I, p. 20).

(2) Ceux-ci seraient d'ailleurs proches de la grande famille Babensī d'Alep à laquelle se rattache une partie des ahl Erek (dont le député Abū Sukkar).

(3) Meddé : prix du sang ; ḥūwé : taxe de fraternité.

(4) Cf. ci-dessus, p. 81.

à *Damas*, subsistent deux ou trois familles des Meni 'Azzām, depuis l'époque où de nombreux Soukhniotes stationnaient dans cette ville avec leurs chameaux en attendant le départ du Pèlerinage ;

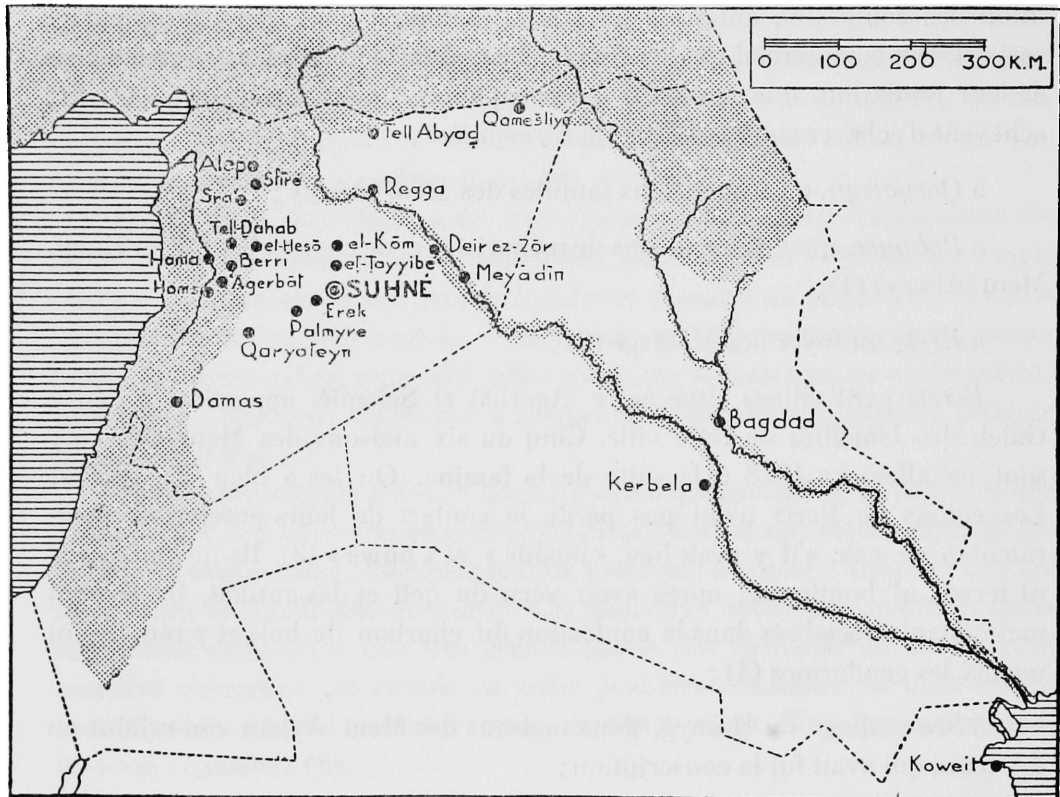


Fig. 18

Suhne et ses colonies (en grisé, pays habité par des sédentaires).

à *Regga*, se sont fixés, il y a vingt ou vingt-cinq ans, trois Meni Ḥalaf pour travailler aux antiquités (dans les loisirs que leur laissent les fouilles, ils commercent avec les tribus) ;

à *Meyādīn*, deux maisons des Meni 'Afwey et une des Meni Ḥalaf, établies depuis une génération, pratiquent le négoce avec les Arabes.

Une d'entre elles (1) a essaimé à *Kamechlié* dès la fondation de cette cité

(1) Des Meni 'Afwey.

	MENĪ ḤALAF	MENĪ MGEYBEL	MENĪ 'AFWEY	MERĀZGÉ	<i>Totaux</i>
Suḥné	60	90	17	30	197
Ṭayyibé	3	3		5	11
El Kôm	3		20		23
Sfiré	3	2	60	13	78
Hama		30	1	10	41
Deir ez-Zor	15	20		30	65
Alep	20	15	5	50	90
Tell Abyaḍ				10	10
Berrī	5				5
Regga	3	1			4
Homs	1		1		2
Meyādīn	1		2		3
'Agerbāt	3				3
El Ḥeso	2				2
Sra ^c		2			2
Tell eḍ Dahab			2		2
Damas		2			2
'Ayté			1		1
Erek					1
Palmyre	1		1	1	2
Qaryateyn			2		2
Kamechlié	1		1		2
Koweit (?)	1				1
Mawālī		2			2
<i>Totaux</i>	122	167	113	149	551

destinée à prospérer. Elle y a fait une rapide fortune dans les «affaires» tant au souq qu'en tribu; elle a été récemment rejointe par un militaire des Menī Ḥalaf.

Peu après l'occupation de *Tell Abyaḍ* par les Français, une dizaine de Merāzḡé d'Alep s'y sont établis, attirés par la prospérité du marché, les villages de sédentarisation des Fed'ān et les facilités que présentait la contrebande.

A *Koweit* (1), sur le Golfe Persique, résiderait un riche marchand des Menī Ḥalaf. (2)

*
* *

Il est extrêmement curieux de constater, à côté de ces comptoirs sédentaires, les échanges de populations qui se sont produits entre Suḥné et les nomades *Mawālī* (fraction Šweyrtān) : les Menī Bleybel ont vécu alternativement en ville et en tribu (3) ; plusieurs des Menī Qeneš sont repartis sous la tente après de longues années passées dans leurs maisons de Suḥné (4).

Ainsi se constitue, en partant du nomadisme, une sorte d'état intermédiaire entre la vie pastorale et la vie paysanne. Nous en avons vu, plus haut, la réplique chez les sédentaires soukhniotes achetant des tentes de poil de chèvre pour suivre leurs troupeaux. Il faut que la famine ait beaucoup affaibli les corps et la paix profondément désordonné les esprits, pour que se fondent, même devant la nécessité, des sociétés qui jusqu'ici s'opposaient de façon presque irréductible.

Les colonies urbaines ne sont pas moins atteintes. Mettant le comble aux maux causés par la pacification et par la crise du trafic chamelier, la décadence d'Alep ôte toute raison d'être à l'expansion commerciale de Suḥné.

(1) Malgré les dires de nos informateurs soukhniotes, les recherches auxquelles a bien voulu se livrer sur place M. le Colonel Dickson n'en ont pas trouvé trace.

(2) A toutes ces colonies, ajoutons, pour mémoire, l'établissement à 'Agerbāt puis à el Ḥeso, de quelques maisons des Menī Ṭallāl considérées comme soukhniotes par les Palmyriens de ces villages. Rappelons enfin que les Ḥṭabā ont des parents à Bagdad et à Hama, que trente familles proches des Menī Dergām vivent encore à Kerbela.

(3) Ils auraient également quatre maisons dans le quartier soukhniote d'Alep.

(4) L'un d'eux va s'établir bientôt à el Ḥeso où il possède de la terre. Depuis qu'il a repris la vie nomade, en 1917, il a vécu chez ses parents Šweyrtān, l'été à Sge'a, village des émirs Mawālī, l'hiver au désert, pratiquant sans cesse le commerce et plus jamais — dit-on — le brigandage.

Déjà, à Deir ez-Zor ou même à Hama, les émigrés commencent à se fondre dans la population qui les entoure ; la vaste organisation marchande qu'ils constituaient est en train de craquer.

Les Soukhniotes n'en sont pas à leur première épreuve : ils doivent même à beaucoup d'épreuves cette ingéniosité et cette ténacité auxquelles leurs succès rendent témoignage. On évoque les qualités des caravaniers hedjaziens anciens (1) ou de beaucoup de sédentaires actuels de l'Arabie centrale, respectés des nomades eux-mêmes (2). Mais, sur les ruines de leur vaste système colonial, il se pourrait cependant que, dans quelques années, nos Soukhniotes en soient réduits à ce seul capital moral.

(1) Cf. Lammens, *La cité arabe de Taïf à la veille de l'Hégire*, p. 251.

(2) Il n'est pas rare d'entendre un grand nomade traiter les Soukhniotes de « Bédouins », ironiquement sans doute, mais pour les différencier cependant des autres gens des oasis. Par ailleurs, cf. ci-dessus, pp. 89 (note 8), 91 et J. B. L. Rousseau, *Voyage de Bagdad à Alep*, p. 156.

CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés, tout au long de cette étude, de faire ressortir les singularités de Suḥné : la vie matérielle instable de ses habitants — vie déjà urbaine et encore toute pénétrée d'influences de tribu — leur vie religieuse profondément imprégnée par la foi des musulmans sédentaires, leur vie sociale hantée, au contraire, par des survivances de nomadismes antérieurs, leur extraordinaire organisation économique, drainant la steppe et essaimant sur tout son pourtour.

Mais, si ces phénomènes sont ici particulièrement nets, ils ne forment pas cependant l'apanage exclusif de Suḥné. On les retrouve encore dans mainte autre oasis caravanière.

A propos d'émigration commerçante, on évoquera les 'Ageyl du Gaşim, voire les Mozabites du Sud-Algérien (1). De Suḥné et Sfiré, portes d'Alep sur la Şāmiyé, on rapprochera le rôle de Ḍmeyr vis à vis de Damas, de Qubeysé et Kerbela vis à vis de Bagdad, de Zobeyr vis à vis de Bassorah, de Tell Kayf vis à vis de Mossoul, de Taïf qui, vers l'époque de l'Hégire, «formait la dernière grande halte sur les routes menant d'Aden et de Şan'ā à La Mecque» (2); partout une cité importante avec son ou ses avant-ports.

Il semble donc que l'on puisse suivre le pourtour de l'Arabie, du Yémen et du Hedjaz jusqu'à la frontière syro-turque et au cours des fleuves d'Irak, sans cesser de rencontrer ces localités qui vivent des échanges entre nomades

(1) Ils ont avec les Soukhniotes maintes analogies (cf. G. Marçais, *op. cit.*, p. 594).

(2) Cf. Lammens, *La cité arabe de Taïf à la veille de l'Hégire*, p. 208.

et sédentaires (1). Nous avons choisi celle qu'il nous était le plus facile d'étudier, parce qu'une des plus proches, des plus petites, des plus intactes. Notre champ d'observation y était étroit sans doute. Mais on trouve de Suḥné d'innombrables répliques tout autour du désert (2) ; il semble donc possible de généraliser.

*
*
*

La steppe et la campagne cultivée sont des contrées aussi dissemblables qu'indispensables l'une à l'autre. Leurs lisières sont donc le théâtre d'échanges commerciaux très actifs. L'hostilité qui dresse en permanence les confédérations nomades contre les gouvernements sédentaires (3) canalise vers les cités caravanières tous les trafics. La vie économique de l'Arabie ne peut être étudiée que là.

Les influences de l'Occident amènent une décadence générale de ces petites bourgades marchandes. On comprend donc la xénophobie et le fanatisme auxquels se sont heurtés tant de voyageurs : ce sont les formes locales du protectionnisme économique auquel recourent en Europe ou en Amérique les pays qui redeviennent pauvres. Mais les échanges transdésertiques ne peuvent

(1) Les alignements au large des pays cultivés constituent en particulier des seuils économiques qu'il n'est pas sans intérêt de voir coïncider en Syrie avec le « limes » antique (cf. Poidebard, *op. cit.*). N'est-ce pas en occupant les points de passage obligés des caravanes que les hommes d'affaires de Rome ont économiquement et politiquement tenu les routes de l'Orient ?

Entre les villes de ces alignements, pourtant, aucune solidarité ne se manifeste. Rien de comparable aux confédérations d'oasis qu'on peut rencontrer ailleurs (au Mzab, par exemple). Loin de constituer, toutes ensemble, une *position d'avant-postes* couvrant le pays sédentaire, chacune des cités de la Palmyrène est une *grand-garde* isolée et rivale de ses voisines. Le commerce est organisé *en profondeur* : Suḥné travaille pour Alep ; Palmyre, pour Alep autrefois, pour Homs aujourd'hui ; Qaryateyn, Ğerūd, Ḍmeyr, pour Damas. De même que ces bourgades tiennent les points de passage d'une ligne montagneuse, en Irak, Kerbela, Raḥḥāliyē, Šitāta, Qubeysé, alignement symétrique, commandent au loin les ponts et les gués de l'Euphrate et, naturellement, se concurrencent.

La plus septentrionale de ces oasis, Qubeysé, est une réplique de Suḥné, réplique bien plus sédentaire d'aspect, malgré son rayonnement au désert.

(2) Cf. Burckhardt, *Reisen in Syrien, Palestina und der Gegend des Berges Sinai*, t. II, p. 245.

(3) Au point que Musil considère presque cette haine comme une des causes principales de la dessiccation de l'Arabie (1). (Cf. *Northern Neḡd*, pp. 303, 316, 317).

disparaître. Ils varient simplement leurs itinéraires, surtout lorsque apparaissent des moyens de transport nouveaux. Les pistes qui longent les pipes-lines ou joignent Damas à Deir ez-Zor et à Bagdad remplacent les vieilles routes du Golfe Persique (1). D'anciennes voies, par contre, renaissent à l'occasion (2). Ainsi, les têtes de ligne du trafic se déplacent, les gîtes d'étapes s'espacent, mais il reste toujours des cités commerçantes à la limite des pays cultivés et des relâches dans les oasis, de même que, sur l'océan, des ports et des escales.

La pacification enlève, cependant, aux villes caravanières leurs monopoles commerciaux. Or cette pacification ne peut se maintenir que par l'abaissement des Bédouins qui, de tous temps, dominaient les îlots sédentaires : aux taxes de fraternité, succède l'impôt ; lors des invasions, les Arabes avaient conquis des champs pour en faire des pâturages : ils voient aujourd'hui la charrue entamer de tous côtés le domaine de leurs chameaux. Simultanément, la fixation des tribus, coïncidant avec une poussée des villageois vers les petites transhumances, tend à faire des confins désertiques une zone de parcours pour les chèvres et les moutons avec des labours disséminés dans tous les fonds suffisamment arrosés (3). Or cette revanche de la culture sur l'élevage, adaptation aux nécessités du moment, naît et se développe autour des anciennes agglomérations caravanières qui jouent dans cette transformation le rôle de ferments. Nous les retrouverons donc au cœur de l'économie nouvelle, à la fois agricole et pastorale, comme au cœur de l'ancienne économie, uniquement marchande.

Zônes neutres, ces bourgades l'ont toujours été pour les hommes comme pour les denrées : elles relient les Bédouins aux citadins et amortissent entre eux les chocs, tout comme les villages de sédentarisation en bordure du désert servent à la fois d'« écluses » et de « digues » entre les pasteurs et les paysans. De là, chez elles, au point de vue social, des *formes de passage* entre la vie errante et la vie urbaine, non moins intéressantes à observer que celles des nomades prenant contact avec la culture de la terre.

(1) L'une d'elles partait d'Alep et abordait les plaines de Šamiyé au débouché Sud de la trouée de Tayyibé, non loin de Suḥné. (Cf. Tavernier, *op. cit.*, t. I, p. 392 ; Parsons, *op. cit.*, pp. 84 et ss.)

(2) Par exemple, la route du Pèlerinage persan par le Nedjd.

(3) Comme ce fut le cas en Palmyrène dans l'antiquité.

Or, un véritable bouleversement rapproche pour la première fois sédentaires et errants. Plus encore qu'en Palmyrène, cette évolution gagne en Transjordanie, voire au Hedjaz où les barrières sont moindres entre les deux genres de vie (1). Partout, le prestige des tribus subsiste sans doute, mais sous des formes de plus en plus sentimentales et sans que l'on se soucie, au fond, de recommencer la vie sous la tente. Tout le monde, il est vrai, crie à la catastrophe (2). Les caravaniers n'y font pas exception (3). Pourtant avec leur reprise des transhumances, leurs mariages dans les villes comme chez les Bédouins, leurs colonies urbaines et en même temps leurs échanges de population avec les Arabes, ils sont à l'avant-garde de ce mouvement. La fusion est plus active chez eux que sur toute la bordure de la steppe. Après avoir longtemps permis les passages goutte à goutte de la vie pastorale à la vie citadine, ils servent maintenant de noyau à la société nouvelle qui naît de tous ces brassages d'hommes.

Dans le domaine spirituel, il n'existe pas de *formes de passage*. Aucun compromis n'est possible entre l'Islam fervent des villes et la religiosité vague et âpre des Arabes, intégrant Dieu dans leur système de tribu (4). Les oasis caravanières sont donc, tour à tour, les boulevards de l'orthodoxie musulmane et les bases d'opérations des grandes hérésies qui utilisent pour se répandre le réseau de leur colonisation commerciale. De là leur importance au point de vue du mouvement des idées.

(1) Dans des régions désolées où des semi-nomades ne pourraient vivre, Eben Sa'ūd a résolu la difficulté par ses colonies d'Iḥwān. On remarquera d'ailleurs qu'il les a placées souvent dans des positions stratégiques qui sont en même temps des *positions caravanières*. Citons les colonies des abords du W. Sirḥān (cf. Musil, *Northern Nejd*, p. 296).

(2) A la suite même du Coran qui considère bel et bien la vie pastorale comme l'état normal de l'humanité. (Cf. Lammens, *La cité arabe de Taïf à la veille de l'Hégire*, p. 303).

(3) Cf. ci-dessus, p. 106. A peine leur est-il arrivé jusqu'ici, devant certaines revanches commerciales — à Alep, par exemple — d'avoir le sentiment de leur propre valeur, au lieu de se considérer comme un très simple et très humble rouage d'une société avant tout bédouine.

(4) Cf. Jaussen et Savignac, *Coutumes des Fuqāra*, p. 75 ; Lods, *op. cit.*, p. 482 ; W. Marçais *op. cit.*, p. 86 : « pour réaliser intégralement son idéal social et religieux, l'Islam ne peut se passer de la vie urbaine ».

Tant que l'islam demeure aussi vivant, le rôle religieux de ces villes reste intact, et partout où leur propagande réussit, elle est pour les sociétés nomades un nouveau ferment de dissociation : on touche du doigt en Šāmiyé l'action des deux foyers : Riyāḍ et Hama. On sait l'opposition du Wahhabisme à la vie errante et on constate l'amplitude du mouvement de sédentarisation au large du Moyen-Oronte. Ainsi viennent à la foi du Prophète de nouvelles troupes, sans que — en bordure de la steppe, tout au moins — les anciennes lui fassent défection. La crise économique s'atténue-t-elle, les pèlerins se font plus nombreux (1) : le contact des Sionistes ravive le zèle des musulmans en Palestine et en Transjordanie. Aux confins du désert, le bouillonnement religieux n'est pas près de se calmer. Saints personnages ou colporteurs, les Soukhniotes et tous les caravaniers contribuent à l'entretenir chacun dans la mesure de ses faibles forces.

Enfin, le rôle économique, l'individualité sociale, l'influence religieuse de ces oasis commerçantes, ne sont pas — l'histoire nous l'apprend — sans conséquences politiques. Elles contrôlent, en effet, des routes et des points d'eau. Le désert les protège contre les armées étrangères ; au contraire, la richesse des contrées qui bordent la steppe et que rien ne défend contre l'envahisseur allume la convoitise chez tous les fils des pays arides. De là, lorsqu'un gouvernement régulier se constitue dans les oasis, un potentiel militaire relativement fort. Les moyens matériels puissants, dont disposent pour garder leurs frontières désertiques, les états nés tout autour de la péninsule rendent moins dangereuses les agressions, mais l'Arabie centrale n'en reste pas moins un réservoir de populations maintenues sous forte pression et prêtes à déborder. Les contingents hedjazis du roi Fayçal ou les très récentes invasions Wahhabites n'ont fait que suivre d'anciennes routes et d'anciens exemples. L'étude des rivalités entre oasis peut, croyons-nous, éclairer toute la politique des puissances arabes (2), car, si l'état, d'anarchie des Bédouins les pousse à

(1) En 1936, nomades et sédentaires de la Palmyrène ont gagné La Mecque au nombre de cinq-cents. Trois ans auparavant ils n'étaient pas cinquante.

(2) Cf. G. Marçais (*op. cit.*, p. 640) : « La lutte de village à village et de quartier à quartier est l'éternelle histoire des oasis. L'hétérogénéité de leur peuplement y est sans doute pour beaucoup ».

s'entre-dévorer, plutôt qu'à conquérir, les sédentaires, eux, sont l'âme des grands mouvements : « *mens agitat molem* » (1).

*
* *

Entre Eben Rašid et les seigneurs des villes du Gašim autrefois, plus récemment entre le Grand Chérif et les princes Séoudiens se disputant la clientèle des pèlerins d'Irak (2) — et les chefs soukhniotes rivaux pour la fourniture des chameaux du Ḥağğ, que d'analogies ! Entre la lutte des Wahhabites et des Hachémites pour les oasis à l'Est des villes saintes (3) ou celle des Ša' lān contre Eben Sa'ūd pour le Ğawf (4) — et la rivalité du Cheikh Mer'ī et du Cheikh Aḥmed, cherchant à étendre leurs possessions et à accaparer les sources de Ṭayyibé, il n'y a pas non plus de différence de nature. On conviendra qu'à Ṭayyibé, hameau de douze maisons, les complications sont réduites au minimum !

Au delà des personnages insignifiants qui s'agitent dans les pages précédentes, c'est la vie des sédentaires d'Arabie que nous croyons avoir observée sur un modèle très réduit et que nous voudrions avoir fait revivre.

(1) Cf. Lammens, *La cité arabe de Taïf à la veille de l'Hégire*, p. 121 ; W. Marçais, *op. cit.*, p. 88.

(2) Cf. Philby, *op. cit.*, p. 154 et 197 ; Musil, *Northern Neğd*, p. 260.

(3) Par exemple, Ḥurma. (Cf. Philby *op. cit.*, p. 268).

(4) Cf. Musil, *Northern Neğd*, p. 296.

INDEX

A

- Agā* : 20, 21, 50, 51, 87.
Ageyl : 15, 20, 21, 87, 93, 96, 100, 120.
agriculture : cf. cultures.
Alep : 18, 19, 20, 22, 26, 27, 36, 44, 57, 71, 74, 77, 82, 84, 85, 86, 88, 89, 90, 93, 94, 95, 97, 98, 100, 108, 110, 112-114, 117, 118, 120, 121, 123.
alimentation : 25-26, 81, 82, 86, 87, 90, 91, 112 ; cf. aussi huile, samen, sel, térébinthe, truffes.
Amérique : 97.
anarchie : 22, 23, 124 ; cf. aussi politique locale.
âne : 37, 48, 56, 70, 73, 77, 79, 85, 93 ; âne blanc de pur sang 88 ; âniers 95 ; commerce des — 113 ; cf. aussi commerce du bétail, marques de bétail.
Anezé : 19, 26, 32, 37, 42, 45, 51, 58, 101, 104, 108, 113 ; cf. aussi nomades, Sba'a.
antique : *limes* — 121 ; vestiges — 15, 16, 60, 61, 62, 101, 103, 104 ; antiquités 82-84, 90, 100, 108, 110, 114, 115, 116.
Arabes : cf. nomades.
armes : 57, 89, 90 ; contrebande d' — 94, 95.
artisans : cf. métiers.
aumône : 36.
automobile : 17, 85, 91-93, 95, 98, 99 ; — opposée à chameau 109.

B

- Bagdad : 43, 94, 99, 110, 118, 120.
Bédouin : cf. nomade.
bergers : cf. troupeaux.
bicyclette : 93.
bijoux : cf. parure.
bois : 28, 31, 52, 81, 107.
boṭum : cf. térébinthe.
boutiques : 16, 4-5, 91, 92, 93, 112, 113.
bovins : 34, 107.

C

- café : 26, 88 ; foyer du — 28, 29.
caravane : 51, 85, 107, 111, 121 ; — du *qelī*, cf. ce mot ; impôt sur les — 51, 52, 114 ; caravaniers, 7, 58, 72, 100, 109, 115, 119 (cf. aussi chameliers) — opposés à sédentaires, 97, 100 ; cités — 7, 8, 51, 54, 120 et ss. ; cf. aussi chameau, commerce.
cénotaphe : 23, 35 ; cf. aussi sanctuaires, tombes.
chameau : 23, 45, 50, 51, 56, 57, 61, 70, 79, 81, 90, 97, 103, 107 ; — détrôné par l'automobile, cf. ce mot ; carcasses de — 28 (cf. aussi ossements) commerce des — 93-94, 113 (cf. aussi commerce du bétail) fourniture au Pèlerinage 21, 22, 86, 87, 125 ; harnachement 73, 74, 109 ; tondeurs 75 ;

- chameliers 25, 49, 82, **85-86**, **90-91**, 95, 100, 108, 109, 114, 115 ;
— de louage 89 ; cf. aussi caravane, marques de bétail.
- charbon, charbonniers : 100, 115 ;
cf. aussi bois.
- chasseur : 101, 106 ; procédés et engins de chasse 84 ; cf. aussi faucons, peaux.
- chef : — de Soukhniotes 21, 22, 30, 31, 40, 42, 45, 46, 47, 54, 88, 97, 108 ;
— arabes 49, 54, 86, 95, 97, 99, 113, 114 ; — de caravane 87, 88, 89 ; impôt au — 52.
- Cheikh : cf. chef ; — *Aḥmed el 'Abd el 'Azīz* 23, 32, 50, 52, 53, 54, 55, 57, 61, **62**, 63, 67, 75, 102, 103, 125.
— *Merī* 23, 41, 43, 50, 53, 54, 55, 62, 64, 67, 70, 75, 102, 125.
- chevelure : 27, 33.
- Chrétiens : 16, 18, 72, 82.
- cimetière : cf. tombes.
- Circassiens : 21, 33 ; cf. aussi militaires.
- circoncision : 31.
- cité : — caravanière, cf. caravanes ;
— savonnière, cf. savon ; influences citadines 32, 109 (cf. aussi nomades) citadins opposés aux paysans 58, 59.
- clans : cf. groupements.
- colonies : 23, 44, 47, 58, 79, 96, **100-119** ; — commerçantes 1, 13, 15, 19, 20, 58, 81, 83, 95, 104 ; — agricoles, cf. *Tayyibé, el Kōm* ; — urbaines 109-114, 117 ; autres — : *'Ayté* 105, **115**, 117 ; *Berrī* **115**, 117 et passim ; *Erek* **115**, 117 ; Kamechlié **116**, 117, *Meyādīn* **116**, 117 ; Palmyre **116**, 117 ; *Qaryateyn* **115**, 117 ; *Regga* **116**, 117 ; *Sra'* **115**, 117 ;
Tell Abyaḍ 117, **118** ; *Tell ed Dahab* **115**, 117.
- colporteurs : cf. caravane, chameau, commerce, Hama.
- commerce : 44, 52, 58, 59, 61, 82, 90, 115, 118 ; — du bétail 52, **93-94**, 97, 100, 109, (cf. aussi âne, chameau, moutons) — transdésertique 109, 121, 122 ; — en tribu 15, **85-86**, 89, 90, 97, 98, 100, 107, 108, 109, 111, 116, 118, 124 ; colonies commerçantes, cf. ce mot ; réseau commercial 13, 83, 111, 114, 115, 119, 120, 121 ; rouerie des commerçants 112 ; cf. aussi boutiques, caravane, commission, décadence économique, intermédiaires.
- commission : 52, 64, 89, 112, 113, 114 ; pots de vin 50, 52, 53, 54, 55, 62 ; cf. aussi chef, notables, politique de l'eau, politique locale.
- connaissance du désert : 91, 94, 95, 96.
- construction : 16, 28, 29, 30, 33, 35, 47, 92, 102, 104, 106, 107, 108, 111 ;
cf. aussi femmes.
- contrats : 71, 87, 90 ; cf. commission, travailleurs.
- contrebande : 53, 59, **94-95**, 100, 109, 118.
- cri de ralliement : 41-43, 44, 47 ; cf. aussi groupements.
- crise : cf. commerce, économie, misère.
- cultures : 15, 28, 49, 58, 59, **68-70**, 97, 98, 102, 105, 111, 122 ; — irriguées (irrigation) 15, 34, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 67, **68-70**, 101, 103, 104, 107, 108 ; — en lanières 108 ; impôt sur les — 106 ; instruments agricoles 68 ; répartition de la terre 67, 68, 69, 70 ; cf. aussi paysans, travailleurs.

D

Damas : 13, 21, 25, 36, 44, 87, 91, 98, 99, **116**, 117, 120, 121.
 danses : 32, 33.
 dattes : 26, 68, **102**.
 déboisement : cf. bois.
 Deir ez-Zor : 25, 26, 43, 44, 49, 63, 74, 79, 81, 87, 91, 96, 98, 100, 106, **111**, 117, 119 ; pacha de — 101, 104.
 drapeau : 36, 49.

E

eau : **60-67** ; — d'irrigation, cf. cultures ; points d' — 33 (cf. aussi puits, sources) politique de l' — 61, 62, 63, 66, 67, 103 ; propriété de l' — 40, 53, 54, 55, 60, 61, **62-65**, 66, 67, 103, 107 ; répartition de l' — **60, 65-67**, 103, 107.
 école : cf. instruction.
 économie : 7, 8, 13, 120, 121, 122 ; vie économique 59-99 ; décadence—59, 71, 72, 74, **98-99**, 109, 118, 119, 121, 124 ; cf. aussi misère.
 Égypte : 94, 110 ; Égyptiens 20.
 émigration : 18, 19, 20, 22, 23, 24, 44, 57, 59, 96, 97, 99, 101, 102, 104, 105, 108, 111, 112, 119.
 enfants : 27, 31, 36, 40, 71, 76 ; cf. aussi circoncision, famille.
 Europe ; cf. Occident.
 exploitation du désert : 13, 59, **77-85**, 98, 120, 122 ; cf. aussi commerce du bétail, Rašid et Tayyār ; — des Bédouins cf. intermédiaires, nomades contre sédentaires.

F

famille : 29, 32, 40, 41, 45, 46, 47, 48, 54, 71 ; cf. aussi groupements.
 faucons : **76**.
 fées : 37, 38.
 femmes : 26, 27, 29, 31, 32, 33, 36, 37, 48, 57, 71, 102, 105 ; appartement des — 28, 29 ; parenté par les — 45-46, 47 ; piété des—**33, 34** ; travaux des— 59, **73**, 80, 91-92 ; femmes-maçons 28, 33, 34, 46.
 fêtes : 34, 36.
 fonctionnaires : 44, 82, 114 ; cf. aussi gendarmes, organisation municipale, sel.
 forgerons : 48, 49, 54, 74, **76, 81**.
 formes de passage : 71, 72, 118, **122, 123** ; cf. aussi sédentarisation, retour au nomadisme.
 Français : 53, 95 ; général — **114** ; occupation — 51.
 fret : 89, 90, 98, 112 ; cf. aussi caravane.
 funérailles : **33-34**.

G

garage : cf. automobile.
 gendarmes : 44, 48, 81, 96, 104, 115 ; cf. aussi militaires.
 géographie : **13-14**.
 gouvernement : 20, 21, 50, 56, 57, 66, 103, 105, 113, 124 ; — turc, cf. ce mot ; impôt au — **51-52**, 71, 122 ; — opposé à nomades, cf. ce mot.
 gomme : **82, 97**.
 groupements : 22, 24, 30, **40-48**, 49, 79, 106, 108, 109, 111, 112 ; origine des — 18, 19, 41-43, 115, 116, 117.

118 (cf. aussi famille) — des habitations, cf. ce mot.

H

habitation : 25, **27-31**, 92 ; groupement des — 29, 30, 45, 46, 47, 48, 72, 101, 108, 109, 111, 112 ; cf. aussi tentes, urbanisme.

Ḥadīdiyyīn : 21, 26, 41, 95, 108.

Hama : 18, 19, 20, 22, 39, 42, 43, 44, 55, 94, 95, 100, **109-110**, 117, 118, 119, 124 ; influence de — 34, 110 ; Hamiotes 25, 74, 86.

Ḥamād : 13, 57, 94, 100.

Ḥaṭīb : 32, 33, 34, 35, **36-37**, 43, 48, 53, 63, 66, 67, 97, 110, 118.

Hedjaz : 72, 90, 97, 99, 120, 123, 124 ; chemin de fer du — 21, 97.

héritage : 34.

histoire : **13-24**, 101, 104, 105, 108, 109, 112.

Homs : 20, 25, 55, 91, 94, **115**, 117, 121, hospitalité : 37, 49, 53, 106, 113 ; cf. aussi café, chef.

huile : 25, 26 ; cf. aussi térébinthe.

ḥūwé : cf. taxe de fraternité.

I

impôt : 21, **50-52**, 71 ; — aux nomades, cf. taxe de fraternité ; — au gouvernement, cf. ce mot ; — sur les caravanes, cf. ce mot ; — au chef, cf. ce mot ; — sur les cultures, cf. ce mot.

instruction : 17, 37, 44, 50, 86, 97.

intermédiaires : **112-114**.

Irak : 21, 26, 81, 95, 96, 97, 99, 110, 120, 121, 125.

irrigation : cf. cultures, eau.

J

Juif : 16, 28, 43, 55.

jument : 35, 36, 70, 88.

justice : 34, 48, 53, 55, 66, 76.

K

khan : 17, 91, 92, 93, 112, 113 ; cf. aussi automobile, caravane, Pèlerinage.

el Kōm : 18, 34, 49, 66, 84, 98, 100, 101, **104-107**, 117.

Koweit : 95, 117, **118**.

Kurdes : 18, 42 ; Kurdistan 89, 97.

L

laine : 73, 86, 108, 112, 113 ; cf. aussi mouton.

langage : 13, 41, 48, 49, 50, 55, 70, 77, 81, 104.

légendes : 18, 19, 22, 36-37, 38 ; origines légendaires 16-19, 38 ; cf. aussi fées, histoire, origines nomades, superstitions.

M

Ma'mūra : 75, 79, 100, 109 ; cf. aussi sédentarisation.

marché : cf. boutiques, commerce, économie.

mariage : 27, **31-33**, 38, 42, 45, 47, 106, 109, 112, 123 ; cf. aussi femmes.

marques de bétail : 28, 36, **41-43**, 44, 47, 48 ; évolution des — 45 ; cf. aussi groupements.

Mawālī : 19, 21, 43, 45, 46, 51, 57, 117, **118**.

méharistes : 8, 46, 53, 84, 96, 97, 105, 115 ; cf. aussi militaires.
 mesures : 15, 69, 70, 81, 102, 112.
 métiers : 28, 59, 73-74, 81, 107, 109, 111 ; cf. aussi chameau, femmes, forgerons.
 militaires : 96, 111, 123 ; potentiel — 124 ; service — 32, 96, 100, 115 ; cf. aussi 'Ageyl, Circassiens, méharistes, Turc.
 misère : 25, 54, 55, 57, 59, 70, 72, 76, 98, 100, 103, 105, 111, 114, 115, 118 ; cf. aussi économie, sédentarisation.
 mosquée ; 7, 17, 34, 37, 50, 68, 106, 112 ; cf. aussi religion.
 Mossoul : 43, 94, 110, 120.
 moulin : 81, 91 ; cf. aussi térébinthe.
 mouton : 18, 70, 71 ; commerce des — 94, 97, 110, 111, 113 ; moutonniers, cf. nomade ; cf. aussi laine, troupeaux.
 municipale (organisation) : 40, 50, 105, 106, 107.
 muhtār : cf. organisation municipale, chef, politique locale.

N

naḥwa : cf. cri de ralliement.
 Nedjd : 87, 97, 122.
 nomade : 7, 15, 33, 37, 71, 74, 75, 76, 82, 86, 90, 91, 93 ; grands — 7 (cf. aussi 'Anezé, Šummar, Sba'a) — moutonniers 18, 25, 26, 29, 37, 47, 49, 51, 71, 72, 107, 109, 110, 113 (cf. aussi Ḥadīdiyyīn, Mawālī, 'Omūr, Šleyb) — contre sédentaires (et vice versa) 16, 23, 50, 51, 56, 57, 61, 94, 102, 103, 105, 106, 107, 112, 113, 114, 121, 122, 124 (cf. aussi taxe de fra-

ternité) anciens — contre anciens sédentaires (et vice versa) 13, 22 ; — opposés au gouvernement (et vice versa) 21, 23, 40, 57, 105 ; caractéristiques des — opposées à celles des sédentaires (et vice versa) 15, 23, 32, 36, 39, 44, 47, 96, 119 ; influences — opposées à influences citadines (et vice versa) 25, 26, 29, 30, 40, 47, 48, 58, 106, 123 ; influences — opposées à influences sédentaires (et vice versa) 7, 26, 27, 28, 31, 32, 33, 34, 35, 39, 41, 44, 45, 46, 49, 57, 69, 70, 72, 73, 81, 107, 119, 120, 123 ; origines — 7, 16, 18, 19, 23, 41-43, 45 ; retour au nomadisme 47, 59, 71, 72, 118, 122, 123 ; cf. aussi chameau, sédentarisation.
 notables : 21, 23, 59, 53, 54, 63, 66, 67, 71, 87, 113, 114, 115 ; cf. aussi chef ; politique locale, politique de l'eau.
 Nowar : 27.

O

oasis : 7, 34, 36, 39, 46, 57, 58, 61, 64, 66, 69, 70, 75, 86, 98, 119, 120, 122, 123, 124, 125 ; cf. aussi caravane, cité, sédentaire.
 Occident : commerce avec l'— 77 ; influences de l'— 26, 59, 121.
 'Omūr : 26, 44, 49, 51, 53, 57, 70, 71, 79, 81, 82, 106.
 ordalie : 43, 105.
 ossements : 28, 85.

P

pacification : 59, 71, 72, 98, 106, 118, 122 ; cf. aussi décadence économique.

partis : 13, 22, 23, 53 ; cf. aussi chef, politique locale.
 parure : 26-27.
 paysans : influences paysannes 69 ; cf. aussi cultures, sédentarisation.
 peaux : **84-85**.
 Pèlerinage : 13, 17, 22, 45, 54, **86-88**, 89, 97, 116, 122, 124 ; cf. aussi chameaux, caravane.
 Perse : 21, 87.
 pistachier : cf. térébinthe.
 politique locale : 1, 40, 41, 45, 46, **52-55**, 75, 100, 124, 125 ; cf. aussi chef, eau, notables, nomades contre sédentaires, organisation municipale, partis.
 pots de vin : cf. commission.
 prêts d'argent : 55, 67, 109, 110, 113, 114.
 prière : 7, 33, 35 ; — pour la pluie 35, 37 ; cf. aussi religion.
 prix du sang : 21, 23, 48, 57, 105, 106, 115.
 protection : 45, 105 ; cf. aussi hospitalité.
 puits : 103 ; puisatiers **75** ; cf. aussi eau.

Q

Qaṣer el Heyr : 18, 84, 101, 104.
qelī : 52, 54, 56, **77-79**, 89, 90, 108, 114, 115 ; caravane du — **52**, 85, **88-89**, 97.
 quartiers : cf. groupement des habitations.
Qubeysé : 15, 42, 44, 120, 121.

R

radis : 107.
Ra'iyé : cf. nomades (moutonniers).

rapports avec autres localités : **55-56**, 124.
Rašīd eṭ Tayyār : 84, 86, 88, 89, 113, **114**.
 réglisse : **82**.
 religion : 7, 25, 31, 32, 33, **34-39**, 59, 68, 86, 106, 110, 120, 121, 123, 124 ; cf. aussi Ḥaṭīb, mosquée, prière, sacrifice, saints personnages, sanctuaires, *waqf*.

S

sacrifice : 28, 33, 35, 37, 49.
 saints personnages : **34**, 43, 124 ; cf. aussi Ḥaṭīb, sanctuaires.
Saleḥ eṭ Tallā^c : 22, 23, 45, 87 ; cf. aussi chameau, histoire, Pèlerinage.
 salpêtre : **82**.
samen : 25, 71, 86, 89, 95, 108, 112, 113.
Šammar : 23, 24, 26, 43, 51, 54, 88, 97, 125.
 sanctuaires : 17, 34-35, 101.
 savon : cités savonnières 77, 88, 89 ; cf. *qelī* ; herbe à —, cf. *qelī*.
Sba^ca : 19, 21, 23, 32, 36, 44, 49, 50, 51, 56, 57, 102, 105.
 sécurité : 21, 30, 71, 89, 101 ; cf. aussi armes, nomades contre sédentaires, pacification, urbanisme.
 sédentaire : 7 ; par opposition à nomade, cf. ce mot.
 sédentarisation : 19, 32, 33, 39, 44, 45, 46, 55, 58, 100, 106, 108, 118, **122**, 123, 124 ; cf. aussi formes de passage, *Ma'mūra*, nomades, retour au nomadisme.
 sel : 52, 60, **82**, 104, 107, 108.
 serment : 49 ; cf. aussi justice.

Sjîrê : 19, 20, 23, 62, 69, 79, 84, 88, 95, 96, 100, 104, 105, 107, **108-109**, 117, 120.

Sināï : 95.

Šitāta : 97, 121.

Šleyb : 41, 43, 45 ; femmes — 27.

soude : cf. *qelî*.

sources : 15, 17, 33, 50, **60-67**, 101, **103, 107**, 108, 125 ; cf. aussi eau.

superstitions : 27, 28, 33, **35, 37, 38, 43, 93, 101** ; cf. aussi chevelure, fées, forgerons, tatouage.

Šwāya : 21, 22, **32, 42, 48, 100, 107, 108.**

T

tabac (contrebande du) : 95.

tapis : 95 ; — à poil ras (*bsāt*) 73.

tatouage : **27.**

taxe de fraternité : 21, 44, **50-51, 56, 94, 106, 108, 115, 122.**

Tayyibê : 16, 35, 41, 43, 53, 54, 63, 66, 84, 98, 100, **101-104**, 105, 107, 117, 125.

tente : 28, 36, 46, 71, 72, 73, 86, 118 ; — blanches 20, 86, 88 ; cf. aussi habitation, sédentarisation.

térébinthe : 26, 30, 31, 52, 56, **79-80, 92.**

thé : 87.

tombes : 17, 33, 34, 35, 37.

toponymie : 85, 89 ; cf. aussi connaissance du désert.

Transjordanie : 72, 123.

travailleurs : **64, 97, 106** ; — agricoles **63, 69-70** ; — à l'I.P.C., 53.

tribu : 7 (cf. aussi nomades) commerce en —, cf. ce mot.

troupeaux : **70-72** ; vie pastorale 58, 118, 122 ; cf. aussi chameau, commerce du bétail, moutons.

truffes : **82.**

Turc : cadastre — 78 ; gouvernement — 79 ; occupation — 20, 111 ; soldats — **22, 96, 97, 101, 105** ; temps des — 50, 52, 78, 96 ; Turquie 89, 97, 120.

U

urbanisme : 16, 17, 29, 31, 46, 101.

V

vêtement : **26, 31, 33, 52, 73, 86, 90, 112.**

W

Wahhabites : 19, 20, 36, 39, 101, 123, 124, 125.

waqf : 34, 37, 68.

wesm : cf. marques de bétail.

Y

Yabrūd : cf. tente.

Yémen : 96, 120.

P. 52 n. 4		<i>au lieu de</i> ʿAnezé	<i>lire</i> ʿAnēzé
— 60 l. 1	<i>supprimer</i>	A. EN VILLE	
— 61 n. 5, 6, 7	<i>au lieu de</i>	Dergām	— Ḍergām
— 62 l. 23	—	récente	— récent
— 62 l. 24	—	dominant	— dominant
— 63 n. 4	—	Dergām	— Ḍergām
— 64 fig. 11	—	Mḥammed elʿOmar	— Aḥmed el ʿOmar
— 66 n. 5	—	»	— »
— 67 fig. 12	—	Ḥoseyn	— Ḥseyñ
— 67 n. 2	—	Mḥammed elʿOmar	— Aḥmed el ʿOmar
— 74 l. 13	—	Suḥni	— Suḥñi
— 74 l. 26	—	soūq	— souq
— 79 n. 3	—	Dolʿān	— Ḍolʿān
— 81 l. 11	—	dûe	— due
— 82 l. 12	<i>après</i>	aujourd'hui	<i>ajouter</i> pour Suḥné
— 82 l. 22	<i>au lieu de</i>	Mudīr	<i>lire</i> moudir
— 86 l. 19	<i>après</i>	Pélerinage	— . Jusque
— 86 n. 1	<i>au lieu de</i>	Rwāla	— Rwala
— 87 l. 10-11	—	iraquien	— irakien
— 90 l. 15	—	tombāk	— tombak
— 90 n. 3	—	Taïf	— Ṭaïf
— 91 n. 3	—	»	— »
— 93 l. 8	—	khān	— khan
— 103 l. 10 et n. 2	<i>avant</i>	(6°)	<i>ajouter</i> source
— 107 n. 3	<i>au lieu de</i>	El Kweym	<i>lire</i> El Kweym
— 112 l. 9	—	Ġāmiʿ	— Ġāmeʿ
— 115 l. 17	—	antikāt	— antikāt
— 125 l. 1	<i>supprimer la virgule après</i>	s'entre-dévoré	

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	7
Bibliographie	9
Système de transcription	11
CHAPITRE I. HISTOIRE	
I <i>Situation et Description</i>	13
II <i>Origines légendaires</i>	16
III <i>Données historiques</i>	19
IV <i>Lutttes politiques locales</i>	21
CHAPITRE II. VIE MATÉRIELLE, FAMILIALE, RELIGIEUSE	
I <i>Vie Matérielle</i> : alimentation, vêtements des hommes, des femmes, bijoux, tatouages, chevelure, habitation .	25
II <i>Les cérémonies familiales</i> : circoncision, mariage, funé- railles	31
III <i>Vie religieuse</i> : sanctuaires, Ḥaṭīb, superstitions . . .	35
CHAPITRE III. VIE SOCIALE ET POLITIQUE	
I <i>Vie sociale</i> : les groupes sociaux, fractionnement, les liens sociaux (cris de ralliement, marques, parenté par les femmes, voisinage des habitations, les groupe- ments), coutumes sociales	40

- II *Vie politique* : administration municipale, impôts (taxes de fraternité, impôts au gouvernement, impôt au chef) politique intérieure (qualités du chef, politique de l'eau) politique extérieure (rapports avec les bourgades voisines, avec les Bédouins, avec les 'Omūr) . . . 50

CHAPITRE IV. VIE ÉCONOMIQUE

- I *La terre et l'eau* : l'eau : (description des sources, lutte pour l'eau), propriété de l'eau (indépendance de la terre et de l'eau, entretien des adductions) répartition de l'eau (tours d'eau, accaparement) cultures : terres irriguées (répartition, mesures, travailleurs) terres non irriguées 60
- II *Les troupeaux* : troupeaux chez les 'Omūr, retour au nomadisme 70
- III *Les métiers* : A. métiers exercés en ville (métiers des femmes, artisans, boutiquiers) B. métiers exercés au dehors (tondeurs, puisatiers, fauconniers) 73
- IV *Les productions du désert* : l'herbe à savon, l'huile de térébinthe, le bois, le charbon de bois, autres végétaux (truffes, réglisse, gomme) le sel et le salpêtre, les antiquités, les peaux, les ossements 77
- V *Chameliers et commerçants* : le commerce en tribu, le Pèlerinage, la caravane du qeli, le chamelier, l'automobile 85
- VI *Activité de certains Soukhniotes à grande distance de leur patrie* : le commerce du bétail (chameaux, moutons) la contrebande, l'engagement dans l'armée, l'émigration 93
- VII *La décadence économique.* 98

CHAPITRE V. COLONIES

<i>Tayyibé</i>	101
<i>El Kôm</i>	104
<i>Sfiré</i>	108
<i>Hama</i>	109
<i>Deir ez-Zor</i>	111
<i>Alep</i>	112
<i>Autres colonies</i>	115
Conclusion	120
Index	127
Errata	134
Table	136



FIG. 8. PLAN DE SUHNÉ PAR QUARTIERS

- | | |
|------------------------------|---|
| (1) Merāzgdé proprement dits | (14) Menī Ġanīmé |
| (2) Menī Reḥāma | (15) Ḥṭaba |
| (3) Menī Ṭallāl | (16) Menī Ṣālḥé |
| (4) Menī Nāṣer | (17) Menī 'Aybān |
| (5) Menī Ḍerġām | (18) Menī Mweyne' |
| (6) Menī Sweyf | (19) Menī Ḥamūd el Ḥseyne |
| (7) Menī Ḍayfallāh | (20) ancien khan |
| (8) Menī 'Assāf | (21) maison d'Eben Ṭeysān (ancienne demeure du chef Ṣaleḥ eṭ Ṭallā' (cf. p. 28, fig. 3) |
| (9) Menī Ḥabaš | (22) maison du Cheikh Aḥmed el 'Abd el 'Azīz |
| (10) Menī Ḥamūdé | |
| (11) Menī Ġardāwī et proches | |
| (12) Menī 'Azzām | |
| (13) Menī Qeleš | |

On remarquera les faibles surfaces que couvrent les groupements du centre ; d'où leur scission en deux noyaux lorsqu'ils viennent à s'accroître (15,18). Au contraire les groupements de la périphérie disposent de plus d'espace et s'étendent facilement vers l'extérieur (1,8,11). (Cf. ci-dessus, p. 30).

Le bourg se développe vers le Sud-Ouest au bord de la route. (De nouvelles maisons s'y sont construites postérieurement à notre photographie qui date de 1932).



(Ph. Aviation Militaire du Levant)

SCHNÉ. L'AGGLOMÉRATION.



FIG. 10. L'IRRIGATION

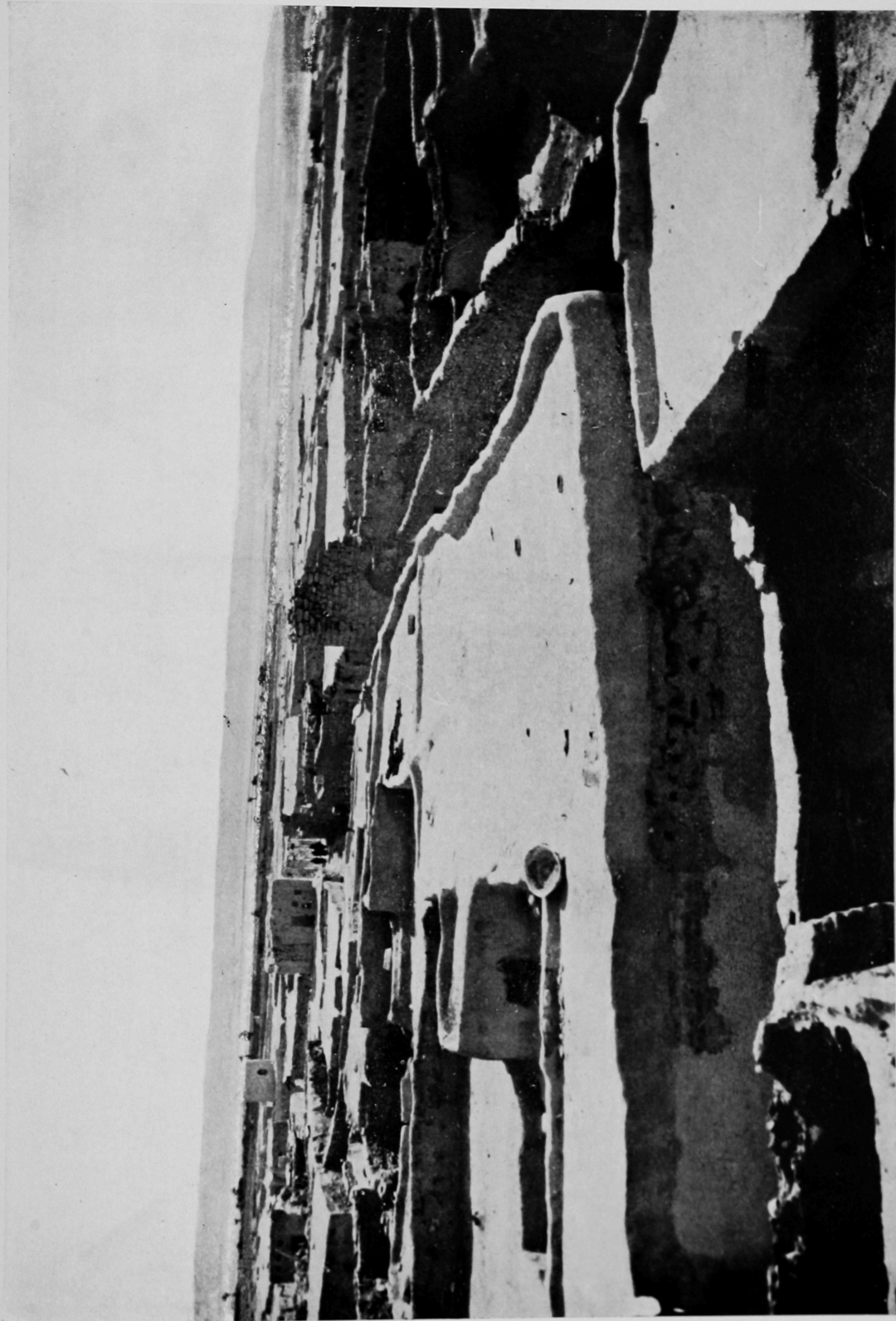
- (1) à (10) sources. Les numéros renvoient à la page 60, note 4.
- (11) premières terres non irriguées, près du débouché en plaine du W. Meni Habaš.
- (12) construction antique enfouie d'el Wazzāyé.
- (13) Burket eġ Ġfweyr.
- (14) » ed Ǧerġeymī.
- (15) » Me'ga.

On notera la situation de la bourgade moderne et de la construction antique dominant les sources, la bande allongée des cultures par irrigation, les résurgences à l'Est de la zone exploitée, enfin les affleurements blancs de sel là où stagnent les eaux d'hiver : en amont des cultures (autour des « burké »), en aval des cultures (dans la plaine). Remarquer le laci des canalisations pratiquées pour amener en surface l'eau d'el Wazzāyé (cf. pp. 61 et 62).



SUÑÉ. LE SITE, LES EAUX.

(Ph. Aviation Militaire du Levant)



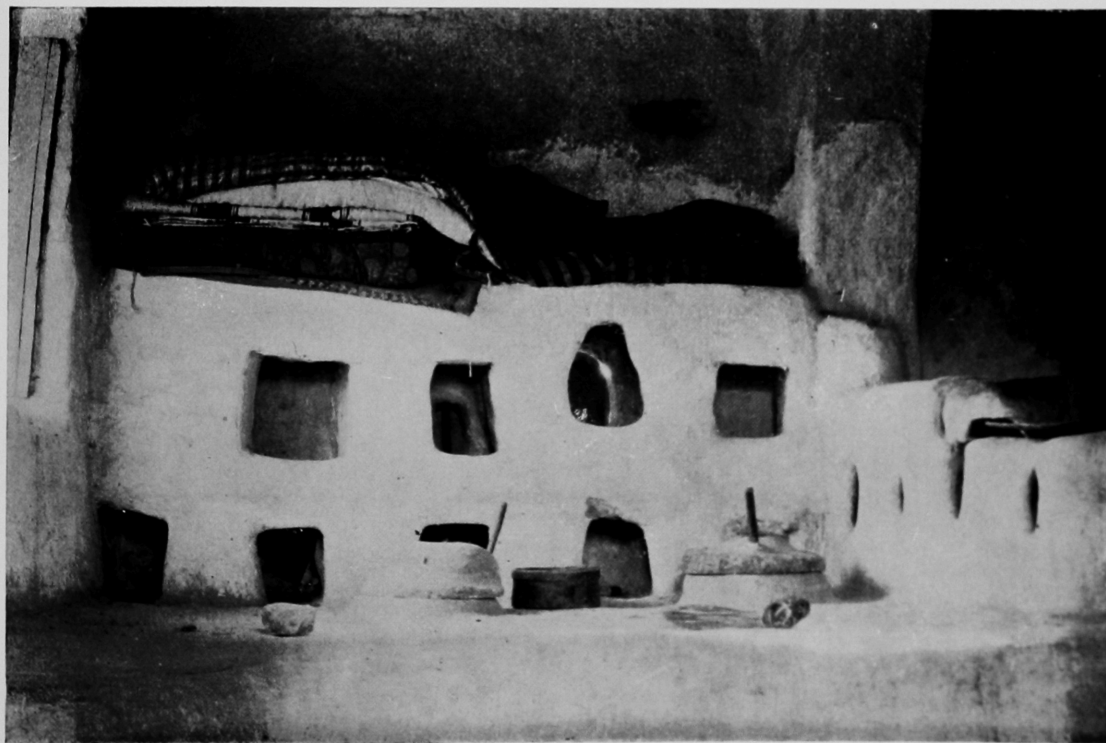
SCHNÉ. VUE PRISE DE LA QAL'Á (3) VERS LE SUD.

Le souq (1) fuit vers le centre de la photographie. Au carrefour du souq et de la première rue à droite, tour délabrée de la mosquée (10).
(Les numéros entre parenthèses renvoient à la fig. 2, p. 17)

(Ph. R. Montagne)



1. RONDE DE JEUNES FILLES A L'OCCASION D'UN MARIAGE.



(Ph. J. Weulersse)

2. « BEYT EL MÛNI ».

On remarquera le compartimentage de la chambre, les niches, les orifices de communication avec la pièce de réception, les moulins à bras, le matériel de couchage (cf. fig. 5).



1. EL KÖM. MAISON CONSTRUITE EN 1934 PAR UN NOMADE DES FERDÛN.

On remarquera les dimensions misérables de l'habitation en particulier sa largeur que limite la longueur des poutres du toit (bâtons, poteaux de tente). Noter aussi les matériaux hétéroclites de la couverture, en particulier une cloison de roseaux de la tente abandonnée.



2. SUHNÉ. MUR DE CLÔTURE D'UN JARDINET.

Noter les touques à essence et les carcasses de chameaux.



(Ph. J. Weulersse)

1. SUHNÉ. VISITE DES ENFANTS LE VENDREDI AU TOMBEAU DU CHEIKH WĀSEL.
A gauche, un drapeau vert ; à droite, cachant le Haṭīb, son tambourin



2. « MEGĀM » DU CHEIKH ḤOḌER EL AḤḌAR.
Au dessus de l'ouverture, traces de sang des sacrifices



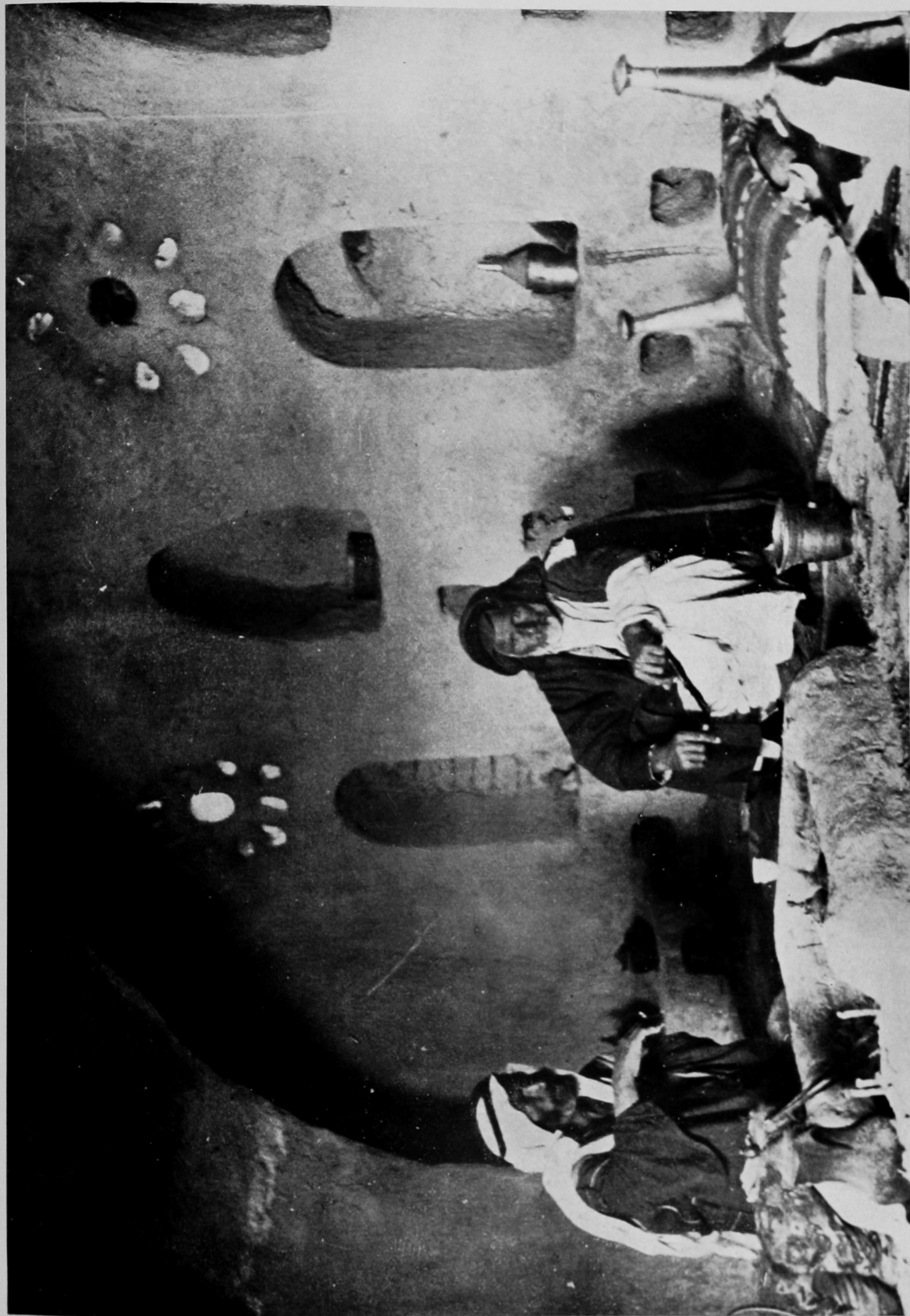
(Ph. J. Weulersse)

1. PIEUX SOUKHNIOTES ATTENDANT L'HEURE DE LA PRIÈRE.
Vue prise du toit de la mosquée



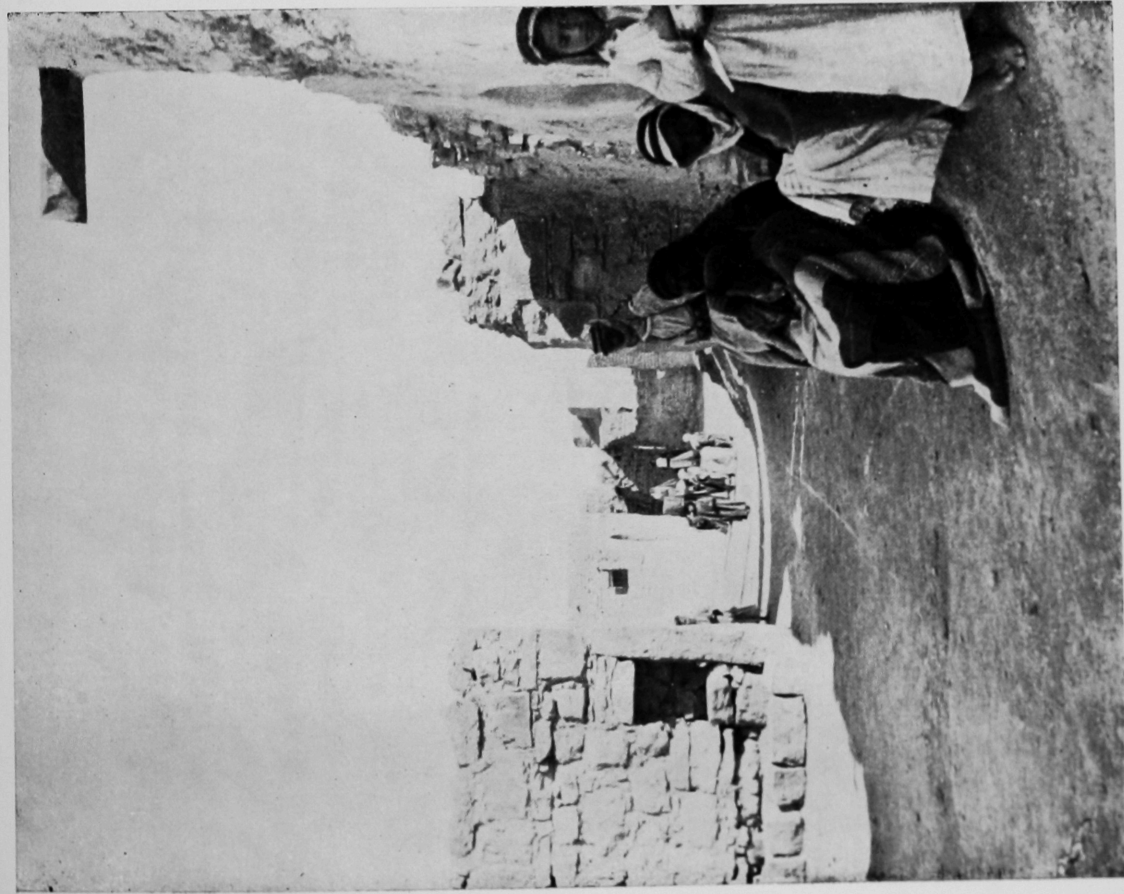
(Ph. J. Weulersse)

2. SUHNÉ. LA SOURCE PRINCIPALE, EL ḤAMMĀM.



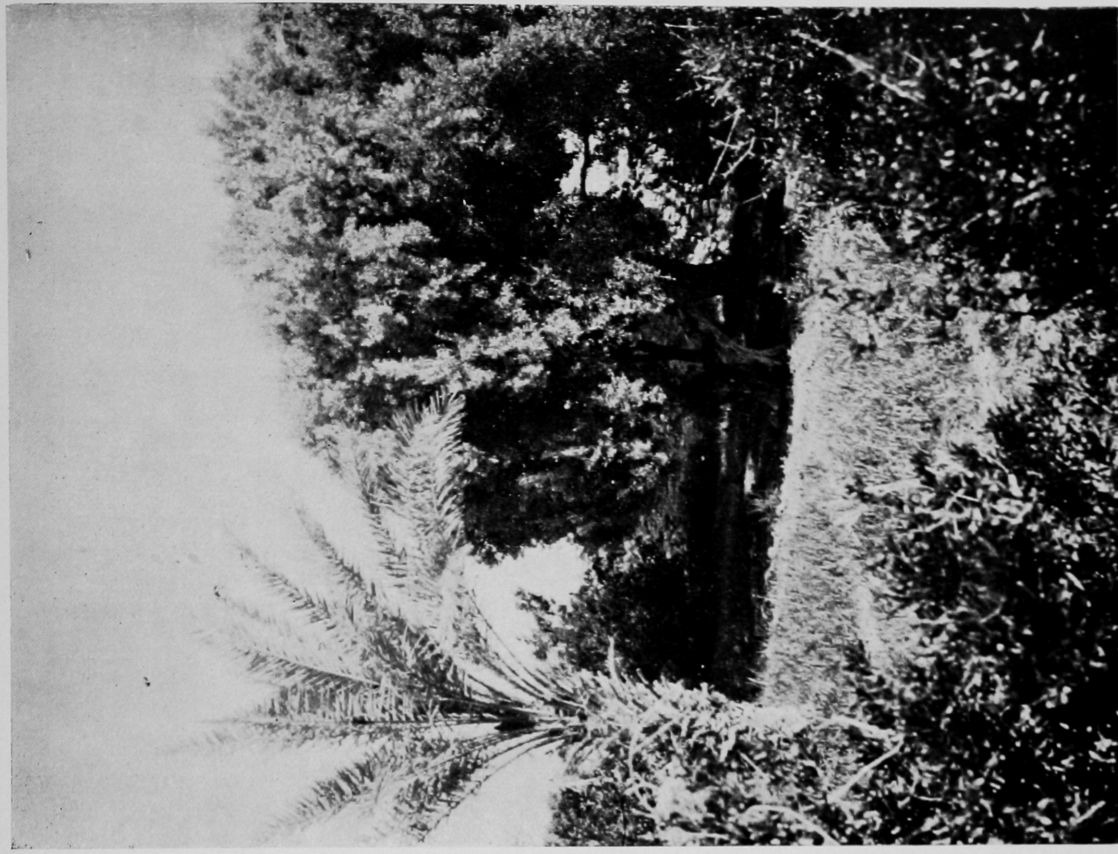
EL KÔM. PIÈCE DE RÉCEPTION D'UN NOTABLE, LE CHEIKH 'ANŪZĪ EBEN 'AWĀD (DE FACE).

On remarquera l'arcade et les niches. Noter par ailleurs le matériel du café, la selle de chameau et l'aspect bédouin des personnages.



1. UNE RUE A SCUNÉ.

(vue prise immédiatement en dessous du chiffre 1 de la figure 8).
Noter l'aspect bédouin des hommes; au second plan, porte antique.



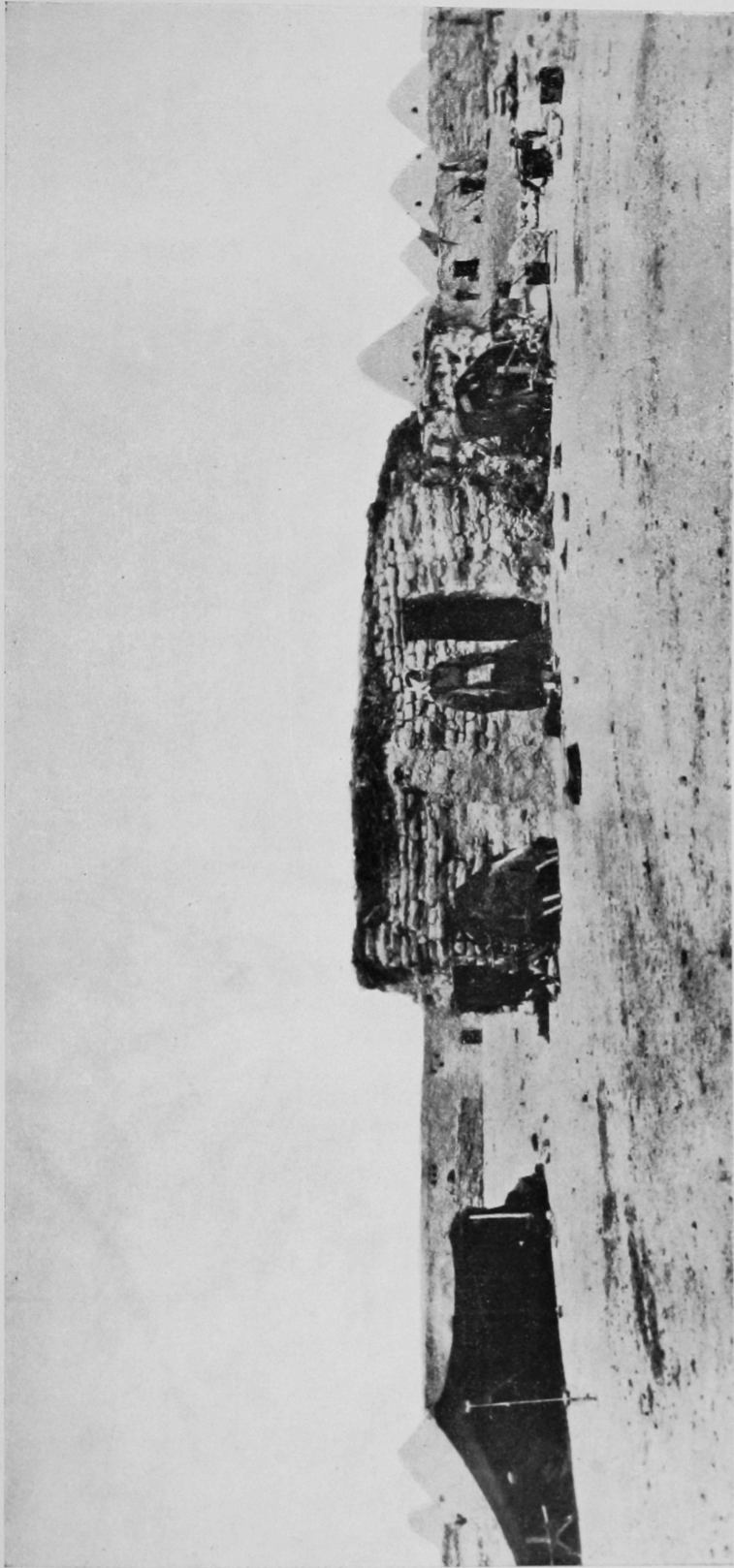
2. JARDIN A SCUNÉ (PALMIERS ET OLIVIERS)



1. PRESOIR A BOTUM (Cf. fig. 6, e).



2. CHAMEAUX DES CARAVANIERS SOUKHNIOTES APRÈS DÉCHARGEMENT A ALEP.



SÉDENTARISATION D'UNE FAMILLE NOMADE A EL KÔM.

A gauche, tente d'un vieillard des Sba'a. A droite, maison tout récemment construite par ses esclaves (l'un d'eux se tient à côté de la porte). Les esclaves sont déjà en très grande partie assimilés parce qu'ils peuvent travailler de leurs mains. L'Arabe noble, lui, vit de leur charité, car il ne saurait rien faire. Aussi garde-t-il la demeure de ses pères. Les enfants seulement se fondront peut-être dans la population du village. — On notera à côté de l'habitation de briques grossièrement construite, du four et du poulailler de boue, les selles de chameaux et le palanquin de la maîtresse de la tente, maintenant — hélas ! — inemployés.

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT FRANÇAIS DE DAMAS

MÉLANGES PUBLIÉS PAR LA SECTION DES ARABISANTS. TOME I^{er} (1929) XXI pl.
hors texte, pet. in 4^o, 181 pp. Remplacé par le

BULLETIN D'ÉTUDES ORIENTALES. Périodique paraissant en un ou plusieurs fascicules,
in 4^o carré. Déjà parus :

Tome I^{er}. (1931), 223 pp. VII pl. 25 fig. — prix : 100 fr.

Tome II^e. fascicules I et II (1932), 309 pp. XXV pl. 32 fig., 1 carte — prix : 140 fr.

Tome III^e. (1933), 204 pp. — prix : 80 fr.

Tome IV^e. (1934), 136 pp. — prix : 80 fr.

DOCUMENTS D'ÉTUDES ORIENTALES non périodiques (in 4^o carré)

Tome I^{er}. J. SAUVAGET. **Poteries syro-mésopotamiennes du XIV^e siècle.**
26 pp. 49 pl. (En vente exclusivement à la Librairie Leroux, 108, B^d St Ger-
main, Paris VI^e) — prix : 75 fr.

Tome II^e. R. THOUMIN. **La maison syrienne dans la plaine hauranaise, le
bassin du Barada et sur les plateaux du Qalamûn,** 39 pp. 35 pl. 1 carte.
(En vente exclusivement à la Librairie Leroux) — prix : 75 fr.

Tome III^e. A. DE BOUCHEMAN. **Matériel de la vie bédouine** (tribu des Arabes
Sba'a) 140 pp. 7 pl. 54 fig. — prix : 40 fr.

Tome IV^e. J. LASSUS. **Inventaire archéologique de la région au N.E. de Hama**
Tome I^{er}, Texte 249 pp., 1 carte hors texte, 216 plans et croquis — prix : 60 fr.
Tome II^e, Planches — prix : 40 fr.

Tome V^e. S. MAZLOUM. **L'ancienne canalisation d'eau d'Alep** (Le Qanâyé de
Hailan) 96 pp. 15 pl. 5 fig. 3 plans hors texte — prix : 40 fr.

Tome VI^e. A. DE BOUCHEMAN. **Une petite cité caravanière : Suhné.**
138 pp., 18 fig., 11 pl. hors texte.

MÉMOIRES DE L'INSTITUT FRANÇAIS DE DAMAS non périodiques (gr in 8^o)

Tome I^{er}. J. SAUVAGET. **Les perles choisies d'Ibn Ach-Chihna** XV, 223 pp.
— prix : 40 fr.

Tome II^e. J. CANTINEAU. **Dialecte arabe de Palmyre** Tome I^{er}, Grammaire,
287 pp. Tome II^e, Vocabulaire et Textes, 149 pp. — prix des 2 tomes : 80 fr.

Tome III^e. **Mutanabbi**, Recueil publié à l'occasion de son millénaire. 115 pp.
— prix : 12 fr.

Tome IV^e. A. LATRON. **La vie rurale en Syrie** (sous presse).

CES PUBLICATIONS SONT EN VENTE

à l'INSTITUT FRANÇAIS DE DAMAS, Palais Azem, Damas
et à la LIBRAIRIE LEROUX, 108, Boulevard Saint Germain, Paris VI^e
sauf indication contraire.